AGENCE
PARCS
CANADA

Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées – 2001

Petite étoile rouge-sang et oursins verts (parc marin du Saguenay–Saint-Laurent)

Parcs Canada

Formation rocheuse (monolithe) sur l'île Niapiskau dans la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan

Parcs Canada/ A. Cornellier

LHNC S.S. *Keno*

Parcs Canada/ Michael Gates

Centre d'interprétation de Greenwich du parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard

Parc Canada/ J. Sylvester

Images d'arrière-plan
Édifices du Parlement - Ottawa
Photographe : A. Guindon - 1986

Promenade du champ de glace - Parc national du Canada Banff
Parcs Canada

Île Cove - Parc marin national du Canada Fathom Five
Parcs Canada/F. Mercier

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2003)

ISBN : 0-662-67337-9
N° de catalogue : R61-15/2001E-in

This publication is also available in English.

www.parcscanada.gc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Message de la ministre ..... **v**

Sommaire ..... **vii**

Introduction **1**

L'environnement marin canadien **4**

1. Parcs nationaux du Canada **12**

Introduction 12

Rapport 14

Faits saillants 15

Expansion de parcs nationaux et réserves de parc national existants 18

Faits saillants 18

Création de nouvelles aires marines nationales de conservation 19

Faits saillants 19

Progrès réalisés en vue de la création d'un réseau de rivières du patrimoine canadien 22

Intégrité écologique des parcs nationaux du Canada 22

Menaces à l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada 23

Rapports sur l'intégrité écologique 24

Biodiversité 24

Fonctions de l'écosystème 28

Agents de stress 31

Initiatives récentes de Parcs Canada 36

Fonctions de l'écosystème 47

Agents de stress 51

2. Lieux historiques nationaux du Canada 56

Introduction 56

Mise en valeur du réseau des lieux historiques nationaux du Canada 57

Intégrer la famille des lieux historiques nationaux du Canada dans sa totalité 62

Surveillance de l'état de l'intégrité commémorative aux lieux historiques nationaux du Canada 66

Assurer l'intégrité commérative 71

Au-delà des lieux historiques nationaux du Canada 78

3. Rassembler les Canadiennes et les Canadiens 83

Conjuguer les richesses de notre passé aux promesses de l'avenir et rassembler tous les Canadiennes et Canadiens 83

Les communications de l'Agence 85

La commnunication des services et des programmes 88

Les communications éducatives 90

Les artistes résidants 91

Le SFAC envahit Fort Rodd Hill 92

Les récits des Autochtones 93

Un effort de classe – Enseigner aux enseignants 94

Interprétation dans les hauteurs 95

Susciter davantage de compréhension, une meilleure appréciation et du divertissement 96

Annexe 97

MESSAGE DE LA MINISTRE

Grâce à des milliers et des milliers de Canadiennes et de Canadiens dévoués, nous avons accompli d'immenses progrès dans la protection des aires patrimoniales de notre pays. Nous avons agi avec célérité au cours des récentes années pour restaurer la santé des parcs nationaux du Canada. Nous avons fait de l'intégrité écologique et commémorative les principales priorités de Parcs Canada. Nous avons plafonné le développement dans les parcs nationaux. Nous avons adopté de nouvelles mesures en matière de sciences et de conservation. Nous avons introduit de nouveaux programmes de diffusion auprès des jeunes Canadiens. Nous avons accordé une nouvelle priorité aux réalisations historiques des peuples autochtones, des femmes et des communautés ethnoculturelles.

Le Parlement a adopté la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*.

Ce rapport couvre la période de 1999 à 2001. Depuis lors, nous avons agi en réponse aux recommandations émanant de la première Table ronde de la Ministre sur Parcs Canada et nous avons tenu une deuxième Table ronde. Cette fois encore, nous donnerons suite à ses recommandations.

Le gouvernement du Canada, en collaboration avec d'autres paliers de gouvernement et un large échantillon représentatif des Canadiennes et des Canadiens, a lancé deux des plus importantes initiatives jamais entreprises dans l'histoire de notre pays en matière de protection des aires patrimoniales.

La première de ces initiatives clés est le plan annoncé par le premier ministre en vue d'établir dix nouveaux parcs nationaux et cinq nouvelles aires marines nationales de conservation au cours des cinq prochaines années. Nous avons déjà signé une entente en vue d'établir le premier de ces nouveaux parcs nationaux dans les magnifiques îles Gulf de la Colombie-Britannique.

La seconde est l'Initiative des endroits historiques. Nous procédons actuellement à la mise en place d'une stratégie exhaustive visant à préserver nos endroits historiques, à réparer les édifices patrimoniaux, à accorder aux peuples autochtones les moyens de protéger leurs aires patrimoniales et à faire du gouvernement canadien un leader en matière d'intendance patrimoniale. Grâce à la formidable coopération de tous les gouvernements provinciaux et territoriaux, nous accomplissons d'énormes progrès à l'égard de cette initiative.

Protéger nos espaces naturels, nos endroits historiques et nos merveilles culturelles constitue certes l'une des plus grandes responsabilités dont nous avons la charge en tant que Canadiennes et Canadiens et sûrement l'une de nos plus importantes missions nationales. Les réalisations accomplies au cours des dernières années démontrent hors de tout doute que nous pouvons relever les défis et remplir notre devoir d'intendants des aires patrimoniales du Canada. Il est impératif que nous agissions ainsi.

La ministre du Patrimoine canadien,

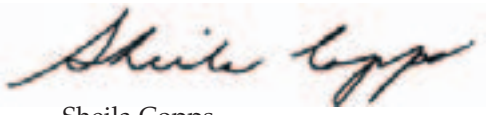

Sheila Copps

SOMMAIRE

Les deux années ayant suivi la publication du *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées – 1999* se sont révélées fertiles sur le plan de l'expansion, des réalisations, voire de l'apprentissage. La recherche menée de concert avec nos partenaires universitaires et autres intervenants a permis d'accroître notre capacité à gérer, protéger et préserver le réseau des parcs nationaux du Canada.

L'entrée en vigueur de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, le 20 octobre 2000, a constitué une réalisation importante. Cette loi fixait le cadre nécessaire à la gestion des parcs nationaux du Canada et confirmait que la priorité de l'Agence Parcs Canada est d'en maintenir l'intégrité écologique. Cette loi reconnaissait aussi officiellement sept parcs nationaux et une réserve de parc national déjà existants.

Bien qu'elle ait été promulguée après la période traitée par le présent rapport, il convient de mentionner une autre loi récemment adoptée par le Parlement. Il s'agit de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada** . Celle-ci donne un caractère officiel à la vision établie par la Politique sur les aires marines nationales de conservation de 1986 et le plan de réseau D'un océan à l'autre de 1995, en plus de définir un rôle pertinent et efficace pour Parcs Canada en matière de protection du milieu marin du Canada.

La publication du rapport *Intacts pour les générations futures? Protection de l'intégrité écologique par les parcs nationaux du Canada* fut une autre étape capitale. Dans son rapport final, la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada conclut que les parcs nationaux du Canada sont sérieusement menacés par des stress provenant autant de l'intérieur que de l'extérieur des limites des parcs et que des mesures immédiates sont essentielles pour prévenir la détérioration de l'intégrité écologique de l'ensemble du réseau des parcs nationaux du Canada.

En réponse aux conclusions de ce rapport, la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* a été adoptée. Nos avons élaboré un programme de formation sur l'intégrité écologique pour le personnel de Parcs Canada, révisé nos procédures de planification de gestion et élaboré une stratégie scientifique précisant nos priorités en matière de recherche.

Bien que l'Agence Parcs Canada axe ses efforts sur l'amélioration de l'intégrité écologique dans nos parcs nationaux, elle continue à s'appliquer à bien accueillir les visiteurs et à les aider à vivre de riches expériences d'apprentissage. Nous sommes convaincus que plus la population canadienne connaîtra et appréciera le milieu naturel et plus elle sera à même de s'engager pour nous aider à le protéger et à le garder sain pour de nombreuses générations à venir. Les menaces qui pèsent sur nos aires patrimoniales protégées posent encore des défis, mais comme le souligne le présent rapport, nous faisons des progrès et connaissons de francs succès.

La ministre du Patrimoine canadien a aussi réservé 24 millions de dollars sur trois afin de créer le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, de fixer les normes et les lignes directrices relatives à la conservation des propriétés patrimoniales du Canada, le tout faisant partie de la nouvelle Initiative des endroits historiques lancée en juin 2001. Afin de donner suite à ces initiatives, une nouvelle Direction du Programme des lieux partimoniaux a été créée au sein de Parcs Canada à l'automne 2001.

De 1999 à 2001, 59 lieux, personnages et événements ont été désignés d'importance historique ou culturelle

*Bien que ce rapport porte essentiellement sur les activités clés et les résultats de 2000 et 2001, nous y avons incorporé quelques exceptions relatives aux réalisations importantes du Programme des aires marines nationales de conservation.

particulière pour les Canadiennes et les Canadiens. Dix-neuf de ces désignations ont directement trait aux trois priorités stratégiques identifiées par la ministre en 2000.

L'Agence Parcs Canada s'est engagée à évaluer au cours des dix prochaines années l'intégrité commémorative des lieux historiques qu'elle administre. Ce travail nous permettra d'acquérir une meilleure compréhension globale de l'ensemble du réseau des lieux historiques, y compris de l'état de leurs ressources, ainsi que de l'efficacité de la communication de leurs messages et de leurs pratiques de gestion. L'intégrité commémorative de nos lieux historiques est essentielle à leur viabilité à long terme. Contrairement aux écosystèmes, ils ne peuvent pas se régénérer et plusieurs lieux ont maintenant de sérieux défis à relever.

La création d'aires marines nationales de conservation du Canada constituera une autre des priorités de Parcs Canada au cours des années qui viennent. Avec l'adoption en 2001 de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, nous sommes devenus aptes à donner suite au plan de réseau D'un océan à l'autre, publié en 1995. Des progrès ont été réalisés en vue de la création d'aires marines nationales de conservation au lac Supérieur en Ontario ainsi que dans les îles de la Reine-Charlotte et au sud des îles Gulf, en Colombie-Britannique. Comme pour les parcs nationaux, de vastes consultations seront nécessaires auprès de tous les intervenants avant de créer de nouvelles aires marines nationales de conservation du Canada, un processus qui peut être long et quelquefois ardu. Les communications constituent une autre priorité. Avec la publication en septembre 2001 d'*Engager les Canadiens*, la stratégie de communication externe de Parcs Canada, nous avons acquis un nouvel outil puissant pour informer, influencer et éduquer les Canadiennes et Canadiens et les sensibiliser davantage aux aires patrimoniales protégées.

Depuis 1999, des plans directeurs ont été élaborés pour six rivières – la Rideau, la Thames, la St. Mary, la Detroit et la Humber, en Ontario, ainsi que la Main à Terre-Neuve-et-Labrador – ce qui a rendu possible leur désignation au titre de rivière du patrimoine canadien. Le Réseau des rivières du patrimoine canadien compte actuellement 38 rivières.

Parcs Canada est également responsable du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, de l'administration de la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales* et du Programme national des lieux de sépulture des premiers ministres du Canada. Ces programmes nous rendent plus à même de protéger et de préserver le riche patrimoine culturel et historique du Canada afin que les Canadiennes et Canadiens puissent en profiter, en jouir et mieux le connaître.

Pendant la période dont traite ce rapport, d'importants progrès ont été réalisés à maints égards dans la compréhension et la gestion des problèmes affectant les aires patrimoniales protégées du Canada et des dangers auxquels elles sont exposées. Nous n'avons pas axxompli ce travail seuls. Notre succès à protéger et à préserver les ressources naturelles et culturelles nationales du Canada repose principalement sur l'appui et la coopération d'un réseau de partenaires et d'intervenants incluant d'autres paliers gouvernementaux, les peuples autochtones et les communautés culturelles, les gens d'affaires locaux et régionaux, les collectivités, l'industrie du tourisme, le monde de l'enseignement et les producteurs des moyens de communications de masse. Nous espérons poursuivre cette coopération dans notre démarche commune de protection et de mise en valeur de ces trésors pour les générations à venir.

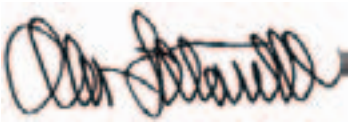

Alan Latourelle
Directeur général
Agence Parcs Canada

INTRODUCTION

Le Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées 2001 traite des deux années écoulées depuis la parution du rapport de 1999. D'importants progrès ont été réalisés dans plusieurs secteurs durant cette période et une nouvelle loi est venue étayer le mandat de l'Agence Parcs Canada.

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* rendent Parcs Canada mieux à même d'achever le réseau des parcs nationaux, d'aller de l'avant dans la création des aires marines nationales de conservation et de préserver, protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel du Canada.

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* fournit un cadre législatif moderne pour la gestion des parcs nationaux du Canada. Elle confirme que l'intégrité écologique continuera d'être la priorité en matière de gestion des parcs et vient uniformiser le processus de création et d'agrandissement des futures réserves de parc national. La *Loi sur les parcs nationaux* a en outre reconnu formellement l'établissement de sept parcs nationaux et d'une réserve de parc national récemment créés.

Aires marines nationales de conservation

La création et la protection des aires marines nationales de conservation seront à l'avenir une priorité pour Parcs Canada, priorité soulignée dans l'article de deux universitaires présenté au début du présent rapport. La *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* concrétise le plan de réseau D'un océan à l'autre adopté en 1995 pour les aires marines nationales de conservation. Ce plan divise les océans qui baignent le Canada et les Grands Lacs en 29 régions marines naturelles, dont deux sont déjà représentées au sein du réseau des aires marines nationales de conservation du Canada.

Intendance et administration axées sur le savoir

Il est essentiel, pour gérer les parcs nationaux de façon à préserver leur intégrité écologique, de comprendre leurs écosystèmes et les changements qui s'y produisent. Parcs Canada ne dispose pas des ressources nécessaires pour contrôler tous les aspects des écosystèmes des parcs et les changements à ces écosystèmes. Elle concentre donc ses efforts sur le contrôle d'indicateurs importants de l'intégrité écologique. La recherche effectuée de concert avec des partenaires externes est également une priorité et fournit des données sur les agents stressants qui affectent les écosystèmes des parcs.

Étant données les difficultés qu'il y a à bien comprendre et à présenter tous les aspects des écosystèmes des parcs nationaux du Canada, le présent rapport présente une série de capsules qui mettent en relief les problèmes, les pratiques de gestion et les activités de recherche liés à un écosystème particulier. Il s'agit de donner un aperçu global de la santé écologique de

notre réseau de parcs nationaux et du travail réalisé par Parcs Canada en vue de la maintenir.

Achever le réseau des parcs nationaux

Nous avons certes progressé en vue de la création d'au moins un nouveau parc national dans chacune des 14 régions naturelles qui ne sont pas encore représentées au sein du réseau des parcs nationaux du Canada, mais notre réussite dépend de plusieurs facteurs, dont la coopération et les partenariats avec les organisations autochtones, les gouvernements et les autres intervenants.

On s'attend à conclure sous peu une entente finale pour un parc national proposé de 20 000 kilomètres carrés dans la baie Wager, au Nunavut. Les travaux ont avancé dans l'identification des limites possibles d'un nouveau parc national sur l'île Bathurst, au Nunavut, et une étude de faisabilité est presque achevée. Les intervenants autochtones ont aussi exprimé leur intérêt pour la création d'un nouveau parc national le long du bras Est du Grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans la région de l'Atlantique, les consultations publiques en vue de la création d'un nouveau parc national dans les monts Mealy à Terre-Neuve-et-Labrador sont effectuées et une entente de principe a été conclue pour la création, toujours dans cette province, d'une réserve de parc national dans les monts Torngat. Les travaux se poursuivent également en vue d'agrandir des parcs existants ou d'en créer de nouveaux au Manitoba, au Yukon, en Colombie-Britannique, au Québec, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Cependant, les occasions de conserver intactes de grandes aires de nature sauvage disparaissent rapidement, augmentant ainsi l'urgence du travail que Parcs Canada accomplit au nom de tous les Canadiennes et Canadiens.

Progrès réalisés – intégrité écologique et commémorative

Les parcs nationaux du Canada sont gravement menacés par des agents stressants provenant autant de l'intérieur que de l'extérieur de leurs limites. C'est là la principale conclusion du rapport final de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada, *Intacts pour les générations futures ? Protection de l'integrité écologique par les parcs nationaux du Canada.* En réponse à ce rapport, Parcs Canada a offert un programme de formation en intégrité écologique à son personnel à travers le Canada. Ce programme a aussi amélioré sa capacité de gérer les espèces menacées et permis d'élaborer une stratégie scientifique établissant les priorités en matière de recherche.

Le premier chapitre du présent rapport décrit ce qui menace présentement l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada ainsi que le cadre de présentation des rapports sur l'intégrité écologique de Parcs Canada. Ce chapitre offre de l'information détaillée sur la biodiversité et les fonctions des écosystèmes, sur les agents de stress dans les parcs nationaux, de même que la définition de ces termes. Il présente aussi une série de capsules qui démontrent la viabilité et l'efficacité du cadre et de quelle façon il contribue à la gestion efficace des parcs nationaux du Canada.

Ces capsules offrent des exemples concrets des défis que les changements climatiques, l'urbanisation, l'utilisation faite par les humains des terres, l'introduction d'espèces exotiques et la fragmentation des habitats constituent pour l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada, de même que les techniques de gestion – telles le maintien de corridors et de liens entre les parcs et d'autres aires naturelles, les efforts concertés des organisations nationales et internationales – utilisées pour le maintien de la santé écologique de nos parcs.

Des efforts sont également faits en vue de protéger, de préserver et d'améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux du Canada. En 2000, un nouveau plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada a été approuvé. Il servira de

guide dans la poursuite de l'amélioration du réseau. Ce plan reflète notre engagement à désigner des sites, des personnes et des événements qui marquent les réalisations historiques des peuples autochtones, des femmes et des collectivités ethnoculturelles.

Pour mettre en œuvre l'Initiative des endroits historiques annoncée par la ministre du Patrimoine canadien en 2001, Parcs Canada a créé la Direction du Programme des lieux patrimoniaux qui se chargera de la création du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux et élaborera des lignes directrices et des normes en matière de préservation des propriétés patrimoniales du Canada. L'objectif visé est de s'assurer que le réseau des lieux historiques nationaux du Canada représente fidèlement l'histoire et le patrimoine en évolution de notre pays. Parcs Canada travaille de concert avec les propriétaires et les gestionnaires des lieux qu'elle ne gère pas afin d'atteindre cet objectif et de promouvoir l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux du Canada.

En outre, Parcs Canada a récemment entrepris d'évaluer systématiquement l'état d'intégrité commémorative des 145 lieux qu'elle administrait directement à la fin de la période couverte par ce rapport. Ce travail fournira des renseignements précieux sur l'état des ressources, sur la communication des messages et sur les pratiques de gestion des lieux à travers le pays.

Ces initiatives et d'autres encore sont décrites dans le deuxième chapitre, qui donne des exemples de ce qui menace les lieux historiques nationaux de même que des défis que doivent relever leurs gestionnaires. Contrairement aux écosystèmes, les lieux historiques ne peuvent pas se régénérer. Sans efforts constants et soutenus, ils sont constamment menacés.

Communiquer et sensibiliser

Engager les Canadiens, la stratégie de communication externe de Parcs Canada, a été adoptée en septembre 2001. Elle établit le cadre global de communication avec les principaux intervenants et publics cibles dans notre travail de promotion d'une meilleure compréhension, appréciation et jouissance des aires patrimoniales protégées du Canada. Le troisième chapitre décrit la contribution des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation du Canada au sentiment d'identité nationale des Canadiennes et des Canadiens. Ils font partie de notre sens d'identité commun et de notre patrimoine.

La première Table ronde de la ministre sur Parcs Canada, qui a eu lieu du 1er au 4 avril 2001, tient compte de cette vision. La table ronde a produit 45 recommandations pour améliorer la responsabilisation, la consultation et la célébration des endroits spéciaux du Canada. La stratégie *Engager les Canadiens* et la collaboration continue entre Parcs Canada et l'industrie touristique du Canada incorporent toutes ces recommandations. L'industrie touristique est bien placée pour diffuser l'information en matière d'intégrité écologique et commémorative, de même que sur la nécessité de les respecter et de les préserver.

L'ENVIRONNEMENT MARIN CANADIEN

Le 13 juin 2002 aura été une journée mémorable pour les océans canadiens. Ce jour-là, la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada a reçu la sanction royale. Il s'agissait du point culminant de décennies de travail acharné, de consultations et de planification de la part de Parcs Canada, alors que l'Agence cherchait à définir et à remplir un rôle efficace dans la promotion de la conservation de l'environnement marin et dans la mise en valeur et l'interprétation de cet environnement pour les Canadiennes et Canadiens.

LES AUTEURS

Jon Lien, Ph. D., est professeur de recherche honoraire au Whale Research Group du Biopsychology Program and Ocean Science Centre de la Memorial University de Terre-Neuve-et-Labrador.

Philip Deardon, Ph.D., est professeur et chef de groupe du Marine Protected Area Research Group du département de géographie de l'University of Victoria.

Une nouvelle frontière en matière de conservation pour Parcs Canada

Les Canadiennes et Canadiens et leurs gouvernements explorent de façon active de nouvelles manières de relever l'éventail de défis qui menacent la viabilité écologique de nos océans. L'environnement marin touche la santé, la richesse et le bien-être des Canadiennes et Canadiens de plusieurs façons. L'avenir de l'humanité dépend inconditionnellement de l'état de nos océans. Toutefois, notre compréhension de l'importance de l'environnement marin n'a pas encore influencé notre comportement suffisamment pour de véritablement protéger les océans de la planète. Cependant, un appui ferme de la part du public au Canada et à travers le monde suscite des signes encourageants de progrès vers une mise en oeuvre de politiques et de programmes marins durables.

Plus de 30 ans se sont écoulés depuis que l'idée de la protection d'exemples représentatifs de notre environnement marin a été discutée pour la première fois. Maintenant que la nouvelle loi est en place, les aires marines nationales de conservation qui seront établies apporteront une contribution essentielle à notre capacité de comprendre notre patrimoine océanique et à le protéger pour les générations présentes et futures de Canadiennes et de Canadiens.

La loi et le programme qui appuie celle-ci constituent un investissement dans l'avenir du Canada de même que dans celui de ses océans et de sa population.

État mondial des océans

Les incidences des populations humaines en croissance, les effets de la consommation humaine accrue et les pratiques insoutenables qui ont été appliquées à la terre et en mer ont tous eu un fort impact sur les océans du monde. Il est indiscutable, que la capacité des océans à fournir les ressources et à remplir les fonctions desquelles toute la vie sur la planète Terre dépend, a été diminuée par l'activité humaine.

Parcs Canada

Petite étoile rouge-sang et oursins verts (parc marin du Saguenay– Saint-Laurent)

On a dit des océans qu'ils sont le coeur et l'âme aquatiques de la planète. Les océans sont les composantes primordiales des cycles et des flux énergétiques de la terre. Ils produisent de l'oxygène, emprisonnent le carbone, diffusent la chaleur, contrôlent le climat et nourrissent le cycle des pluies. Les océans abritent un large éventail d'organismes vivants et affichent une plus grande diversité de groupes taxonomiques que les écosystèmes terrestres. Non seulement ces organismes aident-ils à nous nourrir, mais ils sont également une source de nombreux produits médicinaus précieux. Un océan mort est une planète morte.

Or, de nos jours, la presque totalité des ressources halieutiques importantes sur le plan commercial sont pleinement exploitées ou menacées. Certains des cheptels piscicoles pourraient ne jamais récupérer de la surpêche pratiquée par le passé. La tendance mondiale actuelle est à la pêche de plus en plus loin dans la chaîne alimentaire, du gros poisson prédateur dont les populations sont maintenant décimées jusqu'aux plus petits invertébrés aux niveaux trophiques inférieurs. L'on a encore recours à des méthodes de pêche qui peuvent mettre en péril nombre d'espèces marines non commerciales et ces méthodes causent des préjudices à des communautés complexes qui habitent les grands fonds des océans, ainsi qu'à des espèces tels que les baleines et les dauphins. Les pêcheries mondiales ont besoin d'encaisser des subventions annuelles qui se chiffrent à des milliards de dollars et ne sont pas viable au plan économique. Les communautés côtières s'effondrent au fur et à mesure du déclin des ressources dont elles vivaient autrefois.

Entre-temps, la pollution provenant des activités humaines rattachées à la terre est omniprésente. Plusieurs nouveaux produits chimiques ont été introduits avec quasi-désinvolture quant à leur incidences possibles sur les océans ou les espèces océaniques, et ces substances peuvent s'immiscer dans le réseau alimentaire marin. L'estrogène, les pentachlorophénols et les biphényles polychlorés font désormais partie intégrante de la chimie océanique. Les estimations dressées par les Nations Unies suggèrent que les êtres humains au contact de l'eau des océans dans certaines régions du monde courent le risque une fois sur vingt de tomber malades en raison de virus et bactéries étrangers qu'ils contractent. Les ruisellements de nutriments des fertilisants agricoles et de l'élimination des déchets municipaux contribuent à la poussée toxique d'algues et souillent les eaux océaniques à une fréquence croissante.

L'usage accru et l'augmentation du nombre d'utilisateurs des océans ont créé de nouvelles pressions exigeant une meilleure gestion de l'anthropisation. L'exploration et l'extraction pétrolières et gazières en mer, les câbles sous-marins, le tourisme, l'élimination des déchets, les activités militaires, le transport et l'exploration minière se disputent tous la faveur de la place et de l'accès; ils présentent tous des défis à l'intégrité de l'océan.

La sauvegarde des océans canadiens

Les océans canadiens sont reliés de façon intrinsèque aux autres océans du globe et souffrent essentiellement des mêmes incidences. Alors qu'ils étaient autrefois vus comme des zones vierges dotées de ressources inépuisables, nous savons maintenant que nos océans sont fortement vulnérables aux agents de stress environnemental provenant des activités

Parcs Canada/C.Harvey & Y. Boivin

Buccin commun dans le parc marin du Saguenay–St-Laurent, Québec

humaines. Présentement, moins de 0,1 % des eaux océaniques du Canada sont pleinement protégées dans des aires marines de conservation, alors que 2,4 % de notre masse terrestre a été sauve gardée dans le cadre du réseau des parcs nationaux du Canada.

Peut-être l'indicateur le mieux connu de la santé de l'héritage océanique canadien est la santé de notre industrie des pêches : nombre d'entreprises de pêche sauvage et lieux de pêche du Canada sont en déclin. Des moratoires sur la prise du poisson de fond de la côte est ont été décrétés en 1992, afin de protéger les cheptels de morue du nord et l'un de ces cheptels a été placé sur la liste des espèces en voie de disparition du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Le problème découle, en partie, de la faculté humaine améliorée de prendre des poissons, en particulier en raison du fait qu'une meilleure technologie permet à des bateaux de pêche perfectionnés de rechercher leur proie avec une précision surprenante. Les poissons qui autrefois trouvaient refuge dans des sanctuaires naturels isolés et que la technologie d'alors ne permettait de les prendre n'existait pas, peuvent maintenant être récoltés à l'année longue à de grandes profondeurs et à de grandes distances des ports d'attache.

Les océans canadiens sont également en péril en raison des activités humaines. Chaque jour, les océans canadiens reçoivent des apports de produits chimiques en raison des activités de millions de personnes sur terre et en mer, ainsi qu'en provenance de produits chimiques et de toxines transportés dans l'air ambiant. Des produits chimiques résultant d'effluents industriels ont été trouvés en fortes concentrations dans des bélugas de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, et dans des épaulards du Pacifique. Il est parfois recommandé aux personnes de limiter leur consommation de mammifères marins de la côte arctique. Les femmes enceintes et celles qui allaitent, reçoivent souvent des avertissements à l'égard de la consommation de certaines espèces de poissons sauvages.

Les changements climatiques provoqués par l'être humain transforment également les océans du Canada. La synchronisation des cycles de nutriments a été modifiée et, dans le nord, la surface de l'océan Arctique qui est recouverte en permanence de glace diminue. Il est prédit qu'au fur et à mesure que la glace polaire disparaîtra, un passage du Nord-Ouest deviendra réalité d'ici 15 ans.

Qui plus est, il existe une dimension humaine aux écosystèmes océaniques qui ne peut être délaissée. Plusieurs des communautés et économies côtières du Canada sont fortement dépendantes de la pêche, très peu d'autres possibilités de gagner leur vie s'offrant aux personnes qui y vivent. Dans un sens très réel, la viabilité de ces collectivités humaines dépend de la durabilité des ressources halieutiques.

Le nouveau réseau canadien des aires marines nationales de conservation peut aider à relever ces défis. Les objectifs principaux de Parcs Canada dans le cadre de la mise sur pied de ce système consistent à préserver des zones représentatives des environnements océaniques et des Grands Lacs et de promouvoir une sensibilisation, une appréciation et une compréhension de la part du public relativement à notre patrimoine marin. Compte tenu de l'état endommagé et de la santé mise en péril des océans du globe, l'interprétation de ces zones par Parcs Canada jouera un rôle important afin de susciter la sensibilisation du public et améliorer la connaissance qu'ont les Canadiens de l'environnement marin.

Les Canadiennes et les Canadiens étant armés d'une meilleure « compréhension océanique », Parcs Canada saura susciter un appui de leur part pour des politiques gouvernementales favorisant l'utilisation

durable et la protection de l'environnement marin canadien, cet appui ne pouvant que croître et devenir le plus grand héritage des aires marines nationales de conservation.

Caractéristiques uniques des océans :

Incidences pour les aires protégées

En milieu terrestre, les communautés écologiques sont souvent associées à des régions circonscrites par des caractéristiques géographiques telles que les montagnes et les rivières. Toutefois, dans l'environnement marin, des frontières précises sont rares. Les échelles géographiques sont larges, et les processus biologiques souvent ne se limitent pas à une région donnée. La colonne d'eau qui fournit l'alimentation à une bonne partie de la vie océanique est un milieu mobile et tridimensionnel.

Ces caractéristiques signifient que les recensements de l'environnement océanique prennent du temps et sont coûteux. Jusqu'à dernièrement, ces difficultés ont empêché les scientifiques d'être en mesure d'évaluer l'efficacité des régions marines protégées, comme par exemple les aires marines nationales de conservation du Canada. Toutefois, en 2001, après deux ans et demi d'examens scientifiques rigoureux, 161 des meilleurs spécialistes mondiaux des sciences de la mer ont signé un protocole d'accord sur l'efficacité des réserves marines. Les scientifiques ont jugé que les réserves marines :

- préservaient tant la pêche que la biodiversité;
- constituaient la meilleure façon de protéger des espèces résidentes; et
- fournissaient un point de repère critique pour l'évaluation des menaces aux communautés océaniques.

De plus, les scientifiques ont déclaré que les réseaux d'aires protégées étaient nécessaires pour la pêche à long terme et que les avantages que procurent la conservation et les renseignements scientifiques existants justifiaient la création immédiate de réserves marines pleinement protégées à titre d'outil de gestion principal des pêches. En bref, ces aires procurent des avantages certains, non seulement pour la conservation et le tourisme, mais aussi pour les pêcheries locales.

Parcs Canada/F. Mercier

Baleine franche
(au large de la Nouvelle-Écosse)

Une variété d'options afin de protéger les aires marines

En plus de créer des aires marines nationales de conservation, d'autres initiatives peuvent aussi être employées par le gouvernement fédéral afin de protéger des aires marines. En vertu de la *Loi sur les océans du Canada*, Pêches et Océans Canada crée des « aires marines protégées » aux fins de conservation et de protection des poissons et autres ressources marines vivantes, ainsi que de leur habitat, y compris des espèces en péril, de même qu'aux fins de conservation et de protection des habitats uniques et des aires présentant une grande biodiversité ou productivité biologique.

Le Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement Canada est responsable de plusieurs initiatives aux termes desquelles il est possible de désigner des zones en vue de la protection, lesquelles zones peuvent comprendre des éléments marins. Parmi ces initiatives, mentionnons les programmes qui visent

les réserves nationales de faune et des sanctuaires d'oiseaux migrateurs. De plus, une nouvelle désignation d'Environnement Canada a été créée aux termes de laquelle des « zones marines d'espèces sauvages » pourraient faire l'objet d'une protection. À présent, les îles Scott situées à la pointe nord de l'île de Vancouver sont le seul site qui est envisagé aux fins d'inclusion dans cette catégorie.

Aires marines nationales de conservation du Canada

Il n'est pas inhabituel d'avoir recours à une variété de programmes afin de relever les défis que pose la conservation des océans. Les États-Unis, par exemple, emploient cinq catégories différentes d'aires marines protégées par le gouvernement fédéral. Les aires marines nationales de conservation de Parcs Canada se démarquent des autres initiatives canadiennes puisque leur orientation principale consiste à représenter la diversité des environnements marins canadiens. Elles complètent les autres initiatives fédérales et permettent de fournir une gamme exhaustive de mesures de conservation afin de protéger les océans du Canada.

Les aires marines nationales de conservation sont choisies afin de représenter le patrimoine marin naturel et culturel du Canada et leur gestion englobe un mandat précis afin d'assurer des activités récréatives et éducatives. Il s'agira généralement de zones de protection marine plus vastes que celles établies par Pêches et Océans Canada. Les sanctuaires du Service canadien de la faune, quoiqu'ils soient vastes (surtout dans l'Arctique), sont conçus principalement pour protéger des espèces individuelles plutôt que des écosystèmes intégraux et n'ont recours à aucune norme minimale afin de contrôler les activités extractives.

Parcs Canada possède également une longue tradition de gestion d'aires et d'écosystèmes et d'activités de conservation et de protection. De surcroît, Parcs Canada favorise activement le tourisme, lorsque cela convient, et consulte les collectivités locales et les peuples autochtones, voire interagit avec ceux-ci.

Ainsi toute l'expérience et l'expertise sur le plan de l'organisation de Parcs Canada peuvent être employées dans le cadre de la création et de la gestion des aires marines nationales de conservation.

Les aires marines nationales de conservation renfermeront des zones où des mesures spéciales de protection peuvent être mises en oeuvre, par exemple des zones où la prise de poissons est interdite. L'emplacement et la taille de ces zones seront décidés par voie de consultation entre les pêcheurs, les scientifiques, les agents de conservation de l'environnement, les organismes gouvernementaux et d'autres intervenants. Ces décisions seront cruciales en vue d'assurer l'efficacité et le succès des aires marines de conservation puisque la préservation de petits fragments d'un océan non productif ne procureront que peu d'avantages.

À l'exception des zones où la prise de poissons est interdite, la pêche commerciale, récréative et traditionnelle sera autorisée à se poursuivre dans les aires marines nationales de conservation et sera gérée en fonction de la viabilité écologique. Parcs Canada travaillera de concert avec Pêches et Océans Canada dans le cadre de la gestion de la pêche dans les aires marines de conservation. Certaines activités seront formellement interdites dont l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures et de minéraux. Tout rejet sera également défendu.

Parcs Canada/F. Mercier

Côte de l'île de Terre-Neuve

La gestion des aires marines nationales de conservation sera fondée sur des partenariats et la collaboration. Ces aires serviront de modèle d'utilisation durable et leurs habitats non perturbés seront d'une valeur scientifique importante pour la surveillance écologique. Elles aideront également à préserver la biodiversité et à restaurer et à protéger les espèces disparues et les espèces en péril. Les aires marines nationales de conservation deviendront des centres de connaissances et d'interprétation et permettront de promouvoir la conservation, l'éducation et le tourisme.

Comment seront gérées les aires marines nationales de conservation du Canada?

La participation et la responsabilisation continue seront des éléments majeurs dans l'établissement et la gestion des aires marines nationales de conservation. La loi exige que, lorsqu'une aire est formellement établie, des documents énonçant la nature et la portée des consultations publiques soient déposés au Parlement. Une fois qu'une aire est établie, un comité consultatif de gestion est nommé par la ministre du Patrimoine canadien. Le comité fournit une orientation stratégique par l'apport qu'il offre aux plans directeur et au plan d'entreprise et il fournit également des occasions pour la consultation permanente du public.

Le plan directeur de chaque aire marine nationale de conservation est au moins revu tous les cinq ans. Les plans sont formulés par l'entremise d'un processus public mais, en dernière instance, doivent être approuvés par la ministre et déposés au Parlement. De plus, un plan directeur provisoire doit être en place avant qu'une aire puisse être établie. La loi exige que la ministre fasse rapport au Parlement sur l'état des aires marines nationales de conservation tous les deux ans.

Parcs Canada/F. Mercier

Macareux moine dans la baie de Fundy

Où les aires marines nationales de conservation du Canada seront-elles situées?

L'Agence Parcs Canada a élaboré un plan de réseau en fonction de 29 régions marines naturelles, dans l'Arctique, le Pacifique, l'Atlantique et les Grands Lacs. L'objectif recherché par Parcs Canada est que chaque région marine soit représentée par au moins une aire marine nationale de conservation.

Certaines régions disposent déjà d'une protection marine limitée puisque les limites de plusieurs parcs nationaux côtiers ont été dessinées afin d'inclure les eaux marines adjacentes. Toutefois, les aires ainsi protégées sont généralement très petites et ne suffisent pas à fournir une représentation intégrale de l'ensemble de leurs régions marines.

Le parc national marin du Canada Fathom Five, dans la baie Georgienne, a été établi en 1987 à titre de premier parc national marin du Canada. Il est également très petit et ne bénéficie pas encore de la pleine protection qu'offre la loi. En 1990, le Canada et le Québec ont signé une entente afin d'établir et de gérer conjointement le parc marin du

Saguenay–Saint-Laurent. La *Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent* est entrée en vigueur en 1998. Elle accorde un cadre législatif formel au parc marin et, pour l'heure, le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent est la seule aire marine de conservation officiellement et pleinement protégée au Canada.

De plus, plusieurs faits nouveaux très prometteurs se produisent dans d'autres régions et permettent d'espérer que ce parc ne restera pas longtemps seul. En 1995, le Canada et la Colombie-Britannique ont signé une entente menant à l'établissement d'une nouvelle réserve de parc national dans le sud des îles Gulf et à une étude de faisabilité pour la création d'une réserve d'aire marine nationale de conservation dans les eaux limitrophes. Plus de 23 kilomètres carrés ont été acquis en vue de l'établissement du parc national dans lequel on trouve plusieurs littoraux spectaculaires. L'appui du public a été particulièrement solide non seulement en vue de l'établissement de la nouvelle réserve de parc national, mais également pour la protection plus complète qui serait fournie par une réserve d'aire marine nationale de conservation.

Plus au nord, au large de la côte de la Colombie-Britannique se trouvent les îles de la Reine-Charlotte, que leurs habitants haïda appellent les Haïda Gwaii. Une des régions marines les plus riches non seulement au Canada mais dans le monde entier, les eaux des îles de la Reine-Charlotte abritent une vaste diversité d'oiseaux marins, de baleines, de poissons et d'invertébrés. Une grande partie de la pointe sud de l'archipel est maintenant protégée dans le cadre d'un parc national qui est géré en collaboration par Parcs Canada et les Haïdas. Les deux s'entendent pour dire que la création d'une aire marine nationale de conservation adjacente constitue une priorité. D'autres consultations publiques, portant sur des sujets telle que l'élaboration d'un plan directeur relatif à la pêche et d'un plan directeur provisoire, seront requises afin de transformer en réalité l'espoir qui est nourri d'établir une aire marine nationale de conservation.

Le littoral nord du lac Supérieur est une autre région où un consensus important existe en faveur de la création d'une aire marine nationale de conservation afin de protéger les lieux de ponte de la truite, les sites de nidification des faucons pèlerins ainsi qu'une variété de lieux culturels. Une étude de faisabilité a été complétée en 2000. Le Canada et l'Ontario travaillent présentement ensemble afin d'établir une aire marine nationale de conservation qui, lorsqu'elle sera concrétisée, constituera l'une des aires d'eau douce protégées les plus importantes au monde.

D'autres candidats en vue de l'établissement d'aires marines nationales de conservation ont été choisis dans plusieurs régions et des zones ont été recensés dans environ une douzaine d'autres régions.

Parcs Canada/F. Mercier

Iceberg au large de Terre-Neuve-et-Labrador

Défis à venir

L'Agence Parcs Canada est le premier service de parcs à avoir été créé dans le monde et elle cumule presque un siècle d'expérience dans la gestion des parcs nationaux terrestres. Toutefois, pour ce qui est des aires marines, l'Agence vient tout juste de s'y mouiller. Il reste encore beaucoup à apprendre, surtout dans le domaine scientifique. Tout comme pour les parcs terrestres, les collectivités locales sont également des éléments majeurs pour créer et gérer avec succès des aires marines nationale de conservation. L'Agence Parcs Canada est, par conséquent, fermement engagée à poursuivre sa fière tradition de travailler efficacement avec tous les intervenants, y compris les peuples autochtones et d'autres organismes gouvernementaux. Les aires marines nationales de conservation ne sont

pas des « parcs nationaux sur l'eau », mais un concept fondamentalement différent. La réussite du programme des aires marines nationales de conservation exigera la pleine coopération de plusieurs partenaires, y compris d'autres organismes, tant à l'échelle fédérale que provinciale.

Les défis qui se posent à la création d'un réseau d'aires marines nationales de conservation exigeront que temps, confiance et argent y soient consacrés afin de les surmonter. Malheureusement, le temps fait cruellement défaut. Chaque jour et chaque année qui passent sans progrès compromettent davantage la qualité de l'environnement océanique du Canada. Les Canadiennes et les Canadiens doivent donc agir rapidement afin de créer des liens de confiance entre les partenaires et d'assurer une sensibilisation aux objectifs communs. Des ressources financières seront nécessaires afin de réaliser ces objectifs et d'atteindre et de maintenir les niveaux de protection requis.

Conclusion – Un objectif qui en vaut la peine

En 1970, le ministre des Affaires indiennes et du Nord de l'époque, l'honorable Jean Chrétien, avait commandé une étude afin d'examiner les pratiques des parcs marins à travers le monde. Le but recherché dans le cadre de cet exercice consistait à élaborer un cadre conceptuel pour l'établissement d'un programme national de parcs marins au Canada. L'année suivante, Parcs Canada a obtenu le feu vert du Cabinet pour aller de l'avant. Au cours des années qui ont suivi, Parcs Canada a dû composer avec le défi d'élaborer des politiques exhaustives afin d'orienter la sélection d'aires marines convenables et la gestion des écosystèmes marins. Les efforts de l'Agence ont connu leur point culminant avec l'élaboration d'un plan de système en 1995, et enfin avec l'adoption de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* en 2002.

La route n'a pas été facile. Les efforts déployés au début afin d'établir des parcs côtiers ou marins ont échoué à Ship Harbour et à Cape LeHave en Nouvelle-Écosse, à West Isles dans la baie de Fundy et dans la région Bonavista à Terre-Neuve-et-Labrador. Toutefois, Parcs Canada a tiré des leçons tant des réussites que des échecs et continue à travailler avec ardeur en vue de l'établissement d'un réseau d'aires marines nationales de conservation digne du Canada et du peuple canadien et qui n'aura d'égal que la splendeur de nos glorieux parcs nationaux terrestres.

À l'automne 2002, le premier ministre Jean Chrétien a annoncé que cinq aires marines nationales de conservation seraient établies au cours des cinq prochaines années. Ce nouveau défi mettra davantage Parcs Canada à l'épreuve et la renforcera en tant qu'institution. Les Canadiennes et les Canadiens peuvent célébrer la détermination dont Parcs Canada a fait preuve et envisager un programme d'établissement d'aires marines de conservation qui s'accélèrera et qui permettra d'assurer la protection et l'utilisation viable de l'environnement marin canadien.

1 PARCS NATIONAUX DU CANADA

« Les parcs nationaux suscitent en nous des sentiments d'espoir pour l'avenir. Ils nous aident à comprendre le passé. Ils démontrent l'attachement que les Canadiens ont avec la terre et l'état dans lequel nous la conservons. C'est dans les parcs que nous retrouvons cette partie de notre être qui vibre à la vue des grands espaces et de la nature sauvage et majestueuse. »

– Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada

Parcs Canada/A. Cornellier

Formation rocheuse (monolithe) sur l'île Niapiskau dans la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan

Introduction

Les parcs nationaux protègent des exemples représentatifs des paysages et phénomènes naturels du Canada. Ensemble, ils racontent l'histoire des débuts naturels de ce pays ainsi que des processus qui se poursuivent – naissance de montagnes, émergence de lacs, croissance de forêts, rivières qui coulent, renouvellement par l'incendie, évolution des prairies, formation de glaciers. Chaque parc national possède des caractéristiques uniques, une histoire propre, une voix distincte.

Afin que le réseau des parcs nationaux du Canada soit le reflet précis de la richesse et de la diversité du paysage canadien, une telle variété de parcs et de caractéristiques est nécessaire. À la fin de la période couverte par ce rapport, les 39 parcs nationaux du Canada représentaient 25 des 39 régions naturelles terrestres distinctes recensées par Parcs Canada. Chacun de ces parcs constitue une partie intégrale du réseau plus vaste des parcs nationaux, lequel a été créé afin de protéger des milieux représentatifs du patrimoine naturel du Canada au profit des générations actuelles et futures.

Ce réseau, toutefois, n'est pas parachevé. Le gouvernement du Canada a pris l'engagement ferme d'établir un parc national ou une réserve de parc national au sein de chaque région naturelle (voir la

Carte 1 : Régions naturelles et parcs nationaux

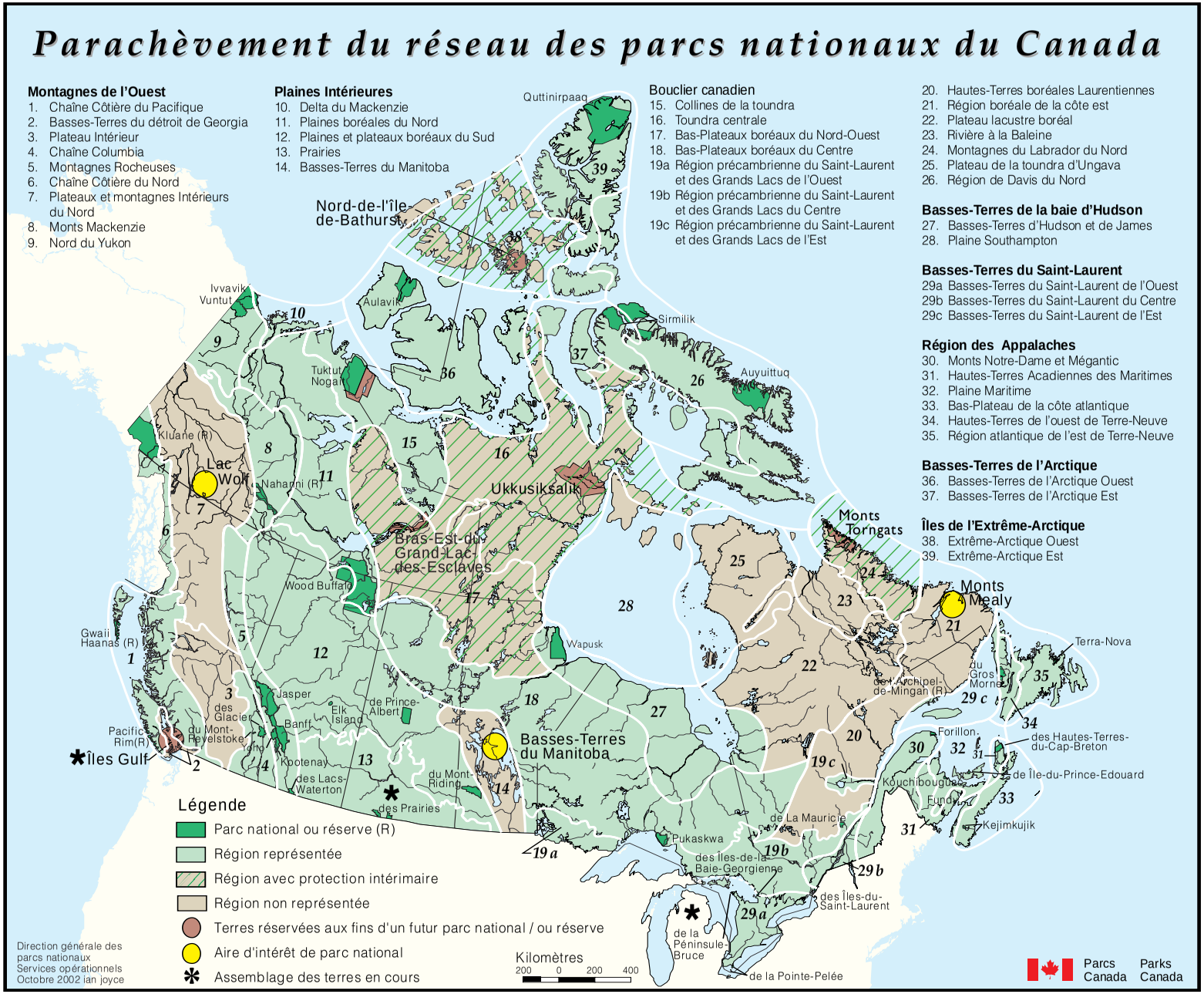

carte 1). C'est seulement lorsqu'un parc national aura été désigné dans chanque région que la protection de la splendeur naturelle et de la diversité du Canada seront assurées dans leur pleine mesure. Or, la détermination dont fait preuve Parcs Canada afin d'établir des parcs dans chacune des 14 régions non représentées fait face à des défis considérables. En effet, les occasions permettant de protéger des aires importantes et intactes de la nature sauvage disparaissent rapidement.

Un autre défi tout aussi important entrave la protection des parcs nationaux existants, soit un stress environnemental intense. L'ancien directeur général de Parcs Canada, Tom Lee, a résumé la question ainsi :

« Le défi consiste à maintenir et, dans certains cas, à rétablir leur intégrité écologique. Sans l'intégrité, l'essence même des parcs nationaux, ce pourquoi ils sont valorisés, sera perdue. La perte de l'intégrité écologique se produit aujourd'hui. Il ne s'agit pas uniquement d'un problème en soi, elle diminue la possibilité de fournir une expérience enrichissante de haute qualité pour les visiteurs. »

Afin de gérer les parcs nationaux de manière à préserver leur intégrité écologique, Parcs Canada doit nécessairement comprendre tant l'écosystème d'un parc donné que les changements qui s'y produisent. Même s'il manque présentement à l'Agence la capacité et les ressources pour surveiller tous les aspects des écosystèmes des parcs et de leur évolution, celle-ci a axé ses efforts stratégiquement sur la surveillance des indicateurs clés de l'intégrité de l'écosystème. Ce rapport fait état de certains de ces efforts, ainsi que de certaines des mesures prises afin de protéger, préserver et rétablir l'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada.

L'évaluation de l'intégrité de l'ensemble des écosystèmes des parcs nationaux canadiens est une entreprise de taille. L'évolution des écosystèmes peut être subtile, complexe et lente. Le réseau des parcs nationaux est dispersé géographiquement, couvrant un territoire vaste et souvent très isolé. Tous ces facteurs présentent des défis immenses à la production de rapports utiles et exhaustifs à court terme sur la santé des écosystèmes.

Pour ces motifs, ce chapitre contient des capsules choisies afin d'illustrer les divers aspects des écosystèmes des parcs nationaux. Le présent rapport est le quatrième de Parcs Canada sur l'état des aires patrimoniales protégées et mise sur les rapports antérieurs publiés en 1994, 1997 et 1999. La capacité de Parcs Canada de faire état de la condition des parcs nationaux s'est améliorée depuis le premier rapport et continuera de se faire avec la connaissance accrue des écosystèmes des parcs, l'évolution de la science écologique et l'amélioration de la compréhension de la manière dont il faut gérer la relation entre les activités humaines et l'environnement.

Rapport d'avancement :

Création de nouveaux parcs nationaux et aires marines nationales de conservation en 2000-2001

CRÉATION DE NOUVEAUX PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES DE PARC NATIONAL DU CANADA

En 2000 et 2001, Parcs Canada a continué de faire des progrès importants dans l'une de ses priorités principales, soit la réalisation du réseau des parcs nationaux en obtenant la représentation de l'ensemble de 39 régions naturelles des parcs nationaux. Un facteur important dans le rythme de création des nouveaux parcs est le degré de collaboration de la part des intervenants et de l'appui du grand public en vue de la création d'un parc projeté.

Tel qu'il a été mentionné plus haut, 25 régions naturelles sont présentement représentées par 39 parcs nationaux et réserves de parc national. Dans les 14 régions non représentées, les possibilités de protéger de larges zones naturelles intactes disparaissent rapidement, en raison d'exploitations concurrentielles des terres, soit l'aménagement urbain, la foresterie, l'extraction minière et l'agriculture. Dans ce qui, en effet, est une course contre le temps, des efforts ont été déployés afin de préserver plusieurs écosystèmes importants non représentés, y compris des milieux du type boréal, arctique, des prairies et des milieux marins.

La promulgation de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* le 20 octobre 2000 a été une réalisation importante. La nouvelle loi fournit un cadre législatif

moderne pour l'administration et le contrôle des parcs nationaux du Canada et a confirmé que l'intégrité écologique constituera la priorité principale pour la gestion des parcs. Elle a également harmonisé le processus d'établissement ou d'élargissement des parcs nationaux et réserves de parc national à venir. La loi a établi officiellement sept parcs nationaux et une réserve aux fins de la création d'un parc : les parcs nationaux du Canada du Gros-Morne, Aulavik, Wapusk, des Prairies, Sirmilik, Auyuittuq et Quttinirpaaq et la réserve de parc national du Canada Pacific Rim.

Les parcs nationaux du Canada couvrent une superficie de 244 540 kilomètres carrés, soit environ 2,5 pour cent de la masse terrestre du pays. Même si aucun nouveau parc national n'a été créé au cours de la période visée par ce rapport (les parcs cités ci-dessus avaient déjà été créés, la nouvelle loi leur a simplement accordé une reconnaissance formelle), de solides progrès ont été réalisés en vue de la finalisation du réseau des parcs nationaux.

Au cours de la période visée par le présent rapport, les négociations d'ententes de parc énonçant des modalités et conditions pour la création de nouveaux parcs nationaux dans les îles Gulf (région 2 en Colombie-Britannique) et Ukkusiksalik (région 16 dans le territoire du Nunavut) ont été conclues. Par ailleurs, les négociations à l'égard d'une réserve de parc national dans les monts Torngat (région 24 à Terre-Neuve-et-Labrador) ont progressé considérablement par le biais de négociations tant avec la province qu'avec la Labrador Inuit Association. L'acquisition de terres s'est poursuivie dans les parcs nationaux existants où le remembrement territorial est incomplet, par exemple les parcs nationaux du Canada des Prairies et de la Péninsule-Bruce.

Faits saillants

Les progrès réalisés en vue de la création de parcs nationaux dans les 14 régions naturelles qui restent varient. Le moment de leur établissement dépend de plusieurs facteurs dont la collaboration et le partenariat avec les organismes autochtones et les autres paliers de gouvernements.

UKKUSIKSALIK (baie Wager, Nunavut)
Le parc national projeté s'étend sur plus de 150 kilomètres vers l'intérieur des terres à partir de la baie d'Hudson. Il met en valeur des îles et côtes arrondies par les glaciers, des falaises riches en couleurs et des waddens derrière lesquels s'étendent des plaines de toundra. Les terres du parc ont bénéficié d'une protection provisoire en 1996 aux termes de la *Loi sur les terres territoriales*. En 2001, Parcs Canada, la Kivalliq Inuit Association et le gouvernement du Nunavut ont complété la négociation d'une entente sur les répercussions et les retombées pour les Inuits en vue de la création du parc selon ce qui est requis aux termes de l'Accord de 1993 sur les revendications territoriales du Nunavut. Au moment de sa création, le parc protégera presque 20 000 kilomètres carrés et un bassin hydrographique presque intégral dans le centre de l'Arctique. Il est prévu que l'entente définitive soit signée très prochainement.

Parcs Canada

Île Bathurst (Nunavut)

ÎLE-BATHURST (Nunavut)
Le parc national projeté est représentatif des hivers rudes, de vastes étendues de roche-mère et par une saison de croissance très courte, typique de l'Extrême-Arctique. Une importante aire de mise bas pour le caribou de Peary, une espèce en voie de disparition, se trouve dans cette région. Une étude de faisabilité du parc touche à sa fin. Elle sera suivie de négociations en vue de la conclusion d'une entente sur les répercussions et les retombées pour les Inuits. Après examen des résultats des inventaires des stocks biologiques, minéraux et d'hydrocarbures

ainsi que d'études sur le terrain, des travaux ont été réalisés sur l'élaboration des limites éventuelles du parc. Des terres ont été mises de côté en vue d'une protection provisoire depuis 1996 aux termes de la *Loi sur les terres territoriales*.

BRAS-EST-DU-GRAND-LAC-DES-ESCLAVES (Territoires du Nord-Ouest)
En 1970, une région spectaculaire de 7 407 kilomètres carrés le long du bras est du Grand lac des Esclaves et du lac Artillery a été mise de côté aux fins de création d'un parc national aux termes de la *Loi sur les terres territoriales*. Des consultations sur le parc projeté ont été suspendues peu de temps après, et pendant plusieurs années à la demande de la bande dénée Snowdrift (maintenant Lutsel K'e) et de la Fraternité des Indiens des Territoires du Nord-Ouest (maintenant la Nation dénée) en raison de leurs préoccupations concernant les répercussions possibles du parc sur leur utilisation traditionnelle des terres.

En 2001, la communauté de Lutsel K'e a manifesté un intérêt renouvelé à l'égard du projet de parc national, et des discussions ont repris entre Parcs Canada et les résidents de Lutsel K'e. D'autres Premières nations et des Métis revendiquent aussi des intérêts dans la région.

LAC WOLF (Yukon)
Parcs Canada a désigné la région du lac Wolf dans le sud-est du Yukon comme l'emplacement à privilégier pour un parc national visant à représenter la région naturelle des Plateaux et montagnes Intérieurs du Nord. Lac Wolf fait partie du territoire traditionnel des Tlingit de Teslin. Les lacs, rivières et plateaux environnants, les marécages et forêts constituent un habitat vierge et productif pour le caribou, l'orignal, le loup, la sauvagine et le saumon.

LE SUD DES ÎLES GULF (Colombie-Britannique)
Le sud des îles Gulf renferme la concentration la plus élevée de terres importantes sur le plan écologique et les moins perturbées qui restent dans la région des Basses-Terres du détroit de Georgia. Depuis la signature de l'entente sur l'Héritage patrimonial marin du Pacifique intervenue entre les gouvernements fédéral et provincial en 1995, environ 25 kilomètres carrés ont été acquis conjointement en vue de la création d'un nouveau parc national selon des modalités de « vendeur consentant, acheteur consentant ». Des consultations ont été entreprises avec les Premières nations concernées et en 2001, une entente fédérale-provinciale énonçant les modalités et conditions pour la mise de côté de l'aire à titre de nouvelle réserve de parc national a été négociée avec succès. Des travaux ont été entamés sur la résolution des intérêts que possédaient des tiers dans les terres qui feraient éventuellement partie de la réserve de parc national. Lorsqu'elle sera établie définitivement, la réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf totalisera environ 2 500 hectares, soit plus de six fois la superficie du parc Stanley de Vancouver, et comprendra des parties ou la totalité des 13 îles.

BASSES-TERRES DU MANITOBA (Manitoba)
Un parc national dans la région naturelle des Basses-Terres du Manitoba protégerait une plaine abritant une forêt boréale d'épinettes noires dans des basses-terres, des marécages, des grands lacs d'eau douce et des habitats de rivage, des hautes-terres à forêts mixtes et à faune connexe, dont le caribou des forêts, l'orignal, la sauvagine et des oiseaux de rivage. Le parc national projeté possède deux composantes : Long Point, du côté ouest du lac Winnipeg et la baie Limestone située au coin sud-ouest du lac Winnipeg.

Une étude de faisabilité en vue de la création de ce parc national a débuté en 1994 et des discussions se poursuivent avec les Premières nations et collectivités avoisinantes. Parcs Canada examine les limites du parc projeté dans l'espoir de les rajuster afin de mettre en valeur l'intégrité écologique du parc et sa représentation de la région naturelle.

Parcs Canada/R. Beardmore

Basses-Terres du Manitoba

MONTS TORNGAT (Terre-Neuve-et-Labrador)

Le projet de réserve de parc national du Canada des Monts Torngat protégerait un paysage sauvage spectaculaire formé de montagnes, de fjords pittoresques, de vallées et de régions côtières escarpées. Des falaises mesurant jusqu'à 900 mètres d'altitude se détachent brusquement de la mer. À l'intérieur des terres, les monts Torngat atteignent des sommets qui sont les plus élevés à l'intérieur du Canada, à l'est des Rocheuses.

Une étude menée conjointement par Parcs Canada, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et la Labrador Inuit Association a conclu en 1996 que la création d'une réserve de parc national dans cette région était réalisable. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a procuré une protection provisoire à cette zone d'intérêt en interdisant toute nouvelle activité minière et en prononçant un moratoire sur les demandes de la part de la Couronne. Le Canada, Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que la Labrador Inuit Association sont parvenus à une entente de principe pour la création de cette nouvelle réserve de parc national. En 2001, des négociations sur une entente fédérale-provinciale en vue de la création d'un parc ainsi qu'une entente sur les répercussions et les retombées pour les Inuits du Labrador ont été entamées. Parcs Canada a également proposé de consulter les Inuits de Nunavik concernant le projet de réserve de parc national.

Parcs Canada

Monts Torngat (rivière Palmer dans les monts Torngat) Terre-Neuve-et-Labrador

MONTS MEALY (Terre-Neuve et Labrador)

Situés dans le sud du Labrador, les monts Mealy s'élèvent en flèche depuis le sud du lac à marées Melville, et elles atteignent des hauteurs de plus de 1 100 mètres. Représentative de la région naturelle boréale de la côte est, la zone d'intérêt comprend une toundra de montagnes, des tourbières hautes, une forêt boréale, des rivières sauvages spectaculaires, des écosystèmes côtiers et des espèces animales variées. En mars 2001, une étude de faisabilité a été entamée en vue de la création d'un parc national dans la région des monts Mealy. Elle devrait prendre environ deux ans à être complétée. L'étude évalue également l'appui du public et tente d'établir les limites du parc éventuel. Des consultations permanentes font en sorte de s'assurer que tous les habitants, de Terre-Neuve-et-Labrador et d'ailleurs au Canada aient la possibilité d'exprimer leurs points de vue et leurs idées.

RÉGION NATURELLE DES HAUTES-TERRES BORÉALES LAURENTIENNES (Québec)

En 2000, Parcs Canada a entamé des travaux afin de mettre à jour ses études antérieures visant à cerner des régions naturelles représentatives dans la région naturelle des Hautes-Terres boréales Laurentiennes. Ces travaux qui permettront de désigner une région naturelle représentative éventuelle touchent à leur fin.

Expansion de parcs nationaux et réserves de parc national du Canada existants

L'Agence Parcs Canada s'efforce d'ajouter des terres à divers parcs nationaux existants, à améliorer leur intégrité écologique et à leur permettre de mieux représenter leurs régions naturelles. Pendant la période visée par le présent rapport, les travaux ont été axés sur trois parcs nationaux du Canada : Nahanni et Tuktut Nogait, dans les Territoires du Nord-Ouest, et des Lacs-Waterton, en Alberta.

Parcs Canada/M. Beedell

Réserve de parc national du Canada Nahanni (T.N.-O.)

Faits saillants

RÉSERVE DE PARC NATIONAL DU CANADA NAHANNI (Territoires du Nord-Ouest)

Depuis 1987, Parcs Canada a manifesté publiquement son désir d'élargir la réserve de parc national du Canada Nahanni afin de la rendre plus représentative de la région naturelle des Monts Mackenzie. Certaines études ont confirmé le besoin d'élargissement en trois régions : le plateau Tlogotsho, Ragged Range et une région de modelé karstique au nord du premier canyon.

Le processus de concertation à l'égard de ces expansions s'appelle le processus Deh Cho. Depuis 1999, les Premières nations Deh Cho et le gouvernement du Canada ont entamé ce processus en vue de régler la revendication territoriale complète des peuples dénés dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette revendication territoriale globale comprend une grande partie de la réserve de parc national Nahanni.

En novembre 2001, Parcs Canada, qui avait été invitée à participer au processus Deh Cho, a publié des renseignements sur les aires présentant une valeur de conservation élevée aux alentours de la réserve de parc national Nahanni en vue d'une inclusion éventuelle dans la réserve. Ces régions, ainsi que d'autres terres de conservation projetées et des zones d'aménagement font présentement l'objet d'un examen par le Deh Cho Land Working Group en vue d'une inclusion éventuelle dans un retrait provisoire de terres. Toutes les décisions possibles sont assujetties à une consultation des intervenants.

TUKTUT NOGAIT (Territoires du Nord-Ouest)

Lorsque le parc national du Canada Tuktut Nogait a été créé en 1998 suivant l'entente intervenue entre le Canada, les Inuvialuit et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, seule une partie du travail avait été complétée. Des terres avaient été mises de côté dans deux autres régions afin de représenter convenablement la région naturelle des Collines de la toundra et afin d'assurer l'intégrité écologique du parc national. L'une de ces régions se trouve dans le secteur de l'accord du Sahtu, juste au sud du parc.

En 2001, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé que le gouvernement fédéral s'apprêtait à négocier avec les Dénés du Sahtu et les Métis au sujet de l'ajout au parc de terres se trouvant au sein de leur territoire traditionnel dans le parc national du Canada Tuktut Nogait. Parcs Canada a immédiatement entamé des négociations avec la Déline Land Corporation, pour le compte des Dénés du Sahtu et des Métis afin de réaliser le parc dans le secteur de l'accord du Sahtu. Environ 1 850 kilomètres carrés seraient ajoutés aux 16 340 kilomètres carrés du parc existant et les parties espèrent conclure une entente très prochainement.

Parcs Canada/D. Harvey

Lac Hornaday dans le parc national du Canada Tuktut Nogait (T.N.-O.)

PARC NATIONAL DU CANADA DES LACS-WATERTON (Alberta)
Parcs Canada oeuvre de concert avec le gouvernement de la Colombie-Britannique afin d'évaluer une proposition qui aurait pour effet de protéger un paysage accidenté de la vallée Flathead par une réserve de parc national située immédiatement à l'ouest du parc national des Lacs-Waterton. La protection de cette étendue améliorerait l'intégrité écologique du parc actuel et compléterait un coin manquant à l'International Peace Park. Si le gouvernement provincial réagit favorablement à la proposition, et que la Première nation manifeste son accord, les négociations en vue d'un accord pourraient débuter.

Création de nouvelles aires marines nationales de conservation du Canada

La politique afférente aux aires marines nationales de conservation, approuvée pour la première fois en 1986, sert de fondement aux mesures de protection et de conservation d'un réseau d'aires représentatives des milieux marins du pays prises par Parcs Canada. Un plan de réseau, semblable à celui visant les parcs nationaux qui a été publié en 1995, établit les lignes directrices en vue de la création de nouvelles aires. Intitulé D'un océan à l'autre, le plan divise les eaux océaniques canadiennes et les Grands Lacs en 29 régions marines naturelles, l'objectif étant de représenter chacune de ces régions marines au sein d'un réseau d'aires marines nationales de conservation.

La mise en oeuvre de ce plan en est à ses débuts. Deux régions marines, soit l'estuaire du Saint-Laurent et la baie Georgienne, seront respectivement représentées par le parc marin Saguenay–Saint-Laurent au Québec et par le parc marin national du Canada Fathom Five en Ontario. Certains éléments d'une troisième région, soit la plate-forme de l'île de Vancouver, sont représentés partiellement au sein de la partie marine de la réserve de parc national du Canada Pacific Rim. Les travaux en vue de la création de la réserve d'aire marine nationale de conservation du Canada Gwaii Haanas dans les îles de la Reine-Charlotte se poursuivent et des progrès consi-dérables ont été réalisés en vue de la création d'une aire marine nationale de conservation dans le lac Supérieur.

Le 27 novembre 2001, la Chambre des communes a adopté la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*. La loi énonce le cadre juridique de la création et de la gestion du réseau des aires marines nationales de conservation du Canada, et a reçu la sanction royale en 2002.

Tout comme avec le réseau des parcs nationaux, le rythme avec lequel sont établies de nouvelles aires marines nationales de conservation est souvent indépendant de la volonté directe de Parcs Canada. Il faut relever le défi de composer avec des questions régionales complexes et avec l'utilisation prolongée des terres à des fins d'exploitation des ressources, un processus qui peut être très long.

Faits saillants

LAC SUPÉRIEUR (Ontario)
La région projetée en vue de représenter le milieu marin du lac Supérieur offre une grande variété tant sur le plan géologique que structurel. Elle est dotée de falaises à pic, de grottes sous-marines, de flèches et de plages soulevées. Une étude de faisabilité fédérale-

Carte 2 : Régions marines nationales et aires marines nationales de conservation

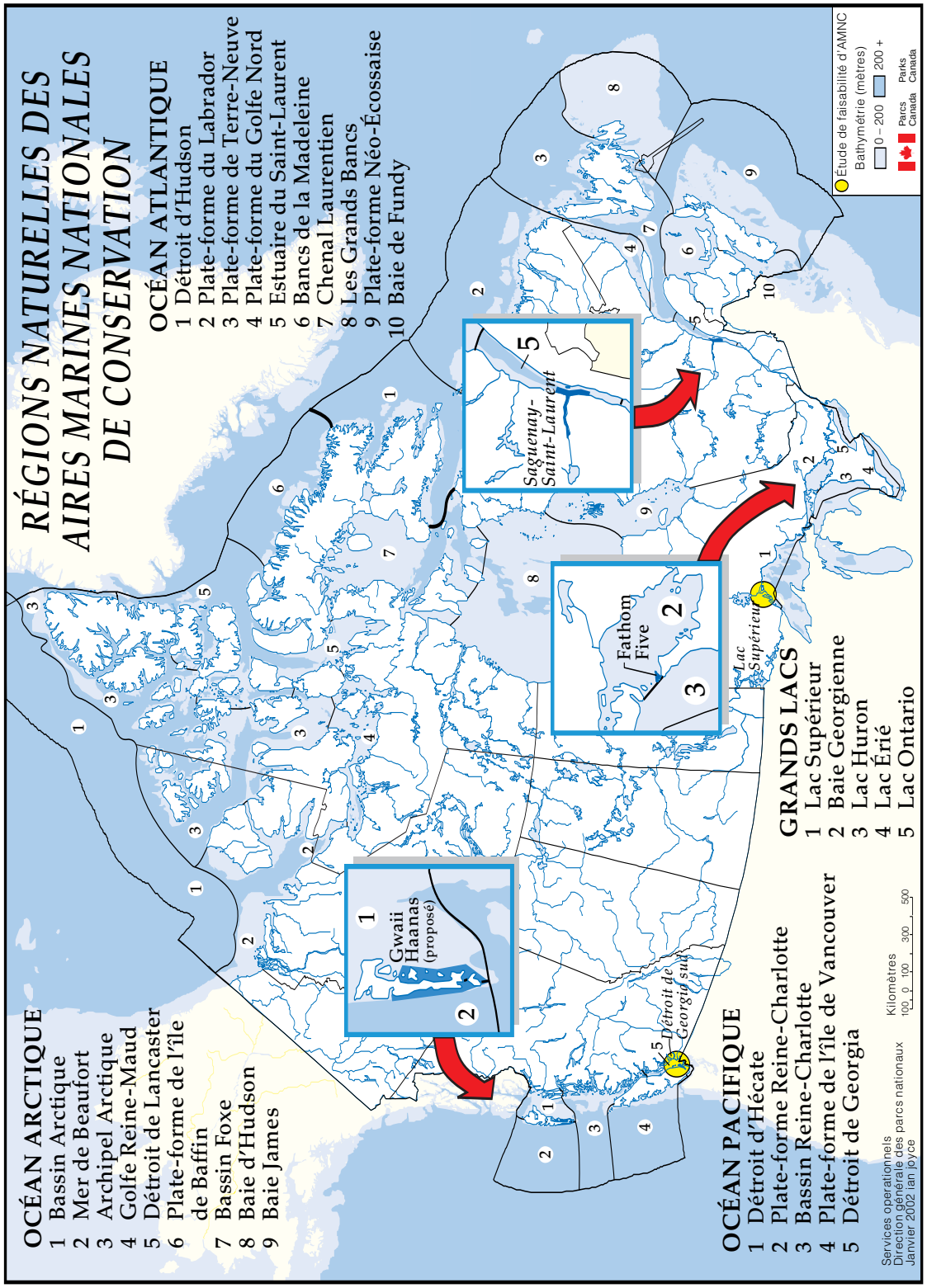

Parcs Canada/F. Mercier

Rivage du lac Supérieur

Parcs Canada/D. Hardie

Partie sud du détroit de Georgia

provinciale qui a été entamée en 1997, est maintenant terminée. Elle a, en autres, conclu qu'il existe un appui régional solide relativement à l'initiative et elle a recommandé de poursuivre la création d'une aire marine nationale de conservation dans le lac Supérieur.

Après un examen supplémentaire des préoccupations exprimées localement, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé en novembre 2001, que le champ était libre pour que Parcs Canada entame des négociations avec le gouvernement de l'Ontario en vue de la création d'une aire marine nationale de conservation du lac Supérieur. Une entente définitive devrait intervenir entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario très prochainement.

SUD DU DÉTROIT DE GEORGIA (Colombie-Britannique)

L'entente sur l'Héritage patrimonial marin du Pacifique de 1995 comprenait un engagement de la part du Canada et de la Colombie-Britannique d'entreprendre conjointement une étude en vue d'évaluer la faisabilité de la création d'une aire marine nationale de conservation dans le sud du détroit de Georgia. Une étude de faisabilité avec la province a été annoncée en novembre 1998. Depuis lors, des consultations informelles concernant les objectifs de l'étude et de sa manière de procéder ont été entreprises avec des organismes des gouvernements fédéral et provincial, des administrations locales, les Premières nations et un éventail important d'intervenants du milieu marin.

GWAII HAANAS (Colombie-Britannique)

Ce projet d'aire marine nationale de conservation a été prévu dans l'entente fédérale-provinciale de 1988 signée par le Canada et la Colombie-Britannique visant à établir la réserve de parc national du Canada Gwaii Haanas. Les limites de la région ont été confirmées en 1993 et les droits pétroliers relativement à la région ont été abandonnés en 1997 avec l'aide de la Société canadienne de conservation de la nature. La cession nécessaire des droits relatifs aux fonds marins de la part de la Colombie-Britannique au gouvernement fédéral a été réalisée en 2001. Les étapes qui restent afin d'établir ce projet de réserve d'aire marine nationale de conservation comprennent la négociation d'un régime de gestion coopérative avec Pêches et Océans Canada et le Conseil de la nation Haïda, ainsi qu'une consultation approfondie avec les utilisateurs locaux.

BASSIN DE LA REINE-CHARLOTTE, RÉGION DU PACIFIQUE 3 (Colombie-Britannique)

Quatre aires éventuelles sont considérées afin de représenter cette région marine et ont été recensées par Parcs Canada en vue d'un examen par Pêches et Océans Canada et la province de la Colombie-Britannique dans le cadre d'un exercice de planification côtière. Une proposition d'aire marine nationale de conservation plus précise pourrait découler de ce processus de concertation.

Progrès réalisés en vue de la création d'un réseau de rivières du patrimoine canadien

Le Canada a l'intendance de 20 pour cent de l'eau douce de la planète. En janvier 1984, le Réseau de rivières du patrimoine canadien (RRPC) a été établi par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des parcs en vue de donner une reconnaissance nationale aux rivières importantes du Canada, de préserver les meilleurs exemples des rivières du patrimoine canadien et d'encourager le public à en apprendre davantage au sujet des rivières canadiennes et à mieux les apprécier. Parcs Canada est le principal organisme fédéral responsable du réseau. Au cours des 17 années depuis sa fondation, le Réseau canadien est devenu le programme de conservation des rivières qui a connu la croissance la plus rapide au monde.

PROGRÈS RÉALISÉS DEPUIS 1999

Depuis 1999, les plans directeurs de six rivières ont été complètés, ce qui a permis leur désignation officielle au titre de rivières du patrimoine canadien par les ministres. Ce sont les rivières Rideau, Thames, St. Mary's, Detroit et Humber, en Ontario, de même que la rivière Main, à Terre-Neuve-et-Labrador.

La rivière Hayes au Manitoba et le bassin The Three Rivers (Montague/Valleyfield, Cardigan et Brudenell) à l'Île-du-Prince-Édouard ont été nommées candidates au titre de rivières du patrimoine canadien.

En tout, 38 rivières font présentement partie du réseau pour une longueur totale de plus de 9 000 kilomètres.

L'AGENCE PARCS CANADA ET LE RÉSEAU DES RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN

L'Agence Parcs Canada possède un petit secrétariat qui travaille pour le compte de la Commission des rivières du patrimoine canadien et fournit une aide technique et financière aux gouvernements provinciaux et territoriaux affin de mener des études sur le Réseau de rivières du patrimoine canadien. Par l'entremise de ce secrétariat, Parcs Canada fournit un appui à un programme de communications et de commercialisation qui fait la promotion du RRPC, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Parcs Canada est responsable de la gestion de six rivières du patrimoine canadien : le Canal-Rideau en Ontario qui est également un lieu historique national du Canada, la rivière Nahanni Sud qui coule dans la réserve de parc national du Canada Nahanni, la rivière Alsek qui traverse le parc national du Canada Kluane et trois rivières dans les parcs nationaux des montagnes, soit la Kicking Horse dans le parc national du Canada Yoho, l'Athabasca dans le parc national du Canada Jasper et la rivière Saskatchewan Nord dans le parc national du Canada Banff.

Pour de plus amples renseignements sur le programme du RRPC, veuillez visiter notre site Web à l'adresse *www.chrs.ca.*

Intégrité écologique des parcs nationaux du Canada

INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE : LA PREMIÈRE PRIORITÉ DES PARCS NATIONAUX

Dans chaque parc national du Canada, la priorité primordiale consiste à maintenir ou à rétablir l'intégrité écologique. L'Agence Parcs Canada s'est engagée à réduire les agents de stress qui ont une incidence négative sur les écosystèmes des parcs et, lorsque cela est souhaitable et réalisable, de rétablir leur biodiversité et leurs fonctions naturelles.

En novembre 1998, la ministre du Patrimoine canadien a constitué la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada dont l'objectif consistait à cerner les questions pertinentes, à examiner la méthode employée par Parcs Canada afin de maintenir l'intégrité écologique et à fournir des recommandations en vue d'apporter des améliorations.

En 2000, la Commission a publié son rapport intitulé *Intacts pour les générations futures? : Protection de l'intégrité écologique par les parcs nationaux du Canada.*

La conclusion principale énoncée dans le rapport constate que les parcs nationaux du Canada sont gravement mis en péril en raison d'agents de stress ayant leurs sources tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des limites des parcs. La Commission est également parvenue à la conclusion que sans la prise de mesures immédiates la détérioration se poursuivrait dans l'ensemble du réseau des parcs.

En réaction au rapport de la Commission, Parcs Canada a réaffirmé que sa première priorité consistait à assurer la protection et le rétablissement de l'intégrité écologique. L'Agence a également souligné que la seule manière dont les générations actuelles et futures de Canadiennes et de Canadiens et les visiteurs d'autres pays pourront continuer à profiter d'une expérience naturelle véritable dans les parcs nationaux et à tirer les nombreux avantages sociaux, environnementaux et économiques que ceux-ci procurent, consiste à préserver leur intégrité écologique.

Depuis la publication du rapport de la Commission, Parcs Canada a pris des mesures concrètes en vue de la réalisation de ses engagements. Parmi les réussites principales, l'on compte les suivantes :

- Une nouvelle *Loi sur les parcs nationaux du Canada* énonce clairement que l'intégrité écologique constitue la première priorité en matière de gestion des parcs nationaux du Canada. Cette nouvelle loi, qui est entrée en vigueur en février 2001, améliore le cadre législatif pour de la gestion des écosystèmes;

- Une entente signée en janvier 2001 entre l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC) et Parcs Canada comprenant sept principes qui orientent les efforts de protection des aires patrimoniales du Canada et qui favorisent le tourisme viable;

- Un programme de formation à l'intégrité écologique pour l'ensemble du personnel de Parcs Canada. Le programme a eu une incidence positive sur la modification des attitudes, la compréhension et les habilités à l'égard de l'intégrité écologique;

- L'amélioration de la capacité qu'a Parcs Canada de gérer et de protéger les espèces en péril;

- L'élaboration d'une stratégie scientifique faisant état des priorités en matière de recherche de Parcs Canada.

Même si plusieurs initiatives dépendent d'un financement supplémentaire, Parcs Canada continuera à prendre des mesures afin de remplir ses engagements en matière d'intégrité écologique.

Menaces à l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada

Pour plusieurs Canadiennes et Canadiens, les parcs nationaux représentent un milieu sauvage et vierge protégé de l'incidence des activités humaines. En vérité, les parcs nationaux sont menacés par des agents de stress, dont plusieurs proviennent de l'extérieur de leurs frontières, et certains au-delà même des frontières de notre pays.

Le *Rapport sur l'état des parcs de 1997* et le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées – 1999* ont fait état de menaces importantes dans tous les parcs nationaux du Canada. Sur les 38 parcs qui existaient à l'époque, tous sauf un, ont fait état d'agents de stress et de perte d'intégrité écologique. Des agents de stress internes et externes se soldent par une perte et la fragmentation de l'habitat, le déclin de populations importantes de grands carnivores, l'augmentation de la pollution, l'introduction d'espèces exotiques et une intensification de la perturbation de la faune par les humains.

Nos parcs nationaux existent dans un monde caractérisé par l'évolution, le stress et la dégradation de l'environnement. Puisque la faune et les processus naturels ne coincident pas avec les frontières politiques ou administratives, les agents de stress qui ont leur source à l'extérieur des parcs nationaux peuvent avoir des incidences profondes sur les écosystèmes des parcs. Le cas échéant, la capacité qu'a Parcs Canada de prendre des mesures efficaces peut être gravement limitée. Les agents de stress écologique détectés au sein des parcs nationaux sont un avertissement à réagir, un rappel que des agents de stress plus importants et plus graves touchent déjà une grande partie du Canada.

Rapports sur l'intégrité écologique :

LE CADRE DE TRAVAIL DE L'AGENCE PARCS CANADA

Comment nos parcs nationaux composent-ils avec les menaces internes et externes importantes auxquelles ils font face? Il est difficile de se faire une idée complète de l'intégrité écologique compte tenu du nombre et de la complexité des interrelations qui peuvent exister au sein d'un écosystème.

L'intégrité écologique est déterminée par plusieurs facteurs : les caractéristiques du milieu dans lequel se trouve le parc et sa région naturelle, sa faune sa flore et ses composantes non biologiques. La présence et l'abondance d'espèces indigènes et de collectivités biologiques constituent également des facteurs, tout comme le rythme du changement environnemental et des processus à l'appui. Toutes ces composantes et plusieurs autres, doivent être prises en ligne de compte si la qualité des écosystèmes des parcs doit être maintenue.

En 1997, Parcs Canada a conçu le Cadre national de surveillance de l'intégrité écologique (Tableau 1) afin de fournir une structure objective et normalisée pour la présentation de rapports sur la santé globale des écosystèmes des parcs, le tout étant assorti d'une évaluation de la mesure dans laquelle ils peuvent être mis en péril par les effets des agents de stress avec lesquels ils doivent composer. Le cadre est exhaustif et tient compte de la nature interreliée de la biodiversité, des fonctions de l'écosystème et des agents de stress.

LE RAPPORT ACTUEL

Le Cadre national de surveillance de l'intégrité écologique respecte la variété et la complexité des écosystèmes. Puisque les changements à l'égard de plusieurs indicateurs ne se manifestent qu'au fil du temps et que les données de référence n'existent souvent pas, la méthode la plus sûre et la plus efficace de procéder est de dresser des rapports sur les divers éléments du cadre de façon périodique. Ce rapport sera axé sur les sept composantes suivantes :

Biodiversité
- Richesse des espèces
- Structure trophique

Fonctions de l'écosystème
- Succession et rétrogression
- Productivité

Agents de stress
- Utilisation des sols par les humains
- Fragmentation de l'habitat
- Changements climatiques

Biodiversité

La biodiversité, abrégé pour « diversité biologique », est une expression utilisée afin d'indiquer la variété de la vie à différents stades. La diversité du paysage sous-entend la variété de collectivités biologiques dans un paysage ainsi que ses divers habitats. La diversité des espèces se rapporte à la variété des plantes et des espèces animales dans une région donnée. La diversité génétique renvoie à la variation entre les éléments individuels d'une même espèce.

Les parcs nationaux, exemples représentatifs du paysage naturel du Canada, sont créés dans des régions qui renferment une diversité naturelle considérable dont des caractéristiques géologiques, physiographiques, biologiques et des écosystèmes qui sont propres à la région. Les écosystèmes au sein de parcs nationaux sont, pour la plupart, soit fonctionnels et à l'état naturel ou, s'ils subissent l'effet d'agents de stress, soit dans un état où ils sont susceptibles d'être rétablis dans un état naturel capable d'accueillir une biodiversité représentative.

RICHESSE DES ESPÈCES

> « La diminution de la diversité biologique en Amérique du Nord est lourde de conséquences. Puisque les pertes de diversité sont irréversibles – une espèce qui s'éteint disparaît à tout jamais – leurs répercussions possibles sur la condition humaine, sur l'essence même des systèmes biologiques du continent et sur le processus d'évolution sont immenses. »
>
> - Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord, 2001

Les parcs nationaux du Canada couvrent un peu plus de 2,5 % de la superficie territoriale et en eau douce du pays. Or, ils sont habités par une majorité des espèces animales terrestres et d'eau douce indigènes du pays : 70,6 % pour ce qui est des plantes et 80,9 % pour ce qui est des animaux vertébrés (Tableau 2). Cette richesse des espèces est, pour l'essentiel, le résultat de la répartition des parcs nationaux sur toute la surface du Canada et de l'emplacement des parcs dans des régions riches en espèces.

Tableau 1 Cadre national de surveillance de l'intégrité écologique

BIODIVERSITÉ	FONCTIONS DE L'ÉCOSYSTÈME	AGENTS DE STRESS
RICHESSE DES ESPÈCES	**SUCCESSION /RÉTROGRESSION**	**UTILISATION DES SOLS PAR LES HUMAINS**
changements dans la richesse des espèces	fréquence et ampleur de la perturbation (incendies, insectes, inondations)	cartes sur l'utilisation des sols, densité routière, densité de la pop. humaine
nombre et étendue des espèces exotiques	répartition par âge et catégorie de la vég.	
DYNAMIQUE DE LA POPULATION	**PRODUCTIVITÉ**	**FRAGMENTATION DE L'HABITAT**
taux de mortalité et de natalité des espèces indicatrices	du paysage ou par site	taille des parcelles, distance entre les parcelles, éloignement de l'intérieur
immigration et émigration des espèces indicatrices		
viabilité de la population des espèces indicatrices		
STRUCTURE TROPHIQUE	**DÉCOMPOSITION**	**POLLUANTS**
répartition par taille et catégorie de tous les taxons	par site	égouts, produits pétrochimiques, etc.
niveaux de prédation		transport à distance des substances toxiques
	RÉTENTION DES NUTRIMENTS	**CLIMAT**
	Ca, N par site	données météorologiques

Tableau 2 Diversité des espèces de plantes vasculaires et de vertébrés dans les parcs nationaux du Canada

	Espèces de plantes vasculaires indigènes	Espèces de plantes vasculaires exotiques	Espèces de plantes vasculaires menacées	Espèces vertébrées indigènes	Espèces vertébrées exotiques	Espèces vertébrées menacées	Superficie (en km2)
Canada	4 521	1 221	109	1 061	24	190	9 900 000
Parcs nationaux	3 192	606	62	858	19	92	256 385
% du total du Canada dans les parcs nationaux	70.6	49.6	56.9	80.9	79.2	48.4	2.59

Le tableau 3 illustre la richesse des espèces dans certains parcs nationaux. Se reporter à l'annexe 1 pour une liste complète.

Tableau 3 Richesse des espèces dans certains parcs nationaux

	Amphibiens	Reptiles	Oiseaux	Mammifères	Poissons	Plantes
Parc national du Canada des Lacs-Waterton	7 (0)	2 (0)	264 (5)	61 (0)	23 (5)	975 (88)
Parc national du Canada Aulavik	0 (0)	0 (0)	41 (0)	11 (0)	4 (0)	157 (3)
Parc national du Canada de la Pointe-Pelée	12 (0)	22 (1)	367 (5)	48 (5)	34 (2)	838 (246)
Parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard	9 (0)	3 (0)	259 (5)	42 (6)	12 (0)	503 (116)

Capsule : Taille des parcs et perte des espèces

Il est généralement accepté que de vastes régions sont nécessaires afin de conserver convenablement la composition historique des populations de mammifères. Or, même les parcs nationaux les plus vastes au Canada peuvent être dotés de moins d'espèces aujourd'hui que contenait la région avant l'implantation des Européens.

Une étude récente de l'Université de Guelph et de Parcs Canada a utilisé des systèmes d'information géographique (SIG) afin de faire état de la perturbation par les humains ainsi que les changements subis par les habitats naturels dans et autour de 24 parcs nationaux canadiens. L'une des conclusions de l'étude a démontré que la taille du parc est le facteur le plus relié aux populations de mammifères sensibles à la perturbation, en particulier les carnivores, qui ont disparu des parcs (Figure 1). Plus le parc est petit, plus il est vraisemblable que les animaux qui s'y trouvaient auront maintenant disparu.

Une autre des conclusions de l'étude a montré un lien entre les changements dans la composition des espèces des parcs nationaux et l'ampleur de la perturbation par les humains et les modifications à l'habitat à l'extérieur des parcs. Ces renseignements seront utiles afin de concevoir et de gérer le plus efficacement possible les parcs nationaux en vue de protéger la richesse des espèces caractéristiques et la composition des populations de mammifères.

Parcs Canada travaille en permanence afin d'élaborer et de bonifier ses renseignements reliés aux espèces. Des bases de données font présentement l'objet d'efforts afin de corriger des lacunes, de dresser des listes aussi exhaustives que possible, de s'assurer que des renseignements complets existent sur les espèces menacées et d'inclure des données sur les invertébrés.

Malgré les disparitions historiques des espèces des parcs nationaux, Parcs Canada n'a pas fait état de déclins perceptibles dans la richesse des espèces. L'annexe 1 fait état de la richesse des espèces dans les parcs nationaux du pays.

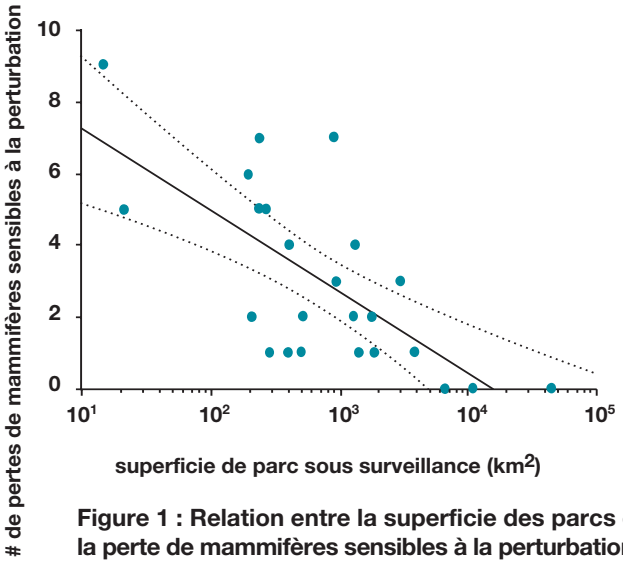

Figure 1 : Relation entre la superficie des parcs et la perte de mammifères sensibles à la perturbation

STRUCTURE TROPHIQUE

La structure trophique est une expression qui est utilisée afin de décrire les liens entre les prédateurs et les proies dans un écosystème. Les relations alimentaires, ou « qui mange qui », déterminent le flux d'énergie et de matières des plantes vers les herbivores (ex., les cerfs), les carnivores (ex., les loups) et les détritivores (ex., les urubus à tête rouge). La structure de ces relations, que l'on appelle la structure trophique, a été soulignée dans le Rapport sur l'état des parcs de 1997, comme étant un indicateur de l'intégrité écologique.

Un examen de cette caractéristique écologique importante peut aider à expliquer le lien entre la biodiversité et la résilience d'un écosystème, en particulier sa capacité de perdurer ou de récupérer à la suite de stress subis. Un écosystème doté de plusieurs liens possibles entre les espèces possède plusieurs chaînes alimentaires qui sont essentiellement des voies de rechange pour que l'énergie alimentaire soit canalisée à travers le système. La flexibilité qui provient des diverses chaînes alimentaires est l'un des facteurs majeurs assurant la résilience et l'intégrité d'un écosystème.

ÉTABLISSEMENT DE LA STRUCTURE TROPHIQUE

Il est très difficile d'établir la structure trophique. L'énumération de toutes les espèces de proies à l'égard de chaque prédateur dans chaque parc national constituerait en une tâche immense.

Un raccourci dans le cadre de l'établissement de la structure trophique des écosystèmes des parcs consiste à examiner la répartition des masses corporelles. La taille d'un animal donné est une bonne indication de la taille de sa proie. Même s'il existe plusieurs exceptions à la règle (ex., les parasites et les animaux qui chassent en meute), la plupart des espèces ont pour proies des animaux ou des parties de plantes qui sont considérablement plus petits qu'elles-mêmes.

La masse corporelle a également une incidence sur la capacité de soutenir une population d'espèces. Les animaux plus imposants ont tendance à exister en populations plus petites ce qui les laisse vulnérables à l'extinction. Tous les autres facteurs étant égaux, un écosystème dominé par de plus petits animaux offrira un plus grand éventail de proies éventuelles pour des espèces plus importantes et aura davantage de chaînes alimentaires.

Capsule : La relation entre la taille des parcs et l'extirpation dans le sud

Les disparitions historiques de certaines espèces sont soulignées en particulier dans les parcs nationaux plus petits, situés dans le sud et cernés par l'aménagement urbain. Ils ont subi les plus grandes pertes d'espèces.

Par exemple, les loups sont des carnivores de premier ordre qui vivaient autrefois dans les parcs nationaux des Hautes-Terres du Cap-Breton, Fundy, des Prairies, Gros-Morne, Kejimkujik, Kouchibouguac, de la Pointe-Pelée, des Îles-du-Saint-Laurent, des Îles-de-la-Baie-Georgienne, de la Péninsule-Bruce, Elk Island et Terra-Nova. Ils ont maintenant été chassés de ces endroits.

Leur disparition est représentative de la diminution historique des aires de répartition géographique causée par la perte de l'habitat, la chasse et l'urbanisation, où la perte des espèces principales s'est produite avant la création des parcs. Or, la tendance à la disparition des espèces des parcs nationaux en raison de changements dans les paysages extérieurs peut être en train de se répéter. Présentement, les populations de loups ont diminué et sont en danger d'être extirpés des parcs nationaux de la Mauricie et du Mont-Riding.

Une étude supplémentaire sur les relations entre la richesse des espèces, les répartitions de la masse corporelle et le nombre de chaînes alimentaires dans les écosystèmes des parcs permettra à Parcs Canada d'évaluer l'intégrité écologique des parcs nationaux.

Capsule : La relation entre la masse corporelle et l'extirpation

L'extirpation est le terme utilisé afin de décrire l'extinction ou la perte locale d'une espèce. Les données à l'égard des vertébrés (oiseaux, mammifères, poissons, reptiles et amphibiens) indiquent qu'au sein des parcs nationaux du Canada, il existe une probabilité bien plus élevée d'extirpation pour les animaux ayant une masse corporelle plus imposante que pour les plus petits (Figure 2).

La gamme de tailles la plus courante pour les vertébrés dans les parcs nationaux du Canada se situe entre 10 et 100 grammes. Par contraste, la gamme de tailles la plus courante pour les espèces extirpées des parcs nationaux est 1 000 fois plus importante, allant de 10 à 100 kilogrammes.

Cette tendance vers l'extirpation des animaux dotés d'une masse corporelle plus imposante cause un affaiblissement dans la répartition normale des espèces dans les écosystèmes des parcs. Les espèces de vertébrés imposants qui ont disparu des écosystèmes de certains parcs nationaux déterminés comprennent les loups (12 parcs), le caribou (8 parcs) et le lynx (4 parcs). La liste comprend également une forte proportion de carnivores (53 %), soit une espèce qui se trouve à un palier supérieur dans la chaîne alimentaire et qui dépend de proies plus imposantes en taille.

Puisque les carnivores, qui se situent au niveau supérieur dans l'échelle trophique, jouent un rôle clé dans l'établissement de la structure de plusieurs écosystèmes, leur perte peut être catastrophique. La perte de tous les carnivores importants du parc national Elk Island, par exemple, veut dire que les populations d'herbivores doivent régulièrement faire l'objet d'un abattage sélectif afin de s'assurer qu'ils ne dévorent pas trop rapidement leurs pâturages au-delà de la « capacité biotique » de l'écosystème du parc.

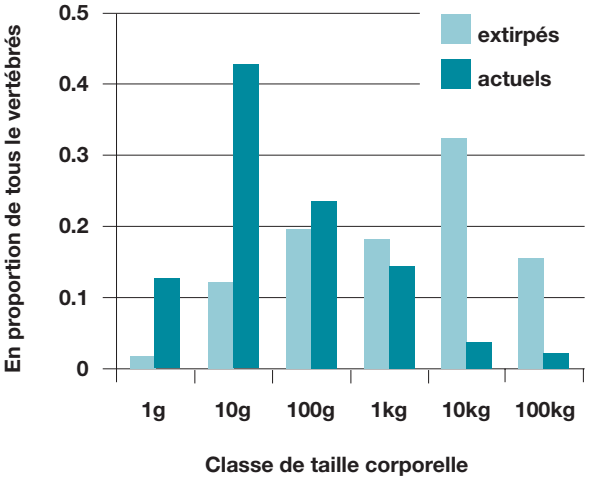

Figure 2 : La proportion de tous les vertébrés existants ou extirpés trouvée dans les parcs nationaux, selon leur masse corporelle

Fonctions de l'écosystème

Les écosystèmes évoluent au fil du temps. La plupart peuvent s'adapter à un certain type de perturbations, à la condition qu'ils soient fonctionnels, entiers et capables de poursuivre leurs fonctions à titre d'écosystèmes.

Les fonctions de l'écosystème sont des facteurs qui permettent à un écosystème de se maintenir et d'évoluer. Ces facteurs comprennent le taux de croissance, la décomposition de la matière organique, la rétention des nutriments, la succession et la rétrogression.

SUCCESSION ET RÉTROGRESSION

La succession et la rétrogression originent des épidémies causées par des insectes, par le pâturage et le broutage par des mammifères, par les inondations, les tempêtes de vent et les incendies. Quoique généralement perçus comme négatifs, ces types de

perturbation sont, en fait, importants pour l'intégrité écologique. Certains écosystèmes n'existeraient pas s'il n'y avait pas ces perturbations. La savane du cèdre d'Amérique dans le parc national du Canada de la Pointe-Pelée, ne pourrait exister sans incendie.

Les perturbations provoquent habituellement l'une de deux réactions au sein de l'écosystème. Il peut soit rétrogresser, c'est-à-dire retourner à un stade ou à une phase antérieure (ex., une forêt plus jeune), soit évoluer vers un nouveau stade ou une nouvelle phase ou emprunter un chemin de succession (ex., une forêt qui remplace une prairie). Au fil du temps, un paysage peut être décrit comme ayant un taux soit de succession soit de rétrogression.

Une façon d'obtenir des indicateurs importants concernant l'état de l'écosystème consiste à mesurer les taux de perturbation et les réactions des collectivités de plantes touchées. La méthode la plus fiable de mesurer ce type de changement consiste à examiner la répartition des types et des catégories d'âge des collectivités végétales.

Une autre façon d'évaluer le changement consiste à mesurer la fréquence et la nature des éléments de changement. La fréquence des incendies sur le paysage, par exemple, peut être mesurée comme la superficie brûlée par unité de temps.

Capsule : Rétablissement du cycle des incendies

Parcs Canada/R. Grey

Feu de forêt dans le parc national du Canada du Mont-Revelstoke

Les incendies de forêt ont modelé la plupart des écosystèmes forestiers du Canada. L'élimination des incendies de forêt du cycle naturel d'un écosystème serait aussi dommageable qu'une sécheresse ou l'assèchement d'une rivière. Les incendies ne font pas que renouveler et recycler, ils permettent aussi de réaménager la végétation dans un cycle continu de changements. Au fil du temps, le cycle des incendies qui survient naturellement crée une mosaïque de végétation de différents âges et types, ce qui procure une riche variété d'habitats qui peuvent accueillir plusieurs espèces d'insectes, de mammifères et d'oiseaux. Il en résulte la biodiversité, c'est-à-dire le signe d'un écosystème prospère susceptible de perdurer à l'avenir.

La suppression des incendies par les humains a été mentionnée dans le Rapport sur l'état des parcs de 1997 et le Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées – 1999 comme ayant une incidence sur la composition des espèces, sur leur réparition et sur les structures globales des écosystèmes dans les parcs nationaux. En conséquence, l'Agence Parcs Canada s'est efforcée de travailler en vue du rétablissement du cycle historique des incendies.

Au cours des 22 dernières années, une méthode de gestion adaptative, ayant recours à une combinaisons de feux irréprimés provoqués naturellement par des éclairs ou des brûlages dirigés, ou circonscrits, a été mise en oeuvre dans des parcs nationaux. À présent, l'ampleur annuelle moyenne des incendies de forêt dans les parcs nationaux a été rétablie à environ 10 % de la superficie qui aurait brûlé par le passé. L'objectif de Parcs Canada consiste à rétablir les incendies à un niveau où la superficie brûlée chaque année correspond à au moins 50 % de la superficie historique qui brûlait annuellement.

Le tableau 4 montre les résultats de la méthode de gestion adaptative de Parcs Canada vis-à-vis des incendies. Cette méthode comprend la suppression intégrale des incendies, une réaction modifiée ou une suppression partielle ainsi que des brûlages dirigés.

Tableau 4 Comparaison annuelle des réactions vis-à-vis de la gestion des incendies, 1999 à 2001

Année	Incendies				Hectares			
	Suppression intégrale	Réaction modifiée	Brûlages dirigés	TOTAL	Suppression intégrale	Réaction modifiée	Brûlages dirigés	TOTAL
1999	33	10	19	62	250	66 896	3 137	70 283
2000	82	28	18	128	2 907	4 632	5 469	13 007
2001	85	22	18	125	1 772	19 646	3 572	24 991

Les conditions météorologiques constituent un facteur important qui atténue souvent les efforts déployés par Parcs Canada afin de rétablir des incendie. Les étés de 2000 et 2001 ont été relativement chauds et secs dans plusieurs parcs. Ceci a limité le nombre de brûlages dirigés qui auraient pu être menés en toute sécurité afin d'atteindre les objectifs de gestion de la végétation. Les progrès ne seront perceptibles qu'à longue échéance, tant quant au pourcentage de réintroduction des incendies qu'à l'égard de la réaction de l'écosystème se rapportant aux fonctions rétablies.

PRODUCTIVITÉ

Le cycle de croissance et de décomposition des matières organiques constitue une fonction importante qui permet à un écosystème de subsister et d'évoluer. Le volet croissance de ce cycle s'appelle productivité primaire qui se définit comme le rythme auquel la végétation se propage par unité de surface au cours d'une saison de croissance.

La productivité primaire varie de façon naturelle d'un écosystème à l'autre, en réaction à des conditions écologiques. Par exemple, la productivité primaire survenant tôt dans la saison d'un parc national dans l'Arctique est bien inférieure à celle d'un parc dans des forêts denses mixtes plus au sud. Or, pour les deux parcs, la productivité primaire est tout aussi importante au fonctionnement de leurs écosystèmes. Des changements inhabituels dans la productivité primaire peuvent indiquer des changements indésirables dans leur intégrité écologique globale.

La productivité primaire change au fil du temps. Les taux de productivité annuelle sont plus élevés au printemps et en été et plus faibles en hiver. La productivité peut également décroître rapidement en réaction à des agents naturels tels que les incendies, l'inondation ou une infestation d'insectes. À plus longue échéance, l'incidence de l'activité humaine, qu'il s'agisse des effets causés par divers polluants, du déboisement et de la conversion des terres à des fins de construction et routes, peut mener à un déclin soutenu de la productivité primaire nette.

Les fluctuations de la productivité primaire élémentaire d'un parc sont normales. Le facteur le plus important est de savoir si ces changements menacent l'intégrité écologique d'un parc afin de déterminer si les fluctuations se produisent ou non au sein des paramètres de productivité historique de l'écosystème. Les taux de productivité primaire qui se situent hors du faux normal peuvent consituer un avertissement précoce aidant les scientifiques à comprendre à quel point un écosystème peut être vulnérable ou résistant à un éventail d'agent de stress.

À long terme, Parcs Canada sera en mesure de faire un rapport sur les tendances en efficacité de croissance à l'égard de chaque parc national. Un déclin rapide de cet indicateur serait tributaire d'une perte d'intégrité écologique et donnerait lieu à des efforts de recherche supplémentaires. Les causes possibles de tels déclins pourraient être une diversité diminuée des espèces, une moindre disponibilité de nutriments, une mauvaise adaptation à des climats changeants ou à un effet accru de la pollution.

Déjà, Parcs Canada a recueilli trois années de données pour six parcs nordiques. Ces données indiquent une tendance inattendue à une fonte tardive et à des hivers plus longs. Parcs Canada sera également en mesure d'utiliser ces données afin de mener des analyses détaillées des effets du type de végétation et de la topographie sur la productivité de la végétation.

Agents de stress

Les parcs nationaux sont touchés par les mêmes stress auxquels font face d'autres régions naturelles. La pollution, la fragmentation de l'habitat et l'intensification de l'utilisation des terres par les humains sont à l'origine de ces stress. De par leur nature, les agents de stress ont une incidence tant sur la biodiversité que sur les fonctions de l'écosystème. Les tendances d'utilisation des terres par les humains ont une incidence tant sur la productivité que sur la richesse des espèces.

Capsule : Utilisation de l'imagerie satellitaire afin de surveiller et d'évaluer la productivité des écosystèmes

Le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées – 1999* a comparé les images satellites de la végétation au sein des parcs nationaux à celles des paysages environnants. En 2000, Parcs Canada a intensifié ses efforts afin de surveiller la productivité de ses écosystèmes. Cent quatre-vingt-six zones de surveillance permanente (au moins cinq dans chaque parc) ont été établies afin de permettre à Parcs Canada de suivre les changements de productivité au fil du temps dans l'ensemble des parcs nationaux.

Les résultats de l'analyse de la première année sont résumés ci-dessous. Les différences les plus évidentes à l'égard de la productivité surviennent de variations de climat sur toute la surface du Canada. En ayant recours à une analyse statistique, il devient possible de comparer à quel point chaque parc pourrait aisément convertir de la lumière du soleil en végétation si les parcs possédaient tous le même climat (tableau 5). D'autres facteurs, qui contribuent à la productivité d'un écosystème, comprennent la disponibilité des nutriments, la biodiversité, l'âge de la végétation et les niveaux de pollution.

Tableau 5 Productivité ajustée en fonction du climat pour des parcs nationaux choisis dans cinq catégories

À feuilles persistantes		Feuillus mixtes		Nordique		Prairies		Petits parcs	
Jasper	4.2	Prince Albert	6.8	Nahanni	5.2	Prairies	4.1	Îles-du-Saint-Laurent	4.5
Banff	4.1	Mont-Riding	6.6	Wood Buffalo	5.0			Îles-de-la-Baie-Georgienne	4.2
Pacific Rim	1.7	Gros-Morne	4.3	Auyuittuq	1.6	Lacs-Waterton	2.8	Pointe-Pelée	1.8
Gwaii Haanas	0.9	Cap-Breton	4.3	Kluane	0.1			Archipel-de-Mingan	0.8

Les agents de stress écologiques peuvent provenir tant de l'intérieur du parc que de l'extérieur de ses limites. Ils peuvent comprendre des agents de stress régionaux qui touchent l'écosystème plus vaste auquel appartient le parc, ainsi que des agents de stress mondiaux tels que les polluants atmosphériques transportés à distance et l'ozone au niveau du sol. Quelle que soit la source des agents de stress, ils ont le potentiel de toucher les composantes et les valeurs du parc directement, compromettant ainsi son intégrité écologique.

TENDANCES D'UTILISATION DES SOLS PAR LES HUMAINS ET FRAGMENTATION DE L'HABITAT

L'utilisation des terres (ex., l'urbanisation, l'agriculture, la foresterie) et la fragmentation de l'habitat qui en résulte sont des agents de stress qui ont une incidence importante sur les écosystèmes naturels. Depuis 1996, Parcs Canada examine la répartition géographique des parcs nationaux à la lumière de l'utilisation régionale des terres et de la fragmentation de la nature sauvage et mène des recherches sur les tendances. Les utilisations traditionnelles et actuelles des terres font l'objet d'un recensement cartographique en ayant recours à des bases de données numériques (ex., la Série nationale de référence topographique) et à l'imagerie par satellite. La configuration du paysage, soit l'arrangement spatial de l'utilisation des terres par rapport à la nature sauvage, est, par ailleurs, associée par la suite à des tendances en matière de biodiversité.

Au cours du 20e siècle, les pratiques de gestion et de conservation des aires protégées ont évolué considérablement. Les parcs ne sont plus perçus comme des « points d'accès » pour des occasions de récréation à l'extérieure que procure une nature sauvage continue et illimitée. La gestion des parcs est présentement axée sur la protection et la préservation de ce qui reste de la nature sauvage, de la faune et de la biodiversité face à la menace que pose l'expansion des populations humaines et l'utilisation des terres. Celle-ci est devenue la première priorité.

L'utilisation des terres à l'intérieur et à l'extérieur des parcs et des autres aires protégées a une incidence sans cesse grandissante sur l'intégrité écologique de ces régions. La disparition des espèces sauvages indigènes des aires protégées en Amérique du Nord, y compris des parcs nationaux du Canada, a été imputée à un aménagement et à une utilisation des terres intensifiés ainsi qu'à une fragmentation des espaces sauvages. Cette situation s'est soldée par l'accent qui est actuellement mis sur la création et la préservation des réseaux d'aires protégées centrales

Le tableau 6 énumère certains des agents de stress les plus importants qui touchent l'intégrité écologique dans les parcs nationaux de par le Canada.

Tableau 6 Agents de stress les plus importants

Agents de stress ayant leur source au sein du parc	Agents de stress ayant leur source à l'extérieur du parc	Agents de stress régionaux touchant l'écosystème plus vaste
Infrastructure • installations touristiques • infrastructure du parc • routes, chemins de fer et corridors de services publics **Activités** • pratiques de gestion du parc • perturbation humaine de la faune • pêche sportive • collisions entre véhicules et animaux	**Pollution** • déchets solides • pollution pétrochimique • pesticides • égouts • changements climatiques • métaux lourds • ozone au niveau du sol • précipitations acides **Espèces envahissantes** (espèces qui ne sont pas indigènes à un parc donné) • végétation • mammifères • oiseaux • poissons • invertébrés • micro-organismes	**Infrastructure** • urbanisation • barrages • activités minières **Utilisation des ressources** • foresterie • agriculture • chasse • pêche commerciale

qui sont reliées par des corridors conçus afin de préserver les habitats et les espèces sauvages.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les parcs nationaux sont soumis aux mêmes incidences de changements climatiques que le reste du Canada, qu'il s'agisse de sécheresses croissantes et de vagues de chaleur, de la diminution des niveaux d'eau, en passant par des événements météorologiques extrêmes plus fréquents. Les signes de changements climatiques dans les parcs nationaux comprennent la fonte du permafrost et des glaciers, la perte des marécages, les incendies de forêt plus fréquents, les changements au sein, des écosystèmes et une augmentation d'insectes et animaux nuisibles, pour n'en citer que quelques-uns.

En conséquence de ces incidences, les tendances végétales et les grandes étendues peuplées par les espèces sauvages changeront, les écosystèmes évolueront et plusieurs collectivités écologiques seront poussées plus au nord ou vers des altitudes plus élevées. Les scientifiques prédisent que 45 % de l'habitat canadien pourrait être déplacé d'ici la fin de ce siècle. La disparition des espèces dans les écosystèmes vulnérables de l'Arctique et de la forêt boréale pourrait atteindre jusqu'à 20 %.

Les changements climatiques sont, en fait, recensés comme un agent de stress grandissant pour plusieurs parcs nationaux et écosystèmes de parcs plus vastes à travers le pays. Les changements climatiques et les modèles de réaction de la végétation indiquent qu'il y aura des changements généralisés aux principaux types de végétation du Canada. Lorsque les emplacements des parcs nationaux sont surimposés sur ces modèles, dépendant de ceux que l'on utilise, l'on constate qu'entre 21 et 33 parcs pourraient subir des changements tandis que la forêt boréale cédera le place à la prairie ou la toundra à la forêt subarctique. La plupart des parcs menacés se trouveront dans les zones de montagnes dans lesquelles les zones végétales subiront une migration vers de plus hautes altitudes. Certaines collectivités alpines qui ne pourront migrer plus haut pourraient cesser d'exister.

Parmi les autres incidences de changements climatiques projetés, l'on compte les suivants :

- Des tempêtes plus violentes qui causent de l'érosion et des dommages à la végétation sensible des falaises et des marais salants proches du rivage dans des parcs tels que les parcs nationaux du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard et de Kouchibouguac sur la côté de l'Atlantique;

- Le déplacement prévu vers le nord des forêts boréales, ce qui aura pour effet de modifier l'habitat principal pour les oiseaux migrateurs tels que les grues blanches dans le parc national du Canada Wood Buffalo et les pélicans blancs dans le parc national du Canada Prince-Albert;

- Des conditions plus chaudes dans l'Arctique ont une incidence négative sur des animaux tels que les ours polaires, les phoques annelés et les renards arctiques, soit des espèces qui dépendent de la glace marine et des conditions hivernales pour trouver des aliments, un abri et du camouflage;

- Des modifications importantes des niveaux d'eau et des températures qui réduisent les populations de poissons d'eau douce dans les parcs nationaux de par le Canada;

- Des hivers plus doux qui se soldent par des infestations d'insectes dans les forêts des parcs nationaux de par le pays.

Dans une étude menée par Environnement Canada et l'Université de Waterloo, laquelle a été commandée pour Parcs Canada, les enquêteurs recommandaient ce qui suit :

- que la connectivité des parcs nationaux et autres aires protégées au Canada et en Amérique du Nord soit améliorée afin de permettre à des plantes et à des animaux sauvages de changer leurs parcours naturels en réaction à des changements climatiques;

- que des études d'évaluation des répercussions des changements climatiques plus détaillées soient menées dans la majorité des parcs nationaux;

- que la prise d'inventaire écologique soit accélérée et que la surveillance soit améliorée en vue de détecter des changements climatiques;

- une collaboration accrue avec les organismes de conservation internationaux à l'égard des questions de changements climatiques à l'échelle mondiale;

- l'organisation d'une table ronde nationale ou binationale sur le changement climatique et les aires protégées.

Environnement Canada et l'Université de Waterloo poursuivent présentement leurs travaux à l'égard de modèles plus récents de circulation générale, de nouveaux scénarios d'émission de dioxyde de carbone à l'échelle mondiale et des modèles plus récents de réactions végétales. Lorsqu'ils seront complétés, des données plus détaillées sur les scénarios de climats saisonniers et mensuels seront disponibles pour chaque parc.

Capsule : Centres, corridors et connectivité écologique

Le réseau des parcs nationaux du Canada a évolué au diapason de l'évolution de la nation, dont l'histoire et la géographie qui est caractérisée par des régions sauvages vastes dans le nord, qui se transforment progressivement en une utilisation intense des terres, une infrastructure importante et des concentrations denses de populations humaines dans le sud.

L'utilisation des terres dans le sud comprend les terres de récolte, les pâturages et les zones urbanisées. L'infrastructure comprend les routes, les lignes de chemins de fer, les câbles de transmission électrique, les édifices, etc. La plupart des parcs nationaux dans le sud du Canada sont, en fait, entièrement entourés par l'aménagement des humains. Cette isolation (Figure 3) les rend particulièrement vulnérables à l'incidence de l'activité humaine. Les parcs dans le sud ont également tendance à être plus petits que ceux dans le nord. La différence de taille diminue leur capacité de résister à la pression humaine (Figure 4).

Il est particulièrement important de relier ces petits parcs nationaux isolés aux autres aires naturelles centrales par des corridors conçus afin de protéger les habitats et à encourager le déplacement des espèces sauvages. Or, dans le sud du Canada, les possibilités de maintenir ou de rétablir des corridors au sein des paysages naturels, y compris les parcs nationaux, sont minimes.

Puisqu'il est plus facile de maintenir des corridors existants que de les recréer une fois qu'ils ont été perdus, il est devenu prioritaire de préserver les corridors naturels qui restent, ainsi que les aires naturelles qu'ils permettent de raccorder. C'est seulement au moyen de la protection et du rétablissement des aires naturelles centrales les plus importantes et en raccordant ces aires par des corridors que l'intégrité écologique des parcs nationaux dans le sud sera rétablie et maintenue à longue échéance.

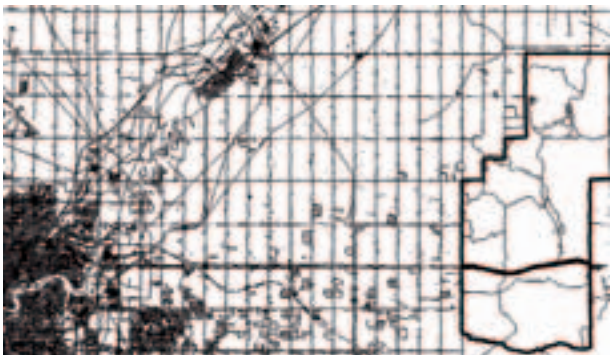

Figure 3 : Parc national du Canada Elk Island : un ilôt de nature cerné par l'exploitation agricole et urbaine des terres

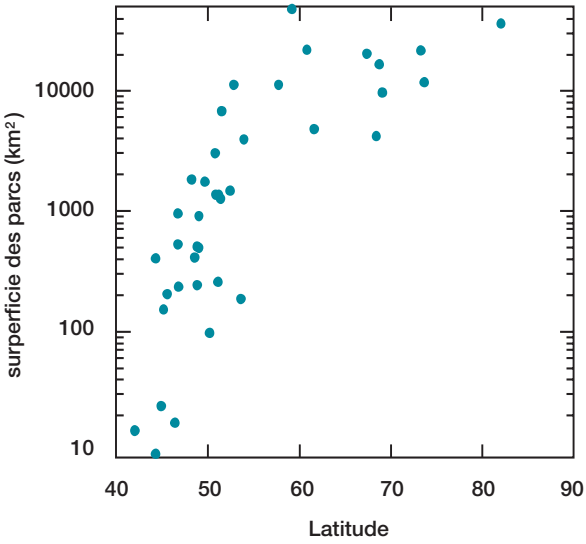

Figure 4 : Latitude et superficie (taille) des parcs nationaux

Capsule : Caribous dans le nord

Les parcs nationaux du Canada Ivvavik et Vuntut au Yukon, de même que le Arctic National Wildlife Refuge américain à l'ouest protègent environ 94 500 kilomètres carrés de terres. De nombreuses espèces sauvages arctiques vivent dans ce vaste territoire, y compris la harde de caribous de la Porcupine qui compte environ 130 000 animaux et constitue l'une des hardes de caribous des toundras les plus importantes en Amérique du Nord.

La harde de caribous de la Porcupine migre annuellement des vallées de forêt du centre-nord du Yukon vers des aires de mise bas sur les rivages de la mer de Beaufort du parc national du Canada Ivvavik. À la fin du printemps, malgré le harcèlement des moustiques et les menaces de la part de prédateurs tels que les grizzlis et les loups, les femelles du caribou y mettent bas. Leurs petits sont en mesure de se tenir debout et de se nourrir une heure ou deux après la naissance, et ils sont capables de suivre leur mère et de courir de courtes distances dans les 24 heures.

Le parc national du Canada Ivvavik fournit un refuge qui, grâce à une gestion soignée, a, jusqu'à présent, permis de préserver des populations en bonne santé de la harde de caribous de la Porcupine. Toutefois, les changements climatiques présentent un défi croissant, soit l'augmentation des températures.

Des températures plus élevées dans l'Arctique entraînent une augmentation des moustiques. Plus il y a de moustiques, plus le harcèlement des caribous, en particulier des femelles enceintes, est accru. Si les températures continuent d'augmenter au rythme actuel, les conditions projetées pour 2090 résulteront à 20 % moins de grossesses parmi les femelles de la harde de caribous de la Porcupine et à un déclin de la population de 4 % par an.

Plus au nord, le caribou de Peary est déjà menacé par les changements climatiques sur les îles arctiques du Canada, le seul endroit où se trouve ce petit caribou au pelage clair. Parcs Canada envisage la création d'un parc national sur l'île de Bathurst afin de protéger l'habitat du caribou de Peary, y compris une aire importante de mise bas.

Ce territoire arctique, même s'il est étendu, est recouvert en grande partie de roches et de champs de glace, ce qui veut dire que très peu d'habitats sont disponibles pour le caribou. Au cours des dernières années, il a dû faire face à un défi supplémentaire, soit l'augmentation des températures.

Les températures plus élevées en octobre font fondre la surface enneigée. Lorsque les températures rechutent, la neige fondue regèle et crée une couche de glace presque impénétrable, ce qui emprisonne les lichens terricoles et les plantes dont les caribous ont besoin afin de passer l'hiver.

Le caribou de Peary a diminué en nombre, à un point tel qu'il a été désigné comme une espèce menacée par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) en raison de son nombre total faible. La création de ce nouveau parc national sur l'île de Bathurst viendra en aide au caribou de Peary en protégeant son habitat, mais il ne sera pas en mesure de résoudre les problèmes liés aux changements climatiques.

Parcs Canada/W. Lynch (1988)

Caribou dans le parc national du Canada Ivvavik

Parcs Canada/W. Lynch (1988)

Caribous - une mère et ses jeunes dans le parc national du Canada Vuntut

Initiatives récentes de Parcs Canada
BIODIVERSITÉ

RICHESSE DES ESPÈCES

La grande variété des écosystèmes protégés par les parcs nationaux du Canada est constituée de régions biologiquement variées. Elles sont riches tant en espèces aquatiques que terrestres et présentent des différences génétiques. Cette richesse des espèces constitue un élément important de la biodiversité.

ATTEINTES À LA RICHESSE DES ESPÈCES – ESPÈCES EN PÉRIL

L'Agence Parcs Canada est préoccupée par le statut de toutes les espèces sauvages qui habitent dans les aires patrimoniales protégées qu'elle gère. Des espèces considérées en danger d'extinction et qui sont énumérées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) ont besoin d'une attention particulière. La compréhension des besoins de ces espèces et la réponse qui y est apportée permettront à Parcs Canada d'atteindre ses objectifs en matière d'intégrité écologique.

Parcs Canada est l'un de trois organismes gouvernementaux fédéraux responsables des espèces en péril au Canada. Parcs Canada est responsable des espèces en péril au sein de ses parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation. Pêches et Océans Canada est responsable des espèces dans les océans et les voies navigables intérieures. Environnement Canada est responsable de toutes les autres espèces en péril au Canada.

Ces organismes fédéraux travaillent étroitement avec les gouvernements provinciaux aux termes de l'Accord pancanadien pour la protection des espèces en péril, une initiative nationale convenue en 1996 par les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des espèces sauvages. L'Accord met l'accent sur les partenariats et énonce des engagements visant à désigner des espèces en péril, à protéger leurs habitats et à élaborer des plans de rétablissement.

Parcs Canada/D.A. Wilkes

Oponce de l'est *(Opuntia humifosa)* ***dans le parc national du Canada de la Pointe-Pelée***

Parcs Canada/M.L. Degner

Physe des sources thermales de Banff *(Physella johnsoni)* ***dans le parc national du Canada de Banff***

En réaction à l'Accord, le gouvernement fédéral a créé la Stratégie nationale concernant les espèces en péril qui vise à élaborer des lois fédérales vigoureuses en vue de la protection des espèces en péril et de soutenir des actions qui peuvent mener au rétablissement des espèces.

Le Programme des espèces en péril de Parcs Canada soutient la Stratégie nationale ainsi que l'Accord pancanadien pour la protection des espèces en péril. Le programme de Parcs Canada est axé sur les espèces en voie de disparition et menacées, selon la liste établie par COSEPAC, dont les répartitions se produisent au sein des parcs nationaux, des lieux historiques et des aires marines nationales de conservation.

Parcs Canada

Jeunes tortues de Blanding *(Emydoidea blandingii)*

LE PROGRAMME DES ESPÈCES EN PÉRIL DE PARCS CANADA

En novembre 2001, 387 espèces et populations étaient considérées comme étant en péril au Canada par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Parmi ces espèces, plus de la moitié se trouvent presque exclusivement ou principalement dans des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation. Ces espèces en péril ainsi que leur habitat au sein des aires patrimoniales protégées de Parcs Canada sont défendus par l'entremise de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de son règlement d'application.

Le Programme des espèces en péril de Parcs Canada s'est engagé à :

- élaborer des stratégies de rétablissement pour les espèces prioritaires de Parcs Canada (les espèces dont les répartitions se trouvent presque exclusivement dans les aires patrimoniales protégées de Parcs Canada) et participer à des stratégies de rétablissement pour d'autres espèces;

- mettre en oeuvre des mesures prioritaires élaborées dans des stratégies de rétablissement à l'égard d'espèces se trouvant dans les aires patrimoniales protégées de Parcs Canada et appuyer des partenariats en vue du rétablissement dans des écosystèmes de parcs plus vastes;

- compléter une base de données exhaustive de l'existence d'espèces en péril dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation;

- respecter les obligations juridiques une fois que la loi est promulguée;

Capsule : Pluviers siffleurs dans les provinces Maritimes

Le pluvier siffleur est un petit oiseau de rivage nord-américain qui mesure environ 17 centimètres de long et pèse environ 55 grammes. Son aire de reproduction se situe sur les plages au sable clair de la Caroline du Nord jusqu'à Terre-Neuve le long de la côte de l'Atlantique et le long des bords de lacs des grandes plaines du Nord. Vers la fin de l'été, les oiseaux migrent vers le golfe du Mexique et les Caraïbes où ils hivernent.

La population d'oiseaux nicheurs s'élève à environ 5 500 adultes, dont environ 2 150 se reproduisent au Canada. En 1985, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a attribué le statut en voie de disparition à l'espèce, en raison de la dégradation de l'habitat de reproduction, de la perturbation des pluviers nicheurs par des êtres humains et des animaux domestiques, ainsi que la prédation des oeufs, des oisillons et des oiseaux adultes par les renards, les corbeaux et autres animaux. Le pluvier siffleur a également reçu la désignation « en péril » dans certaines parties des États-Unis.

Parcs Canada/Simon Lunn

• créer une sensibilisation et éduquer les Canadiennes et les Canadiens à l'égard des espèces en péril.

En 2001 et 2002, Parcs Canada a financé 48 projets axés sur les mesures de rétablissement des espèces en péril dans des zones au sein des parcs nationaux et aux alentours de ceux-ci. Ces projets ont été menés par 22 unités de gestion[1] et visaient plus de 35 espèces de plantes, de lichens, de poissons, de reptiles, d'oiseaux et de mammifères.

Parcs Canada a également établi des inventaires de la biodiversité, axés particulièrement sur les espèces en péril, dans 16 lieux historiques nationaux et des tronçons de la voie navigable Trent-Severn et du HNC du Canal-Rideau.

ESPÈCES ET LIEUX PRIORITAIRES DE PARCS CANADA

Parcs Canada dirige des équipes de rétablissement qui élaborent et mettent en oeuvre des stratégies de rétablissement à l'égard des espèces en péril prioritaires énumérées au tableau 7.

Même si l'Agence Parcs Canada est préoccupée par le statut de l'ensemble des espèces vivant dans ses aires patrimoniales protégées, elle a la responsabilité supplémentaire de s'assurer du rétablissement des espèces en péril qui se trouvent soit exclusivement soit principalement au sein des parcs nationaux et des autres aires patrimoniales protégées.

Parcs Canada élabore et met en oeuvre également des plans d'action propres à des lieux déterminés afin de tenir compte des besoins en matière de conservation de plusieurs espèces en adoptant une méthode de rétablissement des espèces en péril qui est axée sur l'écosystème et vise plusieurs espèces.

Les aires patrimoniales protégées suivantes de Parcs Canada sont présentement désignées comme lieux prioritaires :

- les écosystèmes du chêne de Garry aux lieux historiques nationaux du Canada du Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard en Colombie-Britannique;
- le parc national du Canada des Prairies en Saskatchewan;
- le parc national et lieu historique national du Canada Kejimkujik en Nouvelle-Écosse;
- le parc national du Canada de la Pointe-Pelée, en Ontario.

Le personnel de Parcs Canada collabore avec d'autres organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec les universités et des organismes sans but lucratif dans le cadre d'équipes de rétablissement qui travaillent sur ces espèces et lieux prioritaires, ainsi que dans le cadre d'équipes qui concentrent leurs efforts sur d'autres espèces en péril. L'objectif consiste à concevoir des stratégies qui orienteront clairement les mesures nécessaires afin d'aider au rétablissement de ces espèces.

Tableau 7 : Espèces prioritaires

Nom de l'espèce	Parc national	Statut COSEPAC
Hétérodermie maritime	Pacific Rim	En voie de disparition
Raquette de l'Est	Pointe-Pelée	En voie de disparition
Chardon de Pitcher	Pukaskwa	En voie de disparition
Physe des fontaines de Banff	Banff	En voie de disparition
Tortue de Blanding - population de Nouvelle-Écosse	Kejimkujik	Menacée
Hydrocotyle à ombelle	Kejimkujik	Menacée
Massasauga	Îles-de-la-Baie-Georgienne, Péninsule-Bruce, Fathom Five	Menacée
Bartramie à feuilles dressées de Haller	Jasper	Menacée

[1] L'unité de gestion est axée sur une région et se concentre généralement sur un ou plusieurs parcs nationaux et sur les lieux historiques nationaux, canaux historiques et aires marines de conservation avoisinants.

LIEUX DE REFUGE AU SEIN DES PARCS NATIONAUX DU CANADA

Au Canada, les pluviers siffleurs se reproduisent uniquement dans trois parcs nationaux, soit le parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard, le parc national du Canada Kouchibouguac au Nouveau-Brunswick et l'Annexe côtière du parc national et lieu historique national du Canada Kejimkujik en Nouvelle-Écosse. Ces parcs procurent le plus haut degré possible en matière de protection et de gestion.

Au cours des 15 dernières années, le nombre le plus élevé de pluviers qui se reproduisaient dans les trois parcs s'élevait à 102 adultes en 1987. En 2000, seuls 58 pluviers (3 % de la population canadienne) se sont reproduits dans les parcs nationaux. La population d'oiseaux nicheurs au sein des parcs nationaux a fluctué entre 50 et 100 oiseaux (Figure 5) depuis 1987.

Tant que les oiseaux restent au sein des parcs nationaux du Canada, ils font l'objet d'efforts de gestion intenses, qu'il s'agisse de l'étroite surveillance et de l'éducation du public, de l'application des règlements en matière de protection, de la fermeture au public des aires de nidification et de la protection des nids individuels de la prédation par des clôtures de fil de fer afin d'empêcher les prédateurs de s'attaquer aux nids qui se trouvent à proximité. Ces mesures sont en vigueur depuis 1988.

Le nombre de pluviers qui reviennent du sud est indépendant de la volonté de Parcs Canada. En route Pendant la migration et dans les endroits où ils hivernent, les pluviers siffleurs meurent des suites d'accidents, de maladies, des effets de la prédation et d'autres facteurs.

COLLABORATION ENTRE PLUSIEURS ORGANISMES À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Parcs Canada est membre des équipes nationales et internationales de rétablissement du pluvier siffleur qui ont dressé des plans de rétablissement tant pour le Canada que pour les États-Unis. Un effort collectif est présentement déployé par plusieurs partenaires afin de rétablir les populations de pluviers qui ont chuté d'environ 17 % dans le Canada atlantique depuis 1991.

Les activités de rétablissement sont axées sur la recherche menée aux États-Unis depuis les années 1950. Cette recherche suggère que, même si un très fort pourcentage de pluviers adultes peut revenir à la même plage afin de se reproduire d'année en année, le taux de retour des jeunes à la plage où ils sont nés est très faible, s'établissant peut-être à pas plus de 5 %. Il est estimé que la plupart des jeunes se dispersent afin de coloniser de nouvelles régions et de nouveaux habitats.

Cette constatation est d'importance capitale pour les efforts de gestion menés à l'égard du pluvier siffleur au parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard, au parc national du Canada Kouchibouguac et dans l'Annexe côtière du parc national et lieu historique national du Canada de Kejimkujik. Cela signifie que, tandis que des efforts de gestion menés

Figure 5 : Population reproductrice de pluviers siffleurs

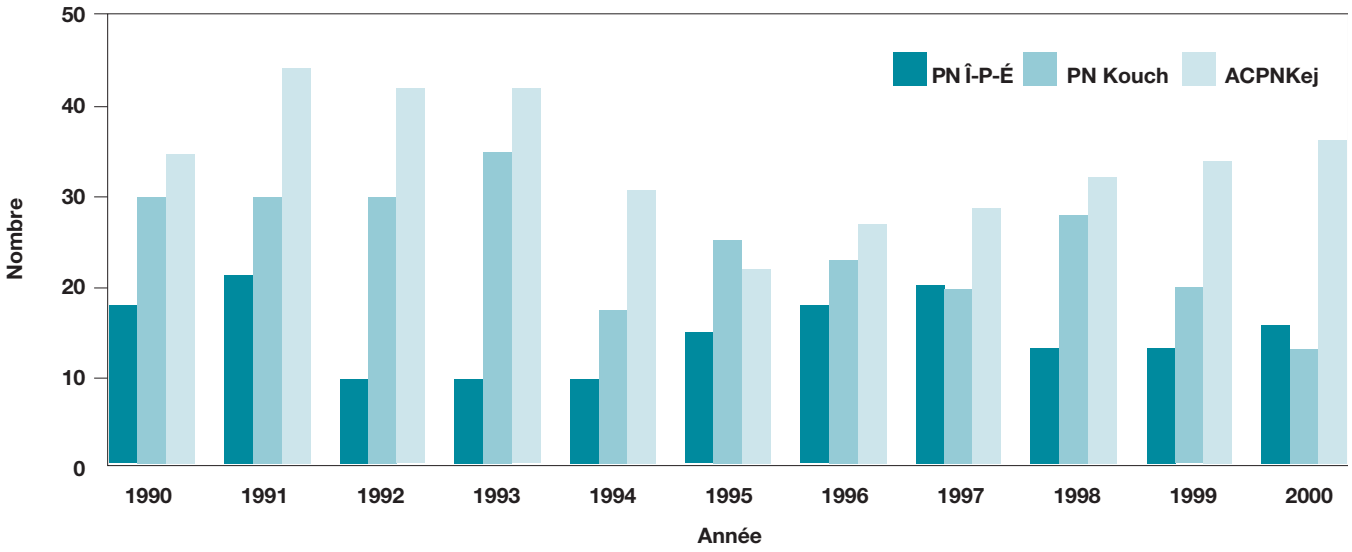

dans les parcs nationaux peuvent se solder par la production de beaucoup de petits, le sort réservé aux populations de pluviers dans les parcs dépend plus du succès de l'habitat à l'extérieur du parc à produire des populations de jeunes suffisantes afin de remplacer les oiseaux plus âgés qui ont disparu en raison de la maladie, d'un accident ou des effets de la prédation.

Afin de répondre à ce besoin, le Plan canadien de rétablissement du pluvier siffleur a établi un objectif de population à atteindre de 670 oiseaux adultes pour le Canada atlantique (soit une augmentation de 58 %) et un objectif de fécondité de 1,5 petit par couple reproducteur par an. La recherche indique que ce niveau de fécondité est nécessaire afin de réaliser des gains de population et d'assurer la dispersion dans l'habitat disponible, y compris les parcs nationaux.

Parcs Canada a dépassé cet objectif depuis 1993, la fécondité moyenne de 1,9 petit par couple reproducteur au cours des 9 dernières années (Figure 6) ayant été atteinte. Au cours de certaines années, la fécondité a totalisé plus de 2 petits par couple reproducteur.

Le rétablissement de cette espèce en voie de disparition exigera un effort concerté entre tous les gouvernements, groupes et particuliers détenant le contrôle des terres où les espèces se reproduisent et hivernent. La protection et la gestion doivent inclure la préservation et le maintien de l'habitat, la minimisation de la perturbation par les humains et la protection des oeufs, des petits et des oiseaux adultes d'une prédation excessive.

Figure 6 : Fécondité du pluvier siffleur

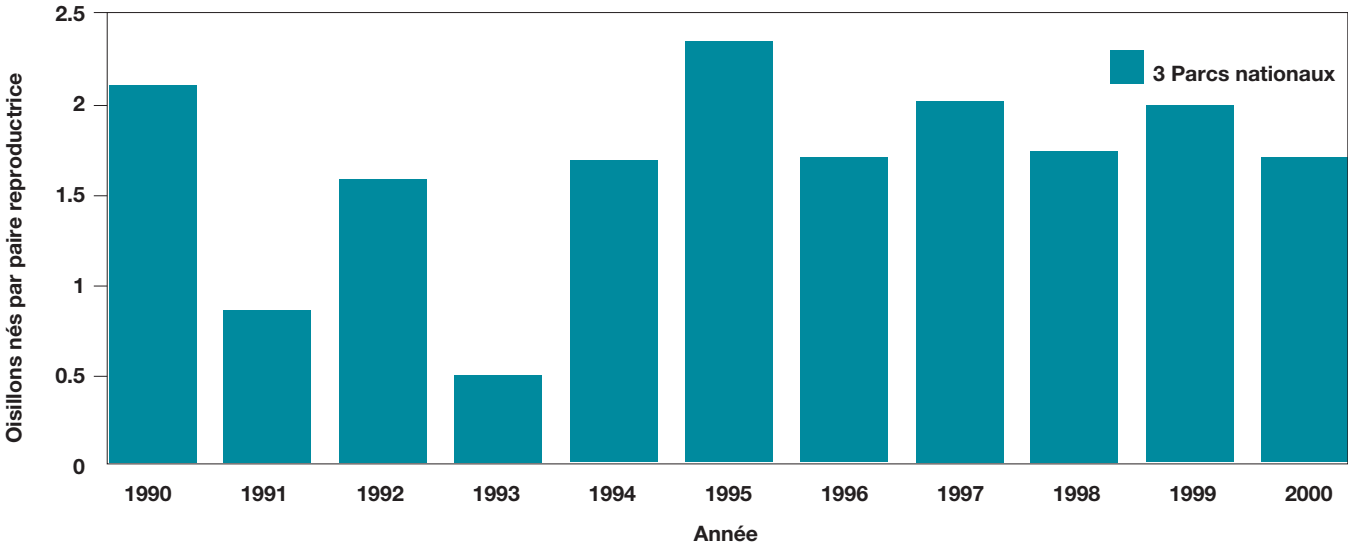

Capsule : La passe migratoire Vianney-Legendre au lieu historique national du Canada du Canal-de-Saint-Ours

– un effort concerté en faveur de la biodiversité du Richelieu

Parcs Canada

Passe à poissons dans le lieu historique national du Canada du Canal-de-Saint-Ours

Appelé la dixième écluse de la rivière Richelieu, au Québec, le canal de Saint-Ours complète le canal de Chambly. Assisté par le barrage du même nom, il permet aux embarcations de franchir le dernier obstacle reliant le lac Champlain au Saint-Laurent.

En 1996, des représentants de Parcs Canada et du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec se sont réunis dans le but de discuter des conséquences des obstacles que le barrage de Saint-Ours présente pour plusieurs espèces de poissons qui tentaient, sans succès, de remonter la rivière Richelieu pour s'alimenter ou se reproduire. À la suite de cette rencontre, un comité interministériel fédéral-provincial composé de biologistes, d'ingénieurs et de gestionnaires de Parcs Canada, de Pêches et Océans Canada ainsi que du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec a été mis sur pied.

Ce comité avait le mandat d'examiner les diverses options susceptibles de permettre le rétablissement du libre passage des poissons. Les caractéristiques de quatre espèces de poissons à statut précaire (le chevalier cuivré, l'esturgeon jaune, l'alose savoureuse et l'anguille d'Amérique) ont été particulièrement prises en considération par l'équipe de spécialistes.

Mettant en commun leurs expertises, ces derniers ont finalement recommandé la construction d'une passe migratoire multispécifique permettant au chevalier cuivré, à l'esturgeon jaune et à l'alose savoureuse de rejoindre leurs aires de reproduction. Dans la conception de cette structure, on a tenu compte de plusieurs facteurs, notamment de la capacité des différentes espèces de franchir un obstacle vertical, du volume d'eau pouvant circuler dans les bassins, de la dimension des poissons (l'esturgeon jaune, par exemple, peut mesurer jusqu'à un mètre cinquante) et des périodes de remontée de chacune des espèces visées.

Le comité a également suggéré la construction d'une deuxième structure destinée particulièrement à l'anguille d'Amérique, de telle sorte que cette espèce puisse rejoindre ses aires d'alimentation.

Grâce à l'aide de plusieurs partenaires financiers (Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, Développement économique Canada, Transports Canada, la Société de la faune et des parcs du Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la Fondation de la faune du Québec et les partenaires du projet Rescousse), les travaux de construction des deux passes migratoires ont pu débuter en septembre 2000. La passe migratoire Vianney-Legendre a été inaugurée officiellement le 29 août 2001 au lieu historique national du Canada du Canal-de-Saint-Ours.

Plus de 15 espèces de poissons ont été recensées dès le début des activités d'opération de la passe en juin 2001. Au total, une soixantaine d'espèces de poissons pourraient bénéficier de la présence de cette passe migratoire.

Capsule : Conservation du loup au parc national du Canada de la Mauricie

Parcs Canada/J. Pleau

Gardes de parc examinant un loup dans le parc national du Canada de la Mauricie

Le parc national du Canada de la Mauricie est situé dans les Laurentides, chaîne de montagnes qui longe la rive nord du fleuve Saint-Laurent au Québec. Ce territoire de 536 km^2 préserve un échantillon représentatif de la région la plus méridionale du Bouclier canadien : un vaste plateau ondulé de collines, entrecoupé de vallées et parsemé d'une multitude de lacs.

Au début de la colonisation, on retrouvait le loup sur toute l'étendue de la province de Québec. Actuellement, le loup ne se retrouve plus au sud du Saint-Laurent où l'espèce est absente depuis près d'un siècle. Le loup recule devant les activités exercées par les humains sur son territoire, compte tenu des effets cumulés de la modification des habitats forestiers, du piégeage intensif et du développement de zones de villégiature. Au sud du Québec, seulement sept aires protégées offrent une protection pour cette espèce.

La présence de plus en plus rare et sporadique du loup dans le parc, malgré une augmentation des populations de proies (orignaux, castors et cerfs de Virginie) a amené Parcs Canada à croire que le loup ne remplissait pas son rôle écologique. En effet, la petite taille des meutes présentes (3 à 6 individus à la fin de l'hiver) indique une forte pression de prélèrement sur cette espèce.

Théoriquement, en absence de chasse et de piégeage, ces meutes devraient être plus complexes et regrouper entre 8 et 12 loups. D'autres préoccupations sont apparentes, soit l'impact du dérangement créé par les activités humaines et en particulier la présence d'une route traversant le cœur forestier du parc. Quelle est l'étendue des déplacements, l'utilisation du territoire mauricien et le nombre des meutes?

Il importait donc de connaître la situation et le rôle du loup tant que dans le parc dans la région environnante. Une étude sur l'écologie du loup a donc été initiée au parc national du Canada de la Mauricie en janvier 2000 en collaboration avec l'Université de Sherbrooke. L'acquisition de connaissances de base sur la densité de la population, la structure des meutes, l'utilisation du territoire et sur le rôle que joue dans la régulation naturelle de la population d'orignaux est essentielle afin d'orienter des actions de conservation et de favoriser sa présence dans le parc et dans la région.

On ne peut préciser actuellement dans quelle mesure le parc national du Canada de la Mauricie contribue à la protection des loups dans l'ensemble du grand écosystème. Comme les déplacements des loups du parc dépassent largement les limites de l'aire protégée qu'est le parc national, ils sont sujets au piégeage et à la chasse. En raison de la petite taille du parc (536 km^2), le maintien d'une population viable de loups ne peut donc y être assuré. Le parc national est bordé, à l'exception de la portion sud, de territoires forestiers permettant la dispersion des individus.

Par ailleurs, le COSEPAC a attribué, en mai 2001, le statut « préoccupant » à une sous-espèce distincte de loup présente dans l'est du pays (Canis lupus lycaon). De nombreuses questions demeurent toutefois sans réponses à propos du loup de l'Est : jusqu'à quel point est-il différent des autres loups présents au Québec? Quelle est sa répartition réelle au Québec et ailleurs en Amérique? Quelle est la taille exacte de sa

population? Au Québec, cette sous-espèce serait présente dans la région de la Mauricie et également dans celles des Laurentides, de Lanaudière, du sud de l'Outaouais et de Québec.

Le projet de recherche en cours au parc national du Canada de la Mauricie permet d'identifier les sites d'importance utilisés selon les saisons (tanières, sites de rendez-vous et corridors de déplacements), l'utilisation du territoire par le coyote et de déterminer l'importance de la pression de piégeage. Les données actuelles nous laissent croire que les loups peuvent être sujets à une mortalité élevée causée principalement par le piégeage.

Les meutes font toutefois preuve d'une certaine résilience (capacité de résister aux changements). Cependant on ne peut savoir combien de temps ces meutes pourront supporter un tel niveau de stress. De plus, la construction de nombreux chemins forestiers à la suite des coupes intensives et le développement de zones de villégiature constituent une préoccupation supplémentaire pour le maintien de l'espèce.

La réalisation du projet de recherche devrait permettre au parc de répondre à des préoccupations d'importance, soit d'évaluer la capacité du parc dans le maintien d'une population de loups à l'échelle régionale, de sensibiliser le grand public à la problématique du loup, et de catalyser les efforts de préservation de l'espèce aux plans régional et provincial. De telles actions de conservation ne seront pas possibles sans l'établissement d'une concertation avec les partenaires. Un volet d'éducation et de sensibilisation à l'échelle locale a déjà été initié par un organisme partenaire du parc.

Des efforts supplémentaires seront requis afin d'assurer le maintien de cette population à la fois dans le parc, la région et l'écosystème. Le loup est une espèce primordiale au bon fonctionnement de la chaîne alimentaire de l'écosystème mauricien. Il symbolise à lui seul l'aspect sauvage des aires naturelles protégées du Canada.

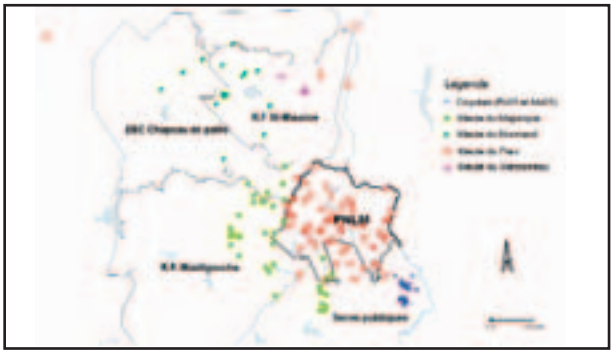

ESPÈCES EXOTIQUES

La présence d'espèces exotiques dans un parc national, c'est-à-dire d'espèces qui n'y sont pas indigènes, peut présenter une menace importante pour sa biodiversité et pour l'intégrité écologique de la région plus vaste qui l'entoure.

OISEAUX MARINS VULNÉRABLES

Haïda Gwaii comprend certains des habitats de nidification des oiseaux marins les plus vastes de la Colombie-Britannique, étant dotés de populations d'espèces importantes à l'échelle internationale. La presque totalité des 1,5 million d'oiseaux marins nicheurs des îles se reproduisent sur les terres ou près de celles-ci. Ils possèdent peu de défenses naturelles contre la prédation, voire aucune.

L'introduction de prédateurs terrestres efficaces a causé de lourdes pertes même aux colonies les plus importantes. Plusieurs espèces d'oiseaux marins se sont vu attribuer un statut à risque en fonction des menaces posées par les prédateurs qui y ont été introduits.

Parcs Canada collabore à plusieurs initiatives qui sont en cours dans l'archipel tant afin d'atténuer les répercussions des espèces introduites que de réduire le risque de l'expansion des parcours naturels ou posé par de nouvelles introductions. La rubrique suivante fait état de certains des efforts présentement déployés afin de gérer les problèmes causées par les espèces introduites.

RATS

Afin de rétablir l'habitat des oiseaux marins, le Service canadien de la faune a lancé un projet d'éradication des rats sur les îles Langara, Lucy et Cox, en ayant recours à une méthodologie éprouvée provenant de la Nouvelle-Zélande.

À l'autre extrémité de l'archipel, le personnel de la réserve de parc national Gwaii Haanas a éradiqué les rats de l'île St. James, qui possédait une importante colonie d'oiseaux marins avant l'invasion des rats. Dix îles de la réserve de parc national Gwaii Haanas sont encore peuplées de rats et l'intention est de poursuivre le programme sur les îles où le rétablissement est faisable. Le rétablissement de l'écosystème sera surveillé afin de décider de l'efficacité des activités de rétablissement.

Puisque que les rats sont notoirement clandestins, les humains devront porter attention à ne pas les réintroduire par inadvertance dans les îles ayant fait l'objet d'un rétablissement ou dans d'autres îles. Le succès à long terme de l'initiative globale dépend non seulement d'un rétablissement dynamique mais également de la prise de mesures préventives.

Le personnel de la réserve de parc national Gwaii Haanas a élaboré un programme de communications afin de renseigner les personnes concernant les risques de transport de rats de lieux infectés à des îles vierges. Le programme comprend des communiqués médiatiques, des programmes d'orientation en arrière-pays ainsi qu'une brochure informative diffusée à large échelle.

RATONS LAVEURS

Les ratons laveurs, animaux à l'appétit vorace et très opportunistes, ont une incidence sur un certain nombre de colonies d'oiseaux marins et d'autres écosystèmes, qu'il s'agisse de plages intertidales ou de forêts en haute altitude.

En 1994, un groupe de travail a été créé, composé de représentants du Ministry of Water, Land and Air Protection de la Colombie-Britannique, du Service canadien de la faune, du Gwaii Haanas Archipelago Management Board (Parcs Canada et le Council of the Haida Nations) et de la Laskeek Bay Conservation Society. Ce groupe a élaboré un programme de surveillance et de contrôle des ratons laveurs qui semble avoir connu un succès généralisé.

Tableau 8 Mammifères introduits et autochtones à Haida Gwaii

Espèces mammifères autochtones à Haïda Gwaii, îles de la Reine-Charlotte :	Espèces mammifères introduites à Haïda Gwaii, îles de la Reine-Charlotte (date de première apparition) :
ours noir	cerf à queue noire de Sitka (1878)
chauve-souris de Californie	lapin (1884)
caribou de Dawson (disparu)	bétail (1893)
musaraigne sombre	cerf rouge d'Europe (1918)
hermine	rat noir (1919)
chauve-souris de Keen	rat surmulot (1922)
souris de Keen	rat musqué (1924)
petite chauve-souris brune	wapiti des Rocheuses (1929)
martre	castor (1936)
loutre de rivière	raton laveur (1940)
chauve-souris argentée	écureuil roux (1947)
	chèvre (1976)

Capsule : Espèces qui ne sont pas indigènes à Gwaii Haanas

Gwaii Haanas (la réserve de parc national Gwaii Haanas et le site patrimonial Haïda) est situé dans la partie sud des îles de la Reine-Charlotte, à environ 130 kilomètres au large de la côte de la Colombie-Britannique et à 640 kilomètres au nord de Vancouver. Il s'agit d'une région sauvage et isolée formée de quelque 138 îles s'étendant sur 90 kilomètres du nord au sud.

L'introduction d'espèces qui ne sont pas indigènes à Gwaii Haanas est l'une des menaces les plus importantes pour l'intégrité écologique de la région. Ces introductions peuvent mettre en péril plusieurs espèces autochtones ou des collectivités naturelles.

L'archipel Gwaii Haanas (Haïda Gwaii) est reconnu pour son nombre élevé d'espèces uniques, isolées et rares qui sont caractéristiques d'un écosystème de type insulaire. L'histoire de la vie et les habitudes de plusieurs espèces insulaires sont le reflet des conditions des habitats colonisés par relativement peu d'espèces sauvages. Les espèces introduites dans ces habitats ont tendance à supplanter et à déraciner les formes autochtones. Les incidences sont intensifiées parce que ces nouvelles espèces arrivent souvent sans prédateurs ou concurrents.

Même s'il est difficile de retracer les origines des plantes et oiseaux qui ne sont pas indigènes aux îles, il est connu que plusieurs espèces étrangères y ont été introduites. Parmi elles, des oiseaux tels que l'étourneau sansonnet et environ un quart des plantes vasculaires de l'archipel. À l'exclusion des humains, les mammifères terrestres de Haïda Gwaii se composent de 11 espèces autochtones, dont une est disparue. Au cours des 125 dernières années, 10 espèces sauvages ont été introduites à Haïda Gwaii avec une panoplie d'animaux domestiques retournée à l'état sauvage. La conséquence a été la présence sur les îles plus d'espèces mammifères introduites qu'autochtones (voir le tableau 9).

Le groupe a également révisé ses protocoles afin de tenir compte des connaissances accrues et de l'expérience acquise sur le terrain. Jusqu'à présent, les initiatives ont été axées sur les colonies d'oiseaux marins. Toutefois, il est reconnu que des efforts supplémentaires seront requis afin de composer avec les autres problèmes éprouvés par l'écosystème.

VÉGÉTATION NON INDIGÈNE

Le personnel de la réserve de parc national Gwaii Haanas et site patrimonial Haïda a commencé à répertorier les répartitions historiques et actuelles d'espèces végétales introduites.

Les introductions de plantes exotiques à Gwaii Haanas semblent s'être concentrées, pour la plupart, autour de lieux perturbés par les êtres humains, y compris les chantiers traditionnellement consacrés à l'exploitation forestière et les routes, les villages, les sites miniers, les propriétés familiales, ainsi que les phares. Les espèces les plus agressives sont d'une préoccupation particulière puisqu'elles se propagent aisément et peuvent supplanter les espèces autochtones surtout lorsqu'il y a eu perturbation.

La propagation de ces espèces à haut risque est surveillée. Lorsque des espèces introduites sont accessibles et restreintes dans leur répartition, des tentatives seront faites afin d'enlever les plantes avant qu'elles ne se propagent.

CERF

Le cerf à queue noire de Sitka qui semble inoffensif s'est répandu partout dans l'archipel. Seule une poignée de petits îlots situés au large n'a pas été envahie par le cerf.

Sur les îles où ils existent en nombre, les cerfs à queue noire de Sitka ont eu une incidence considérable sur la végétation le long des rivages et dans le sous-étage de la forêt. La figure 7 illustre les incidences du pâturage par le cerf sur ces collectivités végétales. Le pâturage cause un manque d'aliments disponibles pour les autres espèces sauvages

phytophages, qui s'est soldé par des réductions de la variété et de l'abondance parmi plusieurs de ces espèces. La disparition de la structure du sous-étage dans la forêt a eu un effet de cascade sur plusieurs autres éléments dans l'écosystème. À long terme, le renouvellement des arbres de la forêt, en particulier les espèces de l'étage dominant, sera également touché.

Une équipe de recherche multidisciplinaire connue sous le nom Research Group on Introduced Species a été formée en 1995. Le contingent important de collaborateurs comprend la Laskeek Bay Conservation Society, le Gwaii Haanas Archipelago Management Board, le Service canadien de la faune, le Centre National de la Recherche Scientifique (France) et le Ministry of Water, Lands and Parks de la Colombie-Britannique.

Ces partenaires ont complété plus de cinq ans de recherches axées sur les effets de deux espèces introduites, soit le cerf et l'écureuil, sur les écosystèmes du littoral et de la forêt de Haïda Gwaii. Les résultats de ces travaux seront appliqués afin d'aider à élaborer des programmes de gestion, de rétablissement et de surveillance à long terme.

L'élimination totale des cerfs à Haïda Gwaii n'est ni faisable ni souhaitable sur le plan social. Toutefois, le cerf pourrait être géré sur des îles choisies suffisamment distantes d'une source de population afin de faire en sorte que l'éradication ou le contrôle permanent soit réalisable. Un programme projeté fournirait comme points repères des îles libres de cerfs.

Afin de mettre le concept à l'épreuve, un abattage sélectif expérimental de cerfs a été entrepris sur deux îles. Des mesures de repère de la végétation, ainsi que le nombre et la variété des oiseaux chanteurs ont été établies pour les îles et les zones de contrôle avoisinantes. Les résultats démontrent un rétablissement évident de la strate herbacée et arbustive.

La gestion dynamique des espèces introduites à Gwaii Haanas est essentielle au maintien ou au rétablissement de l'intégrité écologique de la région. La méthode intense et partagée entre plusieurs organismes à laquelle a recours le personnel de la réserve de parc national du Canada Gwaii Haanas et site patrimonial Haïda, et qui met l'accent sur une gestion, un rétablissement et une surveillance dynamiques à long terme, commence à produire des résultats.

Parcs Canada

Rivage brouté par les cerfs

Parcs Canada

Rivage non brouté

Figure 7 : Photographies comparatives illustrant les différences structurelles et de composition exhibées en raison de l'activité du cerf.

FONCTIONS DE L'ÉCOSYSTÈME

Succession et rétrogression

Capsule : Parc national du Canada Elk Island — Deux décennies de brûlages dirigés

Parcs Canada/Jeff Dixon

Elk Island, située à l'est d'Edmonton en Alberta, se distingue dans le réseau des parcs nationaux du Canada sur plusieurs plans. À titre de petite partie subsistante protégée d'une forêt-parc à trembles et d'une forêt boréale mixte de transition située dans une région agricole et industrielle, elle est physiquement isolée de l'écosystème de Beaverhills qui l'entoure. À titre de parc clôturé et géré intensivement, il est différent des autres parcs dans le réseau national. Comme lieu où les incendies et le pâturage par les ongulés (orignaux, cerfs et wapitis) ont été gérés de manière dynamique au cours des deux dernières décennies, Elk Island est un chef de file dans le Programme de gestion du feu de Parcs Canada.

Établie en 1906 comme réserve faunique, Elk Island possède une longue histoire d'écosystème géré. Située dans la zone de transition entre la forêt boréale nordique et la plaine intérieure, le parc intègre trois collectivités végétales distinctes : la forêt boréale mixte inférieure, une forêt-parc à trembles fermée et une forêt-parc à trembles ouverte. Ces trois collectivités végétales ont des intervalles de retour d'incendie courts et réguliers, tout en soutenant de façon dynamique le pâturage par un certain nombre de gros ongulés indigènes à la région.

Avec sa superficie globale de 19 430 ha, 98 % du parc a brûlé à des intervalles de moins de 25 ans. Avant la colonisation européenne, la forêt-parc à trembles aurait été maintenue par une combinaison de pâturage, d'inondations et d'incendies d'origine humaine ou provoqués par la foudre. Historiquement, l'incendie en soi touchait environ 15 % (1 530 hectares) du parc annuellement. L'incendie à titre de processus écologique a été activement supprimé à Elk Island jusqu'en 1979 afin de permettre à des trembles à la croissance rapide d'envahir les prés ouverts.

Le programme d'incendies de 1979 à 2001 (Figure 8) a été couronné de succès dans la réintroduction d'un processus écologique clé. Les brûlages dirigés à des fins de rétablissement ont égalé et même surpassé la superficie moyenne historique brûlée au cours des dernières 20 années parmi un certain nombre de collectivités végétales. Le programme a été restreint uniquement par les exigences logistiques pour chaque brûlage et la disponibilité de conditions convenables afin de satisfaire ces exigences.

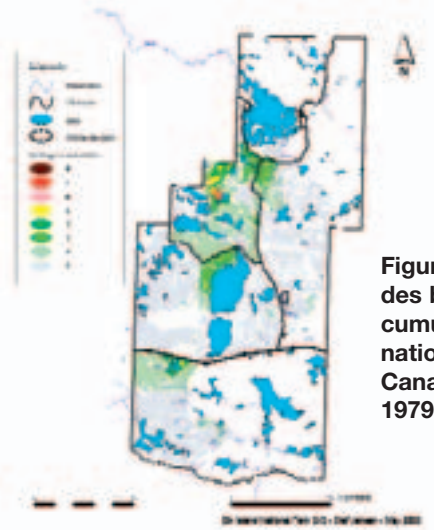

Figure 8 : Carte des brûlages cumulatifs, Parc national du Canada Elk Island 1979-2001

Le Plan de conservation de l'écosystème d'Elk Island de 1999, qui planifie le rétablissement de l'intégrité écologique par l'entremise de la réintroduction appropriée d'incendies, de pâturage et d'inondations dans les trois types de végétation principaux, exigeait la réintroduction de l'incendie à titre de processus écologique. Le parc continuera ses opérations de brûlages dirigés dans la phase de rétablissement jusqu'à environ 2018, puis s'orientera vers une phase d'entretien, émulant ainsi le régime historique des incendies (Tableau 9).

Le rétablissement de l'incendie a été intégré avec la gestion des ongulés par un certain nombre d'études et de programmes de surveillance. Des parcelles de terrain permanentes ont été établies afin de pouvoir évaluer les effets à long terme du programme des brûlages dirigés.

D'autres parcs nationaux s'orientent vers la gestion intégrée et dynamique des incendies selon le modèle d'Elk Island. La taille des autres parcs, la complexité des brûlages dirigés individuels, le manque de compréhension de la part du public quant au rôle de l'incendie à titre de processus dans un écosystème et les ressources limitées augmentent les défis du rétablissement par l'incendie dans toutes les parties du réseau des parcs nationaux.

Tableau 9 Fréquence des incendies et types de végétation

Type de végétation	Phase de rétablissement	Phase d'entretien
Forêt boréale mixte inférieure	20 ans	45 à 145 ans (aléatoire)
Forêt-parc à trembles fermée	3 à 7 ans	10 à 25 ans (aléatoire)
Forêt-parc à trembles ouverte	2 à 3 ans	5 à 20 ans (aléatoire)

Capsule : Projet de rétablissement du lac Grafton au parc national et lieu historique national du Canada Kejimkujik

Parcs Canada

Projet de rétablissement du lac Grafton, parc national et lieu historique national du Canada Kejimkujik

Le parc national et lieu historique national du Canada Kejimkujik, dans le sud de la Nouvelle-Écosse est le seul parc national intérieur du Canada situé dans les Maritimes. Il met en valeur une forêt acadienne mixte de pruches anciennes et de bouleaux jaunes, une abondance de lacs peu profonds et de rivières coulant doucement, ainsi qu'une grande variété de faune, y compris des plantes rares des plaines côtières et trois espèces en péril : la tortue de Blanding, le pluvier siffleur et l'hydrocotyle à ombelle. Il comprend également des voies historiques de traversée de canoës et des pétroglyphes Mi'kmaq importants.

Au sein de ce milieu riche en eau, le barrage du lac Grafton a été construit à l'origine en 1938 afin de pourvoir aux besoins en eau d'une écloserie de saumons sur le ruisseau Grafton. Le barrage a été laissé intact depuis lors, en se fondant sur l'hypothèse que son démantèlement déstabiliserait les écosystèmes modifiés du lac et pourrait avoir

une incidence sur des espèces importantes. Or, des recherches récentes ont démontré à quel point le barrage sur le ruisseau Grafton a modifié l'écosystème local.

La tortue de Blanding, par exemple, est une espèce menacée qui se trouve dans le parc national et lieu historique national du Canada Kejimkujik. Une surveillance radiotélémétrique a montré que les tortues utilisent souvent les ruisseaux et les rivières afin de se déplacer vers des plages de reproduction sur le lac Kejimkujik. Il est probable que le barrage sur le ruisseau Grafton a fait en sorte que les tortues qui cherchent des lieux de reproduction voyagent par voie terrestre plutôt que marine et établissent leurs nids sur des accotements dangereux en gravier le long des routes.

Des études par marquage de la truite de ruisseau ont amené des conclusions semblables. Elles ont indiqué que cette espèce se déplace dans le bassin hydrographique de la rivière Mersey, recherchant des ruisseaux à teneur élevée en pH ou non acides comme le ruisseau Grafton, afin de se reproduire. Cet habitat est devenu inaccessible lorsque le barrage a été construit.

Une évaluation de la flore de la plaine côtière a indiqué que ces espèces ont recours à la niche écologique entre les niveaux d'eau élevés au printemps et bas en été afin d'éviter de rivaliser avec d'autres espèces et d'accéder aux eaux souterraines riches en nutriments. Le barrage du lac Grafton nuisait aux processus des écosystèmes nécessaires afin de soutenir les populations de flore des plaines côtières.

La question de la gestion du lac Grafton a été rouverte et une évaluation systématique de l'écologie du lac et des options en matière de gestion du niveau de lac a été entreprise par le Grafton Lake Assessment Group, une équipe multidisciplinaire formée, entre autres, de scientifiques et d'enseignants des universités des Maritimes et de ministères. Des entrevues ont également été menées avec des personnes âgées qui se souvenaient de la nature du lac Grafton avant la construction du barrage.

Il est devenu apparent que le démantèlement du barrage afin de rétablir la dynamique naturelle du lac était l'option privilégiée afin de rétablir l'intégrité écologique et de satisfaire les besoins de conservation sur le plan de la biodiversité. La question du rétablissement du lac Grafton a été intégrée au Plan directeur du parc de 1995 et des plans ont été élaborés par la suite afin de démanteler progressivement le barrage sur une période de trois ans en retirant une à une ses poutrelles d'arrêt.

Le Grafton Lake Assessment Group a reconnu que le démantèlement du barrage présentait une occasion unique de recenser les changements de l'écosystème touché. Un programme d'études a été mis sur pied afin de recueillir des données avant, pendant et après la vidange du lac. Il continue à faire état des changements physiques et chimiques associés au projet de rétablissement du lac Grafton.

Le programme d'études a révélé certains faits nouveaux intéressants. La végétation des plaines côtières, a commencé à réapparaître le long du rivage du lac Grafton, même si l'écosystème n'est, semble-t-il, qu'au stade de la transition. Le rétablissement des fluctuations naturelles des niveaux d'eau a apparemment créé un habitat favorable à l'apparition du potamot tacheté, qui a été recensé pour la première fois au parc national du Canada Kejimkujik.

Des études ont également démontré plusieurs changements dans les populations de perchaude du lac depuis le démantèlement du barrage. Les changements sont des indicateurs possibles de prédation par des poissons tels que la truite de ruisseau plus imposante, qui peut maintenant librement entrer dans le lac ailleurs dans le bassin hydrographique de la rivière Mersey.

L'un des résultats les plus percutants du rétablissement du lac Grafton est l'augmentation dramatique du nombre d'incidences rapportées d'observations le long du rivage de la couleuvre mince du Nord menacée. Plus de cent couleuvres minces du Nord ont été observées, ce qui constitue, de loin, le plus grand nombre de cette espèce ayant été recensé en Nouvelle-Écosse à ce jour. Certaines

de ces couleuvres ont été équipées de transmetteurs radio et Parcs Canada apprend à connaître le comportement et l'utilisation de l'habitat de cette espèce qui aime se cacher.

Des sondages menés afin de repérer la tortue de Blanding ont malheureusement confirmé que la population du lac Grafton est en nombre toujours considérablement inférieur que dans d'autres zones d'habitat pour l'espèce. Un programme de rétablissement est en voie d'élaboration pour cette tortue.

Les connaissances tirées du projet de rétablissement de l'écosystème du lac Grafton sont mises en application ailleurs dans le parc national et lieu historique national du Canada Kejimkujik. En 1999, par exemple, il a été établi que les niveaux d'eau et l'écologie du ruisseau des lacs Mountain et Cobrielle étaient également touchés par de vieux barrages à billes. Ces lacs d'amont clairs et de bonne qualité sont, en conséquence, en voie d'être évalués afin d'établir les options de gestion à privilégier.

Le projet de rétablissement du lac Grafton a également servi comme l'une des premières applications du système de gestion de l'information de Kejimkujik, élaboré afin d'optimiser les occasions d'analyses sophistiquées de données provenant de toute la recherche et la surveillance menées au parc national et lieu historique.

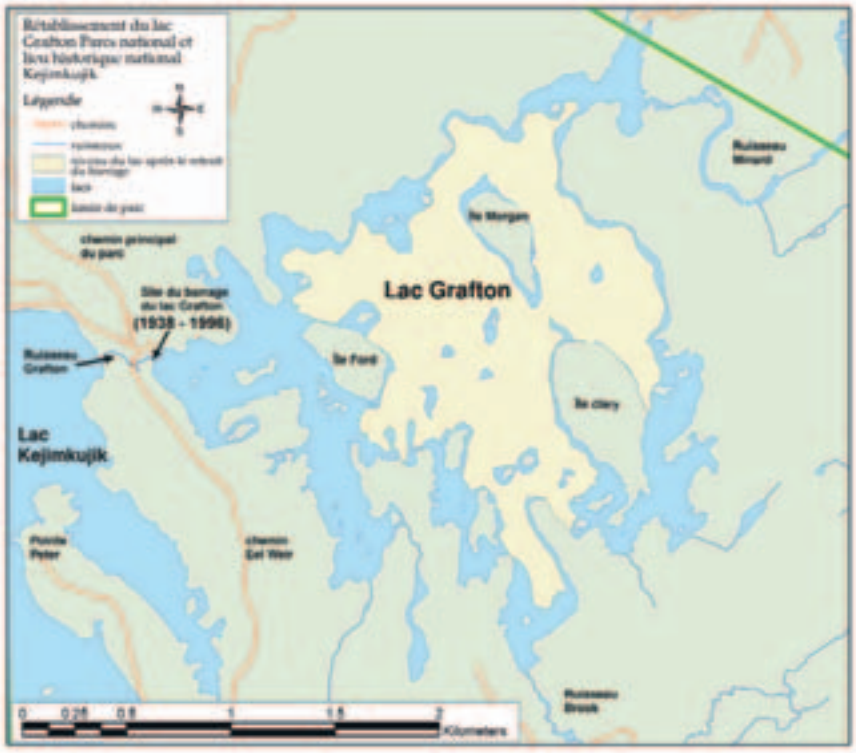

Figure 8 : Lac Grafton

AGENTS DE STRESS

UTILISATION DES TERRES PAR LES HUMAINS

Capsule : 70 ans de rétablissement au parc national du Canada de la Pointe-Pelée

Parcs Canada/C. Lamiruy

Vue aérienne du parc national du Canada de la Pointe-Pelée

Le parc national du Canada de la Pointe-Pelée évoque des images d'oiseaux migrateurs, de papillons monarques, de marécages imposants, de flore et de faune uniques et de la pointe la plus australe du Canada. Peu de gens, toutefois, s'imaginent que ce parc du sud-ouest de l'Ontario constitue le parc national le plus « rétabli » au pays.

Or, au moment où le dernier chalet qui s'y trouve est sur le point d'être retiré, Pointe-Pelée a presque parachevé le projet de rétablissement le plus ambitieux de l'histoire des parcs nationaux canadiens entrepris il y a quelque 70 ans. Dans un monde où les projets écologiques peuvent sembler trop complexes et difficiles à réaliser, Pointe-Pelée témoigne de la façon dont le travail acharné et la persévérance peuvent permettre de rétablir un milieu naturel.

DÉBUTS

L'histoire du rétablissement de la Pointe-Pelée a débuté en 1918 au moment de la création du parc, le premier parc national créé principalement pour des raisons écologiques. Les ornithologues amateurs des débuts qui observaient les oiseaux se sont rendu compte de son importance vitale comme partie intégrale d'une voie de migration des oiseaux. Ils ont érigé un cabanon et ont commencé le baguage et le rassemblement des oiseaux. Il s'agissait des débuts du parc national de la Pointe-Pelée du Canada.

Le parc original était formé d'une langue étroite et petite de terres arides d'une superficie de 200 hectares de forêts et dotée d'un large marécage à l'est. Au cours des premières années, les agriculteurs avaient retourné le sol sablonneux pour arriver à produire des pommes, des asperges et des melons. La réserve naturelle, selon sa désignation de l'époque, consistait en une zone clôturée située derrière ce qui est aujourd'hui le centre des visiteurs et rivalisait avec des cochons et des vaches dans un espace restreint. La perturbation abusive de la part des humains et des animaux a bientôt fait en sorte que la terre sablonneuse de la Pointe-Pelée perde sa couche arable, la rendant infertile et lui faisant perdre sa végétation.

Parcs Canada

Stationnement trop achalandé de la plage East Point au parc national du Canada de la Pointe-Pelée (1966)

Au cours des années 1950 et 1960, de plus en plus de personnes sont venues à la Pointe-Pelée à des fins récréatives. Des chalets ont été construits à un rythme effréné jusqu'à ce qu'environ 300 chalets privés se trouvent entassés sur la pointe. En 1968, un nombre hallucinant de 785 000 visiteurs se réunissaient dans le parc. Les fins de semaine, la plage regorgeait d'activité. À la même époque, ces visiteurs constatèrent un déclin grave de la santé écologique du parc.

RÉTABLISSEMENT

Il y avait quelque chose qui n'allait pas du tout. Pointe-Pelée avait perdu dix de ses espèces d'amphibiens et de reptiles. Un plan-cadre des années 1960 avait même recommandé davantage d'aménagement afin d'accueillir les nombres importants de visiteurs. Il a même été question de carrément retirer le parc du réseau national des parcs. Or, Pointe-Pelée est demeurée un parc national et a adopté un plan de rétablissement ambitieux afin de tenter de récupérer ce qui avait été perdu.

Dans les années 1970, le parc a adopté une politique visant à acheter les terres privées. Il a également réduit le nombre d'installations du parc. Au cours des dix années qui ont suivi, des vergers de pommiers, des entreprises de pêche et des centaines de chalets ont été rachetés. À la fin des années 1970, le parc avait grandi d'environ 125 hectares, grâce au travail acharné du parc et de divers partenaires.

Au cours des années 1980, le parc a retiré une de ses routes principales, des logements et des installations de plage à la pointe et à la plage de l'est, rétablissant ainsi des parties importantes du littoral fragile. Au cours des années 1990, d'autres changements se sont produits avec la fermeture du chemin principal du parc et le déplacement des édifices reliés à l'administration et à l'entretien à l'extérieur du parc. Un programme de gestion des espèces exotiques a été lancé afin d'enlever les fleurs ornementales (tulipes, jonquilles, etc.) qui avaient été plantées par les propriétaires des chalets. Au début de ce siècle, seul un chalet privé demeurait dans le parc et la fréquentation par les visiteurs avait chuté à un nombre plus raisonnable de 350 000 visiteurs.

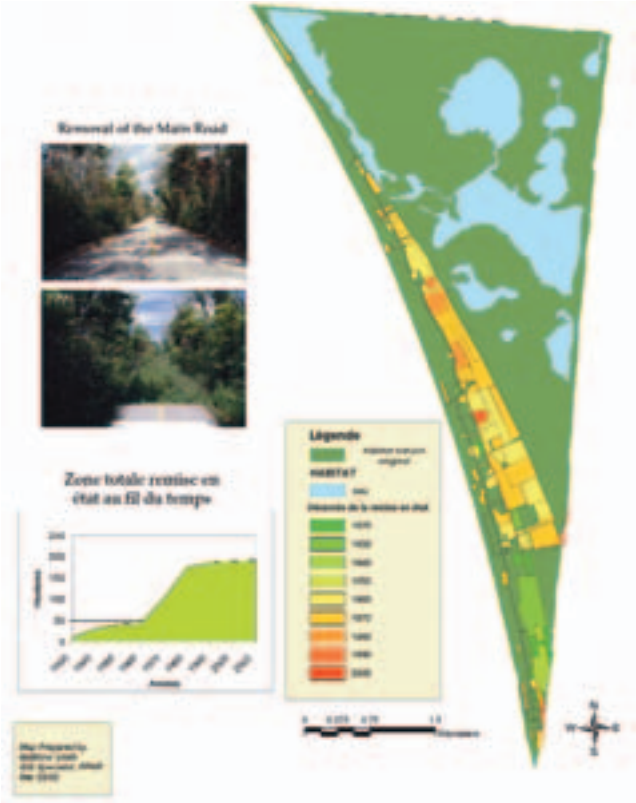

Secteur remis en état au fil des ans dans le parc national du Canada de la Pointe-Pelée

Afin de suivre et de quantifier les activités de rétablissement, Pointe-Pelée se sert de systèmes d'information géographiques pour numériser des photographies aériennes de 1933 jusqu'à présent et créer des cartes historiques faisant état de la végétation et des activités de rétablissement. Les résultats sont impressionnants. Plus de 50 % de l'habitat de la zone aride de la Pointe-Pelée (199 ha) a été rétabli depuis 1933, la zone la plus importante ayant été rétablie (133 ha) au cours des années 1970. Plus de 400 édifices ont été retirés, ainsi que six entreprises de pêche, 20 kilomètres de routes et 100 hectares de champs et de vergers.

L'HISTOIRE SE POURSUIT

Cependant, il ne s'agit pas là de la fin de l'histoire. Au cours des dernières années, Pointe-Pelée s'est concentrée sur la collaboration avec d'autres acteurs afin de rétablir des zones à l'extérieur des frontières du parc. Le comté qui entoure le parc possède l'habitat

naturel le plus petit qui subsiste de tous les comtés de l'Ontario, soit moins de 6 %.

Le parc lui-même est isolé des autres régions naturelles, ce qui empêche le mouvement des plantes et des animaux à destination et en provenance du parc. Des travaux seront nécessaires afin de rétablir les collectivités de plantes et d'animaux dans le parc et d'améliorer son intégrité écologique globale. Plusieurs composantes naturelles manquent encore dans le système.

En 1993, le parc national du Canada de la Pointe-Pelée a réintroduit avec succès des écureuils volants dans le parc. Les derniers résultats démontrent que les écureuils se portent bien et que les populations ont crû au-delà des attentes initiales. L'histoire du rétablissement, se poursuivra à l'intérieur et à l'extérieur du parc. Toute personne qui visite la Pointe-Pelée sera émerveillée par les changements qui se sont produits au cours des 70 dernières années. Le parc national du Canada de la Pointe-Pelée est un exemple vivant de la manière dont les projets de rétablissement peuvent et doivent se dérouler dans nos parcs nationaux qui sont soumis à des agents de stress.

FRAGMENTATION DE L'HABITAT

Les comparaisons des pistes des animaux faites avant et après les activités de rétablissement du corridor ont démontré une augmentation importante de déplacement des loups et cougars dans les trajets. Les taux de passage de carnivores ont augmenté par des facteurs de 1,9 pour les loups et de 4,1 pour les cougars.

Or, plusieurs éléments contribuent aux habitudes spatiales d'utilisation de l'habitat par les carnivores. L'attribution des augmentations de l'utilisation du corridor à des mesures de rétablissement, sans tenir compte d'autres facteurs supplémentaires, par exemple la répartition des proies, la rigeur de l'hiver et la population des carnivores, peut être trompeuse.

Des explications de rechange ont été examinées en ayant recours à plusieurs méthodes analytiques et prédictives, qui emploient la modélisation spatiale, des mesures d'abondance des proies et des carnivores et des indices de rigueur des hivers. Somme toute, les résultats suggèrent que le rétablissement des corridors locaux était le facteur principal responsable de l'augmentation de l'activité des carnivores. Une plus grande concentration de proies et une population croissante de carnivores à l'échelle locale ont également contribué à la tendance.

Le rétablissement des corridors locaux permettra d'assurer que les processus de l'écosystème demeurent intacts à plusieurs niveaux. Lorsque les conditions antérieures, caractérisées par un mauvais fonctionnement du trajet et un accès limité des prédateurs avaient cours, une population surabondante de wapitis avait causé des incidences sur une variété de processus et d'indicateurs écologiques.

Dans des paysages dominés par les êtres humains, il est essentiel de faciliter les déplacements des espèces sauvages parmi les parcelles de terrain servant d'habitat et les sous-populations afin d'assurer la viabilité de la population à long terme. Le rétablissement du corridor a assuré que les meutes de loups à l'échelle locale aient un meilleur accès à leurs proies dans leur domaine vital. Cela permet également de faciliter la dispersion à distance des loups aussi loin vers le sud que le Montana aux États-Unis, jusqu'à Jasper en Alberta.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA TRAVERSÉE DES AUTOROUTES

Parcs Canada mène des évaluations environnementales afin de s'assurer que les nouvelles installations des parcs n'engendrent pas d'incidences environnementales négatives. S'il est vraisemblable que de tels effets peuvent se produire, le processus d'évaluation environnementale cerne les changements ou les mesures d'atténuation qu'il faut prendre afin d'en réduire les incidences. Un exemple d'une mesure d'atténuation qui a eu un effet environnemental positif important a été l'installation de structures de traverse des autoroutes pour les espèces sauvages le long de la route transcanadienne.

Entre novembre 1996 et septembre 2001, environ 35 000 traversées par des espèces sauvages (de la taille de coyotes ou d'animaux de taille plus imposante) ont été enregistrées pour les 22 structures de traverse

Capsule : Efforts de rétablissement des corridors de passage de la faune au parc national du Canada Banff

Le lotissement urbain de Banff en Alberta est situé dans le parc national Banff à la jonction des vallées des rivières Spray et Bow. Les espèces sauvages qui se déplacent dans la région doivent avoir recours à des trajets boisés étroits afin d'accéder à des parcelles consacrées à l'habitat de chaque côté du village. Dans plusieurs corridors, la distance entre le village et les obstacles naturels ou artificiels des pentes montagneuses escarpées ou une clôture en bordure de l'autoroute, est de moins de 150 mètres.

En 1993, un programme annuel de surveillance de la faune hivernale a démontré que les trajets de passage de la faune étaient bien utilisés par des espèces-proies comme les wapitis et les cerfs, mais peu par les carnivores tels que le loup et le cougar, ces derniers étant prudents de nature et préférant éviter les aménagements humains. De 1994 à 2001, une série de mesures on été prises afin d'améliorer les trajets de passage de la faune. Le retrait des installations, l'imposition de restrictions sur l'utilisation par les humains et un projet conjoint avec une société hydroélectrique locale en vue d'enfouir un tuyau hydroélectrique en surface et de construire un pont afin de permettre aux espèces sauvages de traverser le canal hydroélectrique étaient au nombre de ces mesures.

Figure 9 : Corridors fauniques et emplacements des transects dans l'aire d'étude de la ville de Banff, hiver 1999-2000

d'animaux sauvages le long de 45 km de la route transcanadienne dans le parc national du Canada Banff. Ce chiffre comprend 51 traversées de grizzlis, 609 traversées d'ours noirs, 672 traversées de cougars, 2 088 traversées de loups et 19 178 traversées de wapitis.

Ces traversées sont vraisemblablement reliées à une série complexe de facteurs, dont un comportement acquis et des préférences propres à chaque espèce. Les renseignements tirés de l'observation de ces traversées auront des incidences importantes sur la conception futures de passerelles et le choix de leur emplacement.

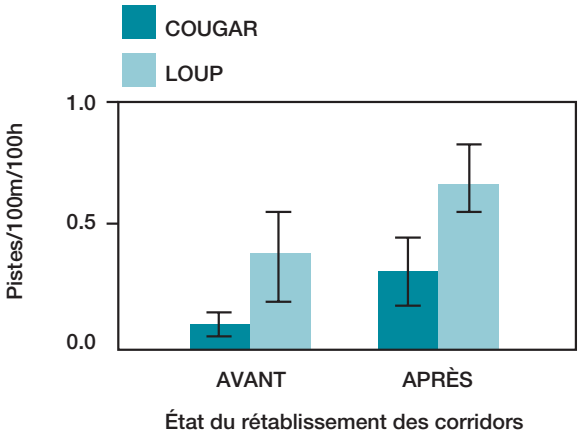

Figure 14 : Comparaison des pistes

AMÉLIORATION CONTINUE DES L'ÉNONCÉS D'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE

Afin de maintenir ou de restaurer l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, il est nécessaire tout à la fois d'intégrer la science au processus décisionnel, de se doter de politiques fortes en matière de conservation ainsi que de partenariats efficaces et de prendre des mesures en matière de gestion. Cette section donne un aperçu de ces questions auxquelles font face les aires patrimoniales protégées qui relèvent de la gestion de Parcs Canada ainsi que les efforts prodigués en matière de suivi efficace et de communication des progrès réalisés. Parcs Canada s'efforce en permanence de peaufiner et d'améliorer la manière dont elle évalue l'intégrité écologique et dont elle rend compte de celle-ci.

Au fur et à mesure que l'Agence Parcs Canada améliore sa capacité d'effectuer le suivi et de rendre compte, on a cerné des dispositions supplémentaires qui lui permettront d'améliorer sa capacité d'évaluer les aspects clés de l'intégrité des écosystèmes et d'en rendre compte dont les suivantes :

- la modification du Cadre de surveillance de l'intégrité écologique afin d'inclure des facteurs abiotiques et l'accroissement du niveau de prise en compte des agents de stress imputables à l'activité humaine;

- l'amélioration de la façon dont Parcs Canada aborde l'évaluation des écosystèmes et la présentation des rapports s'y rattachant et sa comparaison avec les meilleures pratiques auxquelles ont recours d'autres organismes;

- l'établissement de protocoles et d'indicateurs nationaux en vue de rendre compte d'éléments déterminés par le Cadre de surveillance de l'intégrité écologique;

- l'élaboration de documents de formation et de lignes directrices sur la manière d'utiliser le Cadre et la communication efficace des résultats scientifiques.

La présentation des rapports doit être fondée sur des principes scientifiques objectifs. Parcs Canada s'efforce d'accroître sa capacité de mesurer et de surveiller les indicateurs de la santé des écosystèmes.

Cette démarche est conforme au Plan d'action de l'Agence Parcs Canada et s'inscrit dans le suivi des recommandations du rapport de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada.

2 LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA

Les lieux historiques nationaux du Canada révèlent la façon dont notre passé a façonné la société canadienne d'aujourd'hui. Chaque lieu historique national a joué un rôle important dans l'histoire canadienne. Collectivement, nos lieux historiques nationaux représentent des milliers d'années d'activité humaine. Depuis les événements qui ont donné naissance au Canada comme nation-État jusqu'à nos réalisations scientifiques et technologiques, en passant par les modes de vie traditionnels des autochtones et les colonies utopiques, les lieux historiques nationaux du Canada célèbrent la richesse des expériences qui ont marqué notre passé et guideront notre avenir.

Introduction

Les lieux historiques nationaux du Canada définissent et expliquent qui nous sommes en tant que Canadiens et contribuent à notre sentiment d'identité nationale et à la fierté que nous éprouvons pour notre pays. En valorisant et en protégeant notre passé et en nous familiarisant davantage avec lui, nous célébrons, nous apprenons et nous commençons à former un cadre de référence pour le présent et l'avenir.

Les lieux historiques nationaux du Canada sont de tout genre, qu'il s'agisse de l'immense paysage culturel autochtone d'Edacho-Sahyoue sur le Grand lac de l'Ours, à la perfection toute simple du Temple Sharon. Étant situés dans plus de 400 communautés de par le Canada, ils comprennent des édifices, des complexes, des sites archéologiques, des arrondissements historiques et des paysages. Alors que certains lieux historiques sont utilisés comme centres d'éducation populaire sur notre passé, d'autres ont conservé leurs fonctions traditionnelles. Les hôtels et les gares ferroviaires, les écoles et les marchés, les restaurants et les lieux de culte font partie des membres de la famille des lieux historiques nationaux. Ces lieux sont des liens vivants et concrets entre notre passé et notre présent.

Parcs Canada/John McCormick

Le LHNC Edacho-Sahyoue est d'importance nationale parce que ses valeurs culturelles intrinsèques qui s'expriment dans la relation réciproque entre le paysage, la tradition orale, les sépultures et les ressources culturelles, comme les sentiers et les refuges, aident à comprendre les origines, les valeurs spirituelles et le mode de vie des Dénés du Sahtu ainsi que leur utilisation du territoire.

INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

L'intégrité commémorative renvoie à la condition ou à l'état d'un lieu historique national – elle existe lorsque le lieu jouit de la santé et de l'intégralité. C'est là l'état souhaité pour un lieu historique national. Un lieu historique national possède l'intégrité commémorative lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Les ressources qui ont directement justifié que le lieu soit désigné lieu historique national ne sont ni détériorées ni menacées;
- Les motifs qui ont justifié que le lieu soit désigné lieu historique national sont communiqués de manière efficace au public;
- Les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne relèvent pas des motifs qui ont justifié que le lieu soit désigné lieu historique national) sont respectées dans le cadre de toutes décisions et mesures prises qui ont une incidence sur le lieu.

La commémoration de nos lieux historiques n'est pas une tâche facile. Afin d'aider à axer les efforts sur ce qui est le plus important, la notion de l'intégrité commémorative a été élaborée (voir en médaillon). Le présent chapitre porte sur les efforts entrepris par l'Agence Parcs Canada afin d'assurer que ces caractéristiques importantes de notre patrimoine collectif continuent de témoigner de façon éloquente de notre histoire. Il se concentre sur nos efforts en vue de créer un système de désignations qui demeure représentatif de l'ampleur évolutive de la population canadienne et d'accueillir en son sein la famille complète des lieux historiques nationaux, y compris ceux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada. Ce chapitre fera état de la manière dont l'Agence surveille l'intégrité commémorative et des mesures que prend Parcs Canada afin de l'assurer. Il abordera également les programmes et activités au-delà du réseau des lieux historiques nationaux qui soutiennent et mettent en valeur la préservation et la présentation de ces lieux qui parlent avec éloquence du passé canadien.

Parcs Canada/J. Butterill

Le LHNC Temple de Sharon est d'importance historique nationale en raison de ses qualités esthétiques, de son concept symbolique et structurel, de l'incarnation des valeurs des Enfants de la paix (une secte "Children of Peace" du début de 19e siècle qui coupa les liens avec les Quakers) et également un premier exemple de conservation d'un édifice historique du Canada.

Mise en valeur du réseau des lieux historiques nationaux du Canada

PLANIFICATION DU RÉSEAU

L'un des objectifs principaux de Parcs Canada consiste à assurer que le réseau des lieux historiques nationaux du Canada soit le reflet de l'évolution de l'histoire et du patrimoine du pays. À cette fin, en 2000, la ministre du Patrimoine canadien a approuvé un nouveau Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada, qui a remplacé celui de 1981. Ce plan oriente la mise en valeur du réseau canadien par l'entremise de désignations de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale.

Au début du 20e siècle, les désignations avaient tendance à être le reflet de la préoccupation de la période en question, soit les « grands hommes et événements » associés à l'établissement du Canada. Au milieu du siècle, il y a eu un changement d'orientation

Les objectifs du Programme des lieux historiques nationaux du Canada sont les suivants :

- améliorer les connaissances et encourager l'appréciation du passé canadien par l'entremise d'un programme national de commémoration historique;
- assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux en les protégeant et en les présentant à l'avantage, aux fins de l'éducation et du plaisir de la présente génération et de celles à venir, d'une façon qui respecte l'héritage impor tant et irremplaçable que représentent ces lieux et les ressources qui y sont associées;
- encourager et appuyer les propriétaires de lieux historiques nationaux dans le cadre de leurs efforts visant à assurer l'intégrité commémorative.

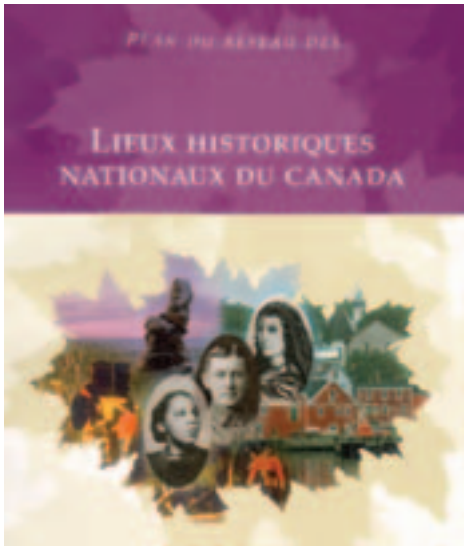

vers l'histoire politique et économique. Au début du nouveau millénaire, l'accent sur l'histoire sociale a souligné les réalisations et les expériences des Canadiennes et Canadiens ordinaires provenant de tous les secteurs de la vie canadienne. Le Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada sera mis à jour de manière cyclique afin de tenir compte des intérêts et des valeurs en perpétuel mouvement de la population canadienne.

LE CADRE THÉMATIQUE

Le Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada est articulé autour d'un cadre thématique de l'histoire canadienne. Le cadre emprunte une méthodologie globale, qui organise l'histoire canadienne en cinq thèmes historiques principaux interreliés, dont chacun possède un certain nombre de sous-thèmes. L'application du cadre au réseau aide à cerner les sujets manquants et soutient les efforts mis par Parcs Canada afin d'assurer la diversité de représentation dans le cadre des désignations.

	Désignations recensées en 1999[1]	Désignations de 1999 à 2001[2]	Total des désignations
Lieux historiques nationaux	847	22	869
Personnes d'importance historique nationale	556	13	569
Événements d'importance historique nationale	327	24	351

[1] Un examen des décisions rendues par la CLMHC a mené à un changement du nombre recensé de désignations de lieux, personnes et événements avant mars 1999, par rapport aux données déclarées dans le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées – 1999*.

[2] Chiffres déclarés pour la période d'avril 1999 à mars 2001.

Le cadre thématique fournit une orientation par l'identification de thèmes historiques sous-représentés. Toutes les 59 désignations effectuées depuis le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées – 1999* peuvent être classées en fonction d'un ou de plusieurs thèmes du cadre. Vingt-deux des 59 désignations sont des nouveaux lieux historiques nationaux. Les lieux, les personnes et les événements commémorés couvrent huit provinces et un territoire, ainsi que la présence du Canada outre-mer.

Le cadre thématique et les désignations effectuées par la ministre entre avril 1999 et mars 2001 sont énumérés ci-dessous. Une seule désignation peut être visée par plus d'un domaine thématique. Le nombre de désignations se rapportant aux thèmes de l'armée et de la défense du Canada et du monde sont le reflet de l'intérêt public actuel à l'égard de désignations se rapportant à la Seconde Guerre mondiale.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Les consultations menées sur le plan du réseau de 1981 avaient recensé comme étant insuf fisamment représentée l'histoire des peuples autochtones, des communautés ethnoculturelles et des femmes. Ces trois domaines recoupent tous les thèmes historiques, sinon s'y superposent. En tant que priorités stratégiques de Parcs Canada en vue de la mise en valeur du réseau des lieux historiques nationaux, ils ont fait l'objet d'autres consultations et d'ateliers nationaux. En lançant le Plan du réseau des lieux

Priorité thématique		Nombre de désignations de 1999 à 2001
Le peuplement du pays	Les premiers habitants du Canada	4
	Migration et immigration	3
	Colonisation	7
Le gouvernement du Canada	La politique et les processus politiques	2
	Armée et défense	15
	Sécurité et droit	1
	Canada et le monde	12
Vie sociale et communautaire	Institutions religieuses	5
	Organismes communautaires	1
	Enseignement et bien-être social	2
	Mouvements sociaux	3
Économies naissantes	Technologie et génie	2
	Échange et commerce	2
	Communications et transports	2
	Extraction et production	4
Expressions de la vie intellectuelle et culturelle	L'apprentissage et les arts	1
	Philosophie et spiritualité	2
	Sciences	1
	Architecture et design	9

historiques nationaux du Canada en 2000, la ministre a mandaté la Commission des lieux et monuments historiques du Canada de « faire davantage afin de commémorer les réalisations historiques des peuples autochtones, des femmes et des communautés ethno-culturelles du Canada. »

La recherche et l'analyse historiques et archéologiques soutiennent les efforts visant à améliorer le caractère représentatif du réseau des lieux historiques nationaux. Depuis 1999, des études cadre ont été complétées afin d'évaluer le potentiel commémoratif de l'histoire des Métis dans le bassin Mackenzie, des paysages d'extraction du charbon dans l'Ouest du Canada, des communautés religieuses et des soins de santé pour les femmes.

Une façon d'aborder les paysages culturels des Autochtones a également été élaborée. Elle ient compte de leur vision du monde, de leur connaissances traditionnelles et de leur attachement à la terre.

Depuis 1999, la ministre a effectué un total de 59 désignations. Dix-neuf de ces lieux (7), personnes (9) et événements (3) nouvellement désignés tombent sous l'une ou plusieurs des trois priorités stratégiques.

HISTOIRE AUTOCHTONE - ce domaine prioritaire regroupe l'ensemble des aspects relatifs à la présence et aux activités des Premières nations, des Inuits et des Métis au Canada. Même si le réseau des lieux historiques nationaux du Canada comprend un certain nombre de lieux, de personnes, d'événements et d'autres sujets commémorant des aspects de l'histoire autochtone, il subsiste des lacunes au niveau de la représentativité.

Noms et points saillants	Situation de la Plaque
Lieu historique national du Canada de **l'Île aux Basques** Premiers contacts commerciaux entre Européens et peuples autochtones.	Île aux Basques (Québec)
Lieu historique national du Canada de **l'arrondissement historique du vieux Wendake** Un paysage culturel et une communauté des Hurons en évolution.	Wendake (Québec)
Personnage d'importance historique nationale, **Jim Boss (1871-1950)** a fourni une orientation et une inspiration aux Premières nations du Yukon dans le cadre de leur lutte pour la survie. Yukon Archives/E.J. Hamacher	
Personnage d'importance historique nationale, **Louis-Hector de Callière (1648-1703)** a fait preuve de capacités diplomatiques exceptionnelles dans le cadre de rencontres entre les Européens et les Premières nations, qui ont conduit au Traité de Montréal de 1701.	Montréal (Québec)
Personnage d'importance historique nationale, **Kondiaronk (ca. 1625-1701)** a joué un rôle crucial afin de favoriser les négociations qui ont connu leur point culminant dans le Traité de 1701.	Montréal (Québec)
Personnage d'importance historique nationale, **Ignace-Nicolas Vincent Tsawenahohi (1769-1844),** a élevé le poste de grand chef à un niveau de respectabilité sans précédent.	Wendake (Québec) (lieu recommandé pour une plaque)
Personnage d'importance historique nationale, **Demasduit (1796-1820)** a transformé les attitudes négatives de part et d'autre qui existaient entre Européens et les Béothuks.	Botwood (Terre-Neuve-et-Labrador) (lieu recommandé pour une plaque)
Personnage d'importance historique nationale, **Shanawdithit (1801-1829)** a appris à ses ravisseurs la plupart de ce que l'on sait aujourd'hui de la société Béothuk et du dernier chapitre de l'histoire de son peuple; dernière des Béothuks.	St-John's (Terre-Neuve-et-Labrador) (lieu recommandé pour une plaque)
Personnage d'importance historique nationale, **Thanadelthur (-1717)** a joué un rôle important dans le commerce des fourrures avec les Britanniques dans l'Ouest de la Baie d'Hudson au début du 18e siècle.	Churchill (Manitoba) (lieu recommandé pour une plaque)

Personnage d'importance historique nationale, **François Beaulieu II (1771-1872).** Père fondateur des Métis des Territoires du Nord-Ouest; chef principal métis.	
Événement d'importance historique nationale, **Traité de Montréal de 1701.** Triomphe de la diplomatie française en Amérique du Nord coloniale; a mis fin à presqu'un siècle de conflits entre les signataires du traité.	Montréal (Québec)
HISTOIRE DES COMMUNAUTÉS ETHNOCULTURELLES : il s'agit d'une expression adoptée par Parcs Canada afin de décrire des groupes ethnoculturels identifiables qui composent la mosaïque sociale canadienne. Cette définition au sens du programme ne comprend pas les peuples d'origine française, britannique ou autochtone.	
Lieu historique national du Canada de **l'Île aux Basques.** Représente la concentration la plus importante et la plus occidentale de l'occupation basque française du golfe du Saint-Laurent entre 1584 et 1637.	Île aux Basques (Québec)
Lieu historique national du Canada de **l'Église African Methodist Episcopal d'Oro.** Dernier vestige construit d'une communauté africaine canadienne dont les racines sont ancrées de façon unique dans l'histoire des Loyalistes de l'Empire-Uni.	Edgar (Ontario)
Lieu historique national du Canada **de l'Église British Methodist Episcopal R. Nathaniel Dett.** Illustre les premiers établissements de Noirs dans la région de Niagara et le rôle de l'Église qui a fourni de l'aide aux réfugiés nouvellement arrivés par le biais du chemin de fer souterrain.	Niagara Falls (Ontario)
Lieu historique national du Canada **de l'Église First Baptist Sandwich.** Représente l'une des églises frontalières, jadis nombreuses, construites afin d'accueillir les communautés croissantes créées par les réfugiées arrivés par le chemin de fer clandestin.	Windsor (Ontario)
Lieu historique national du Canada **de l'Église British Methodist Episcopal St. Catharines/chapelle Salem.** Lieu de concentration de l'activité en vue de l'abolition de l'esclavage qui est associée à la célèbre conductrice du chemin de fer clandestin, Harriet Tubman.	St. Catharines (Ontario)
Lieu historique national du Canada de **l'Église Orthodox Antiochian St. George.** Symbole de traditions culturelles historiques de la communauté orthodoxe syrienne au Canada.	Montréal (Québec)
Personnage d'importance historique nationale, **William Hespeler (1830-1921)** a contribué à l'immigration des Mennonites au Manitoba, à la colonisation et à l'expansion de l'Ouest. The Western Canada Pictoral Index	Winnipeg (Manitoba) (lieu recommandé pour une plaque)
Événement d'importance historique nationale, **Création de la Nouvelle-Islande.** Expérience de gouvernement démocratique associée à la colonisation de l'Ouest canadien; legs culturel des Canadiens islandais.	Gimli (Manitoba)
HISTOIRE DES FEMMES : l'histoire des femmes au Canada constitue aujourd'hui un domaine d'étude important. En faisant de l'histoire des femmes l'une de ses priorités stratégiques, Parcs Canada vise à ce que le programme de commémoration soit le reflet de cette tendance importante.	
Personnage d'importance historique nationale, **Demasduit (1796-1820)** a transformé les attitudes négativesentre Européens et les Béothuks. NAC/ANC/C-87698 (artiste: Henrietta Hamilton - 1819)	Botwood (Terre-Neuve-et-Labrador) (lieu recommandé pour une plaque)
Personnage d'importance historique nationale, **Shanawdithit (1801-1829)** a appris à ses ravisseurs la plupart de ce que l'on sait aujourd'hui de la société Béothuk et du dernier chapitre de l'histoire de son peuple; dernière des Béothuks.	St. John's (Terre-Neuve) (lieu recommandé pour une plaque)
Personnage d'importance historique nationale, **Thanadelthur (1717)** a joué un rôle important dans le commerce des fourrures avec les Britanniques dans l'Ouest de la Baie d'Hudson au début du XVIIIe siècle.	Churchill (Manitoba) (lieu recommandé pour une plaque)
Événement d'importance historique nationale, **Conseil national des femmes du Canada.** Création d'une association nationale, non partisane et non sectaire chapeautant des groupes de femmes; fondée en 1893.	Toronto (Ontario) (lieu recommandé pour une plaque)

Le canal de dérivation de la rivière Rouge a été désigné un lieu historique national en 2000 en raison de sa réalisation exceptionnelle en ingénierie

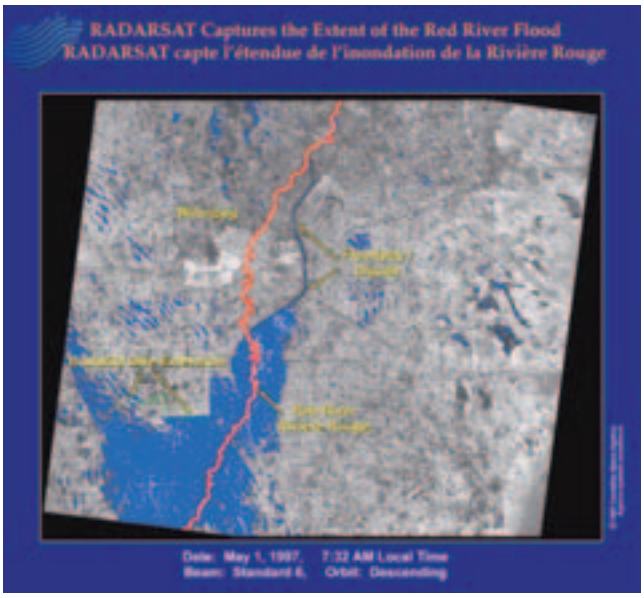

Intégrer la famille des lieux historiques nationaux du Canada dans toute sa totalité

Au mois de mars 2001, le réseau comprenait 869 lieux historiques nationaux de par le pays. Cent quarante-cinq de ceux-ci, soit moins d'un sixième, étaient administrés par Parcs Canada. D'autres appartiennent à d'autres ministères ou paliers de gouvernement, à des citoyens, à des sociétés et à des organismes sans but lucratif.

Dans le cadre de l'orientation fournie par la *Loi sur les lieux et monuments historiques* et par la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada a pris en charge un rôle d'appui, d'éducation, de coopération et de collaboration avec cette famille plus vaste de lieux historiques nationaux. Ses activités vont de la prestation de conseils à la participation à des ententes officielles à long terme avec une variété de partenaires. Dans tous les cas, l'intérêt premier de Parcs Canada consiste à assurer l'intégrité commémorative.

ACTIVITÉS DE LA FAMILLE DE LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA

En 1997, un certain nombre de lieux historiques nationaux ont conjugué leurs efforts afin de former la National Historic Sites Alliance for Ontario. Sa mission consiste à promouvoir l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux par l'entremise d'une action concertée des propriétaires de lieux, des gestionnaires et des intervenants. La National Historic Sites Alliance for Ontario est un organisme non constitué en société qui relie les plus de 240 lieux historiques nationaux du Canada qui ont été désignés en Ontario.

Les activités de l'Alliance créent et suscitent des occasions pour ses membres de parvenir à une compréhension collective de la signification de la désignation, ainsi qu'un engagement à assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques

Entreprise et industrie : un atelier de Parcs Canada sur la préservation du patrimoine industriel du Canada

En mars 2001, Parcs Canada a organisé un atelier de deux jours à Vancouver sur la préservation et l'interprétation du patrimoine industriel du Canada. Soixante-dix participants invités, provenant du Canada et des États-Unis, y compris des gouvernements provinciaux et municipaux, des organismes sans but lucratif, Parcs Canada et des spécialistes externes. L'atelier était conçu de manière à avoir une orientation appliquée plutôt que théorique et abordait des questions plus générales à l'égard de cas d'étude de lieux précis. L'objectif principal consistait à créer une tribune de discussions et d'échange d'idées et d'expériences parmi les lieux et les experts qui participent tous activement à des projets en cours.

Parcs Canada/Katherine Kinnear

Visite du LHNC du concentrateur des mines Britannia à l'occasion de l'atelier sur les sites industriels

nationaux. L'Alliance publie un bulletin semestriel qui renferme des renseignements sur la formation, les profils des lieux, des mises à jour sur des désignations récentes et d'autres nouvelles. Elle organise également un atelier annuel, y compris celui qui a eu lieu au LHNC de l'Hôtel de ville de Kingston en octobre 2001. Par sa conférence, ses ateliers et sa promotion de la formation, la commercialisation et ses activités de sensibilisation, l'Alliance joue un rôle important dans l'augmentation du profil des lieux historiques nationaux au sein de la collectivité patrimoniale plus vaste.

L'Alliance ontarienne a inspiré d'autres régions du pays à examiner la possibilité d'organiser des mesures concertées semblables. En Nouvelle-Écosse, le personnel de Parcs Canada oeuvre de sorte à rassembler autant de lieux historiques nationaux que possible en vue d'examiner la possibilité d'établir une telle alliance dans cette province. En Colombie-Britannique, un atelier est prévu afin de rassembler tous les lieux historiques nationaux en vue d'examiner la possibilité d'établir une telle alliance dans cette province. La communauté patrimoniale du Manitoba recherche également une manière de mieux coordonner ses efforts : un bulletin est prévu qui devrait être expédié à tous les lieux désignés, tant sur les plans municipal et provincial que fédéral.

Parcs Canada a également organisé des ateliers qui rassemblent les représentants des lieux ayant des intérêt communs. Un atelier sur les arrondissements historiques a été tenu en février 2000 à Winnipeg où se trouve le lieu historique national du canada du Quartier Exchange. Des questions se rapportant aux lieux qui commémorent des aspects de l'histoire industrielle ont été examiniés lors dune conférence à Vancouver en mars 20001 (voir en médaillon). Des ateliers tels que ceux-ci permettent de rencontrer un certain nombre d'objectifs importants. Ils améliorent les communications et la compréhension entre Parcs Canada et la famille plus vaste des lieux historiques nationaux. Ils permettent également de forger des liens utiles entre des sites ayant des intérêts semblables à travers le pays. Qui plus est, les expériences collectives partagées à ces rencontres sont une source précieuse de connaissances qui permet de rensiegner les gestionnaires de l'ensemble des lieux historiques nationaux, quel qu'en soit le propriétaire.

De l'aide a également été prodiguée à des lieux historiques nationaux qui désirent entreprendre des actions reliées à l'intégrité commémorative. Par exemple, au Québec, de l'aide a été fournie en vue de la préparation d'énoncés d'intégrité commémorative pour dix lieux historiques nationaux, dont le LHNC Apitipik à Pikogan, le LHNC du Cimetière-de-l'Hôpital-Général-de-Québec, à Québec, et le LHNC de la Maison George Stephen/Mount Stephen Club à Montréal. Par ailleurs, des conseils techniques et professionnels continuent d'être mis à la disposition de lieux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

PROGRAMME DE PARTAGE DES FRAIS DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA

Le Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada est l'un des outils principaux dont se sert Parcs Canada afin d'appuyer ses partenaires dans le cadre de leurs mandats visant à assurer l'intégrité commémorative des lieux dont ils ont la responsablilité. Le programme de partage permet à Parcs Canada d'aider des partenaires dans le cadre de la protection et de la présentation des lieux historiques nationaux qui ne sont pas administrés par le gouvernement fédéral.

Collaboration avec d'autres ministères

Parcs Canada aide également les lieux historiques nationaux qui sont administrés par d'autres ministères fédéraux. Le LHNC de la Citadelle de Québec, dont se sert encore le ministère de la Défense nationale (MDN), remonte à 1820 et intègre des éléments de fortifications antérieures. En 2001, le MDN a entamé des travaux de réparation. Afin de ne pas perdre de renseignements concernant les techniques de construction, le MDN et Parcs Canada ont conclu une entente qui a permis à des archéologues d'observer les excavations et de prendre des notes pendant la réalisation des travaux. Les renseignements recueillis permettront d'obtenir une meilleure compréhension des techniques de construction historiques ainsi que de l'évolution de l'ouvrage défensif à Québec, commémorés par le LHNC des Fortifications-de-Québec.

De nouvelles modalités et conditions à l'égard du programme ont été approuvées par le Conseil du Trésor en août 2000. Les modifications encouragent des projets tant importants qu'à petite échelle et placent le programme sur un cycle annuel de demande, d'évaluation et de financement. Parcs Canada a demandé un financement supplémentaire afin d'appuyer ce programme national.

Quatre nouvelles ententes de partage des frais ont été conclues depuis le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées – 1999* :

- **Lieu historique national du Canada du Manoir Mauvide-Genest, Saint-Jean, Île-d'Orléans au Québec.**

  L'entente vise la préservation et la mise en valeur de ce manoir seigneurial remarquable du milieu du 18e siècle.

- **Lieu historique national du Canada de la Conserverie North Pacific, Port Edward en Colombie-Britannique.**

  L'entente vise la préservation et la mise en valeur de la conserverie de saumon la plus ancienne qui existe sur la côte Ouest, laquelle fut établie en 1889.

- **Lieu historique national du Canada de l'Ancien hôtel de ville de Woodstock, Woodstock en Ontario.**

  L'entente vise la conservation et la mise en valeur de cet édifice public municipal d'inspiration classique construit en 1851-1852.

- **Lieu historique national du Canada du Palais de justice de L'Isle-Verte, L'Isle-Verte, au Québec.**

  L'entente vise la conservation et la stabilisation de ce palais de justice construit selon la tradition architecturale domestique locale.

Parcs Canada/J.P. Jerome (1997)

Une entente via le Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada favorise la préservation et la mise en valeur du LHNC de la Conserverie North Pacific

Lieu historique national du Canada de la briqueterie de Claybank

La Saskatchewan Heritage Foundation et la Claybank Historical Society ont été des partenaires dynamiques de Parcs Canada dans le cadre de la mise en oeuvre d'une entente de plus d'un million de dollars aux termes du Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada. Les activités aux termes de l'entente ont été axées sur le fait d'assurer l'intégrité de la variété des structures sur le lieu, dont toutes sont maintenant à l'épreuve des intempéries. La protection contre l'incendie est la prochaine étape à réaliser. L'avenir des structures étant maintenant protégé, Claybank tente à présent d'établir des partenariats avec des sociétés, dont la majeure partie est orientée vers la création d'un centre des visiteurs qui a ouvert ses portes en 2002.

Blake Roberts/TPSGC

LHNC de la briqueterie de Claybank

Lieu historique national du Canada du Passage des caribous en automne

L'importance du LHNC du Passage des caribous en automne réside dans son association à plusieurs passages de caribous. Ces zones ont été recensées dans le cadre d'une étude de noms de lieux menée par des chercheurs de Parcs Canada qui travaillaient avec des sages dans la communauté de Baker Lake. L'étude a repéré, recensé et décrit les caractéristiques culturelles le long des berges de la rivière Kazan. L'étude a donné lieu à la désignation du LHNC du Passage des caribous en automne, appuyée par des données et des cartes précises qui ont été ajoutées au Système d'information géographique (SIG) de la rivière Kazan.

L'intérêt suscité et les renseignements recueillis par le projet de recherche ont inspiré l'idée du Centre du patrimoine des Inuits. Le Centre est un lieu où les connaissances traditionnelles peuvent se perpétuer. Au cours des cinq dernières années, le Centre du patrimoine des Inuits a bénéficié d'une entente aux termes du Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada.

Parcs Canada/John McCormick

Exposition dans le Centre patrimonial des Inuits du LHNC du Passage des caribous en automne

Onze ententes de partage de coûts déjà conclues en 1999 ont été renouvelées :

- **Le lieu historique national du Canada d'Arvia'juaq et Qikiqtaarjuk, Arviaq au Nunavut.**

  L'entente vise la conservation et la mise en valeur de ce lieu de séjour estival des Inuits qui est doté d'une riche histoire et de ressources sur place.

- **Le lieu historique national du Canada de la Chapelle royale Christ Church, réserve Tyendinaga, en Ontario.**

  L'entente vise la conservation et la mise en valeur de cette chapelle royale historique associée à l'établissement des peuples Mohawk en Ontario dans la foulée de la Révolution américaine.

- **Le lieu historique national du Canada de la Briqueterie Claybank, à Claybank, en Saskatchewan.**

  L'entente vise la stabilisation intermédiaire, la conservation et la mise en valeur de ce complexe important de fabrication de briques du début du XXe siècle.

- **Le lieu historique national du Canada de la villa Elizabeth, à Kingston, en Ontario.**

  L'entente vise la conservation et la mise en valeur de cette villa de la période néogothique construite en 1841.

- **Le lieu historique national du Canada du Passage des caribous en automne, à Baker Lake, au Nunavut.**

  L'entente vise la conservation et la mise en valeur de ce lieu de chasse automnal extrêmement important qui est essentiel à la survie de la collectivité inuite.

- **Le lieu historique national du Canada des élévateurs à grains d'Inglis, à Inglis, au Manitoba.**

  L'entente vise, entre autres, la conservation et la mise en valeur d'une rangée rare d'élévateurs à grains ruraux typiques de « l'âge d'or » de l'agriculture des Prairies, entre les années 1920 et les années 1940.

- **Le lieu historique national du Canada du vieux moulin en pierre, à Delta, en Ontario.**

  L'entente vise la conservation et la mise en valeur de l'un des moulins les plus anciens à avoir survécu en Ontario, qui a été construit en 1810.

- **Le lieu historique national du Canada de Parkwood, à Oshawa, en Ontario.**

  L'entente vise la conservation et la mise en valeur de ce grand domaine avec jardins du début du XXe siècle.

- **Le lieu historique national du Canada de Ruthven Park, à Cayuga, en Ontario.**

  L'entente vise la conservation et la mise en valeur de ce manoir rural raffiné pittoresque qui a été établi par l'entrepreneur David Thompson.

- **Le lieu historique national du Canada du musée Stephen-Leacock/Old Brewery Bay, à Orillia, en Ontario.**

  L'entente vise la stabilisation d'urgence, la conservation et la mise en valeur de cette ancienne demeure du célèbre humoriste canadien.

- **Le lieu historique national du Canada du village agricole de Stirling, à Stirling, en Alberta.**

  L'entente vise la conservation et la mise en valeur de ce site qui commémore la tradition particulière de colonisation et d'aridoculture irriguée des pionniers mormons.

Surveillance de l'état d'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux du Canada

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* déclare qu'il est de l'intérêt public d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux. Les décisions concernant les actions prioritaires et les investissements, tant sur le lieu qu'au palier national, sont fondées sur la résolution de la question à savoir si les sites sont dans un état d'intégrité commémorative et dans quelle mesure un lieu déterminé fait défaut de respecter cet objectif.

C'est dans le *Rapport sur l'état des parcs de 1997* que l'intégrité commémorative a servi pour la première fois de point de repère afin de rendre compte de l'état des lieux historiques nationaux individuels. L'état de huit lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada a été ainsi mesuré. Ces huit sites, ainsi que quatre autres, ont été évalués et ont fait à nouveau l'objet d'un rapport dans le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées – 1999*. Depuis 2001, Parcs Canada a lancé un projet visant à évaluer de façon systématique l'état de l'intégrité commémorative de l'ensemble des 145 lieux qu'elle administrait à la fin de la période couverte par ce rapport.

L'évaluation systématique de l'état d'intégrité commémorative des lieux administrés par Parcs Canada donnera, pour la première fois, une vue d'ensemble de la condition des ressources, de la transmission efficace de messages et des pratiques en matière de gestion de par le pays. Les évaluations contribuent à la planification de la gestion et intègrent la planification, la mise en oeuvre, la surveillance et l'établissement des rapports à une stratégie de gestion unifiée.

« Les évaluations de l'intégrité commémorative sont une très bonne façon de surveiller la planification axée sur la valeur à long terme et d'assurer que nous appuyons les lieux de manière efficace. »

– Kate Clark dans « Preserving What Matters: Value Led Planning for Cultural Heritage Sites », Conservation: The Getty Institution Conservation Newsletter, Vol. 16, No. 3, 2001, p. 12.

COMMENT MESURER L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

L'intégrité commémorative se définit par trois

éléments : les ressources qui se rapportent directement aux motifs de la désignation à titre de lieu historique national ne doivent pas être détériorées ou menacées; les motifs de désignation doivent être communiqués de manière efficace au public; et les valeurs patrimoniales doivent être respectées dans toutes les décisions et mesures qui touchent le lieu.

Un énoncé d'intégrité commémorative est un document qui fait état de ce qu'on entend par l'intégrité commémorative du lieu historique national déterminé. Il s'agit du point de départ de la désignation du lieu et l'énoncé recense les ressources et leurs valeurs, les motifs de l'importance du lieu, et fait état des objectifs sur le plan de la gestion du lieu. L'énoncé d'intégrité commémorative est un acte essentiel dans la planification et la gestion axées sur la valeur.

Depuis qu'ils ont été élaborés en 1994, les énoncés d'intégrité commémorative sont devenus un outil de planification et de gestion précieux pour les lieux historiques nationaux. L'énoncé d'intégrité commémorative se situe également au coeur de toute évaluation de l'état de l'intégrité commémorative du lieu. Il énonce de manière claire et logique les éléments qui doivent être pris en ligne de compte afin de répondre à la question suivante : « Le lieu est-il en état d'intégrité commémorative? »

Parcs Canada/Barbara J. Wilson

À SGaang Gwaii (LHNC de Nan Sdins), la nature réclame lentement les vestiges de bois de l'activité humaine. À cet égard, le personnel de Parcs Canada et les gardiens de Haïda Gwaii émondent annuellement la végétation et retirent les cerfs afin de réduire les effets sur les ressources culturelles. Le redressement des mâts totémiques a considérablement réduit leur détérioration tout en conservant la valeur historique de ces vestiges extraordinaires.

LE PROGRAMME D'ÉVALUATION

Depuis 2001, Parcs Canada s'est engagée à évaluer, au cours des 10 prochaines années, l'état de l'intégrité commémorative de chacun des 145 lieux qu'elle administre. Ce projet lui permettra d'avoir une idée plus claire de l'état de l'intégrité commémorative de chaque lieu, ainsi que d'obtenir une compréhension plus exhaustive du réseau dans son ensemble.

Des évaluations seront entreprises à chaque lieu par une équipe multidisciplinaire qui comprendra des experts provenant des disciplines pertinentes dans la gestion des ressources culturelles et naturelles, ainsi que des spécialistes qui sont les plus au courant des activités du lieu, y compris des intervenants clés. La composition des membres de l'équipe variera d'un lieu à un autre, en fonction de la nature des ressources et des activités du lieu.

L'outil principal d'évaluation est un questionnaire, composé de trois rubriques qui sont le reflet des trois éléments composant la définition de l'intégrité commémorative. La première rubrique porte sur la condition des ressources et est accompagnée d'un sondage concernant les menaces. Ensemble ils abordent la question à savoir si les ressources sont « non détériorées » ou sont « menacées ». En plus du lieu en soi, les ressources évaluées peuvent inclure des édifices et des structures, des paysages et des caractéristiques du paysage, des lieux archéologiques ou des objets. La deuxième rubrique porte sur l'efficacité des communications, y compris des questions de l'efficacité des médias et de la gamme et la complexité des perspectives présentées. La troisième rubrique examine des pratiques choisies en matière de gestion. Celles-ci sont axées sur une pratique de gestion des ressources culturelles selon ce qui a été établi par Parcs Canada dans le cadre de sa *Politique sur la gestion des ressources (1994)* : liste des ressources évaluation des ressources afin d'établir leur valeur historique examen de la valeur historique dans le cadre de mesures touchant les ressources et surveillance et examen des activités permanentes.

Le questionnaire d'évaluation tire sa définition des ressources, des valeurs, des messages et des objectifs de l'énoncé d'intégrité commémorative à l'égard du lieu. S'y ajoutent d'autres critères d'évaluation plus détaillés tirés directement de la *Politique sur la gestion*

des ressources culturelles. L'évaluation intègre des renseignements sur l'état des biens et collections à partir d'outils de gestion existants. Le questionnaire produit des données conformément aux mêmes catégories de compte-rendu qui ont été utilisées précédemment dans les rapports sur l'état des aires patrimoniales protégées.

L'évaluation de l'état de l'intégrité commémorative d'un lieu historique national relie le cycle de planification et de rapport sur le lieu. Il établit le lien critique entre, d'une part, le repérage des ressources, leur valeur et les messages contenus dans l'énoncé d'intégrité commémorative et, d'autre part, les activités énoncées dans les plans directeur et d'affaires. Il donne une idée claire de l'état du lieu aujourd'hui par rapport à l'obligation de Parcs Canada d'assurer l'intégrité commémorative, dans un cadre qui examine tant les mesures prises dans le passé que les menaces futures.

Parcs Canada

L'interprète communique les raisons de la désignation du LHNC du Complexe-Historique-de-Dawson

LA SURVEILLANCE DES MESSAGES ET DES RESSOURCES CULTURELLES

Une compréhension de l'état de ses ressources est fondamentale pour déterminer si un lieu historique national est en état d'intégrité commémorative. Tout aussi fondamentale est la communication efficace des motifs de la désignation du lieu. Les lieux historiques nationaux varient de façon importante quant au type de ressources qu'ils possèdent, qu'il s'agisse d'édifices ou de sites archéologiques, de caractéristiques du paysage ou d'objets historiques. Les moyens utilisés pour communiquer les motifs pour lesquels ces lieux sont d'importance nationale sont également variés et comprennent, de plus en plus, les médias qui permettent d'atteindre les visiteurs virtuels.

La surveillance de la mesure dans laquelle l'histoire est bien racontée pose deux défis importants. D'abord, raconte-t-on la bonne histoire et, deuxièmement, les personnes à qui elle est destinée la comprennent elles? Parcs Canada a travaillé pendant plus d'une demi-décennie avant d'assurer que la mise en valeur soit axée sur les motifs pour lesquels chaque lieu est d'importance historique nationale. Les énoncés d'intégrité commémorative ont grandement amélioré l'orientation de la programmation des mises en valeur du patrimoine aux lieux historiques nationaux. Toutefois, raconter l'histoire qui s'impose personnel doivent être formés chaque année et de la rigueur, de la discipline et de la surveillance sont nécessaires afin d'assurer que la programmation ne dévie pas de l'orientation.

En même temps, les programmes d'interprétation donnés par le personnel sont uniquement une façon de raconter une histoire. De nombreux lieux historiques nationaux comptent également beaucoup sur les panneaux, expositions, programmes audiovisuels et brochures afin de communiquer l'importance nationale. Les ressources nécessaires afin de mettre à jour ces supports médiatiques impersonnels ne sont pas toujours aisément disponibles lorsque les institutions font face à des coûts d'exploitation accrus ou à la détérioration des lieux historiques mêmes qu'ils tentent de protéger et des installations nécessaires afin d'accueillir les visiteurs en toute sécurité. Parcs Canada est présentement en mesure de remplacer moins d'un quart des expositions, des présentations et des autres supports médiatiques nécessaires afin de diffuser l'importance nationale.

Les ressources culturelles dans les parcs nationaux du Canada sont parmi les plus vulnérables. Les spécialistes en ressources culturelles de Parcs Canada travaillent avec les parcs nationaux afin d'aider à recenser et à protéger les restes culturels importants. En voici quelques exemples.

Les systèmes d'information géographique (SIG) et les systèmes de positionnement global sont utilisés afin d'effectuer une modélisation prédictive des débuts de l'histoire humaine dans les parcs nationaux. L'analyse scientifique de sources de matières premières sous forme d'outils en pierre aide à établir les tendances de déplacement et du commerce des populations humaines d'autrefois à des lieux comme dans le parc national du Canada Tuktut Nogait. L'analyse par activation neutronique des fragments de céramique avant et après le contact avec les Européens est utilisée afin d'établir les sources d'argile au parc marin du Saguenay – Saint-Laurent.

Au parc national du Canada Pacific Rim, Parcs Canada et la Première nation Tseshaht ont recours à une méthode de travail en équipe afin de combattre les menaces humaines et naturelles qui planent sur les lieux de sépulture et les lieux fragiles où se trouvent les villages au sein du parc. Depuis 1999, des équipes d'inspection ont mené des examens et évaluations de l'état de 37 lieux sacrés. Un groupe de travail conjoint cherche à assurer la protection à long terme de ces lieux.

Les techniques de gestion des ressources culturelles se sont également révélées utiles afin de régler des questions écologiques au sein des parcs nationaux. Par exemple, une analyse isotopique du carbone des échantillons archéologiques provenant des ossements de bisons datant d'il y a 3 000 ou 4 000 ans et extraits des parcs nationaux Waterton et Banff du Canada est utilisée afin de reconstruire les tendances de régime alimentaire et de migration des bisons. Une analyse d'un fragment de peau d'ours provenant d'un glacier du parc national du Canada Kluane fournit des preuves d'un lien existant entre les populations historiques et modernes de grizzlys. Des analyses polliniques et ethnobotaniques sont utilisées afin de reconstruire les environnements historiques à plusieurs emplacements.

Parcs Canada/Ian Sumpter

Examen de l'érosion du littoral en face du tertre d'un village au parc national du Canada Pacific Rim.

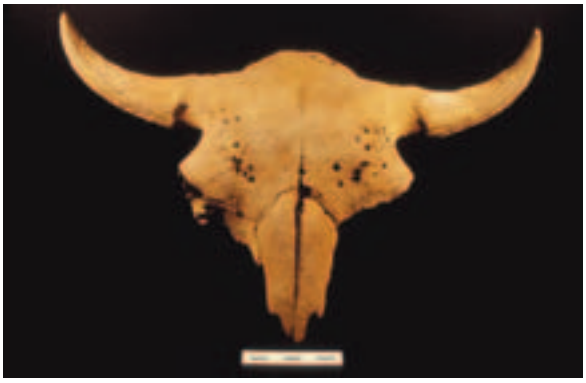

Parcs Canada/Jack Porter

Une analyse isotopique du carbone d'un échantillon d'os révèle le lieu où ce bison a vécu il y a des milliers d'années et son régime alimentaire.

Le deuxième défi consiste à établir si les personnes visées par les présentations comprennent l'importance d'un lieu historique national. Aux lieux qu'elle administre, Parcs Canada utilise des cartons de sondage des visiteurs normalisés afin d'obtenir une rétroaction à l'égard de l'utilisation des installations, de la satisfaction des visiteurs à l'égard des programmes et de leur compréhension. Chaque lieu doit maintenant réaliser une évaluation une fois tous les quatre ans. À titre d'indicateur de l'évaluation à savoir si les visiteurs ont compris l'importance historique nationale d'un lieu, le carton comporte six questions vrai ou faux concernant l'importance du lieu. Les questions se rapportent expressement à chaque lieu.

En 2000, 18 lieux historiques nationaux ont effectué des sondages auprès des visiteurs. Le nombre de visiteurs en mesure de répondre correctement à six questions ou plus variait entre 43 % et 92 %, la moyenne étant 72 %. Depuis que le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées – 1999* a été publié, cet outil de mesure a été peaufiné et il semble exister une tendance vers une meilleure compréhension des lieux par les visiteurs. Les défis à l'avenir pour ce qui est de la surveillance des messages comprennent le besoin d'établir des normes concernant le degré de compréhension de la part des visiteurs à considérer acceptable, l'efficacité du support médiatique et le besoin de mesurer l'incidence des programmes de mise en valeur du patrimoine livrés à l'extérieur des lieux historiques nationaux.

Lyne Fontaine/TPSGC

Installation d'équipement de surveillance sur les remparts du LHNC Prince-de-Galles.

La surveillance de l'état des ressources nécessite que les changements soient observés et consignés. Une surveillance régulière est essentielle afin de cerner les problèmes à leur stade précoce et d'évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation. La surveillance se produit à deux niveaux : les ressources culturelles sont inspectées systématiquement de façon régulière en vue de détecter des signes de détérioration d'une de leurs composantes. Ceci se produit à l'égard des édifices et structures dans le cadre d'un examen national des biens, ce à quoi s'ajoutent des calendriers d'inspection régulière établis selon les lieux en fonction de leurs divers types de ressources culturelles. Par exemple, plusieurs lieux font une évaluation de leur stock et de l'état des collections d'objets une fois par an.

À un deuxième niveau, les problèmes connus à l'égard de l'état des ressources sont surveillés de manière précise. Par exemple, au fort Prince-de-Galles près de Churchill au Manitoba, la condition des murs extérieurs a fait l'objet d'une surveillance sous une forme ou l'autre depuis 1978. En août 1997, trois pans du mur extérieur ont été identifiés comme étant instables et, en octobre de cette année, un pan de mur s'est écroulé, ce qui a nécessité une stabilisation d'urgence. En conséquence, la stratégie de surveillance a été améliorée afin de suivre les changements de la structure du fort, les changements du statut des menaces (par exemple, les niveaux d'humidité) et l'efficacité des interventions. Le programme de surveillance thermique et de l'humidité qui en a découlé recueille des renseignements sur les caractéristiques de drainage du remblai dans les remparts afin de concevoir un plan de drainage convenable. Le protocole de surveillance prévoit une procédure normalisée qui est toujours suivie. Ceci fournit des renseignements fiables sur lesquels fonder des décisions concernant la manière de protéger le fort.

Des programmes de surveillance ont été élaborés afin d'évaluer le rythme et la nature de l'incidence de l'érosion côtière sur les caractéristiques archéologiques de plusieurs lieux historiques nationaux, ainsi que dans les parcs nationaux Ivvavik et Kouchibouguac. Au LHNC de Louisbourg, par exemple, le lieu est doté de 31 km de littoral, le niveau de mer étant maintenant 80 cm plus élevé qu'au 180e siècle. Faisant face aux besoins continus de surveiller et de sauver les sites archéologiques et les cimetières menacés, Louisbourg a lancé une étude géologique en 1995 afin de faire enquête sur la stabilité du littoral et l'évolution géologique du rivage du port.

Le projet, soit une collaboration entre Parcs Canada, le Service hydrographique du Canada et la Commission géologique du Canada, a débuté par une cartographie détaillée du littoral. Des stations de surveillance du littoral ont été établies afin d'enregistrer les pertes individuelles dues aux intempéries et d'élaborer une carte de vulnérabilité du changement éventuel du littoral. Un sondage bathymétrique par secteurs combiné à des données de sondage sismiques et magnétiques de haute résolution ont fourni les

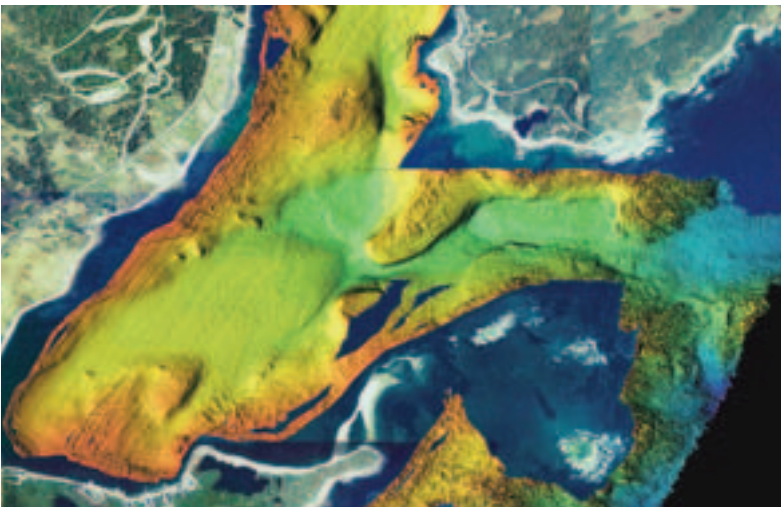

Commission géologique du Canada, Dartmouth, Nouvelle-Écosse, 1966

Cette carte du fond océanique aide à la gestion des ressources culturelles dans et autour du port de Louisbourg.

Parcs Canada/Tracy Verishine

L'église du LHNC de Batoche a été bénie lors d'une cérémonie communautaire avant d'être déplacée de ses fondations pour effectuer des travaux de stabilisation.

renseignements critiques nécessaires afin de dresser une carte du fond marin du port. La carte indique les zones à privilégier afin de procéder à une cueillette de carotte de sédiments et indique également les ressources culturelles et activités qui distinguent le paysage du port submergé. Au dernier stade de ce projet, un plan de protection côtier recensera les zones d'érosion existantes et prédira l'incidence et l'emplacement des activités de vagues et d'érosion futures, ce qui rendra possible la sauvegarde des ressources culturelles avant qu'elles ne s'abîment en mer.

La surveillance facilite une saine prise de décisions dans la gestion des ressources culturelles. Au lieu historique national du Canada de Batoche, un programme de surveillance a été mis sur pied pour la structure de l'église en 1996. La surveillance continue indiquait que le déplacement était compatible avec le gel/dégel saisonnier et que le déplacement de la fondation et du mur s'était accéléré au point où une intervention était rendu le nécessaire. En 1998, il a été établi que la structure ne pouvait être stabilisée au moyen d'une intervention mineure. Au début de l'automne 2000, un sous-sol complet a été construit en-dessous de l'église et les murs nord et sud ont été renforcés par des contrevents. L'église sera réouverte au public à l'été 2002. Ce n'est qu'à l'aide des renseignements tirés de la surveillance que les gestionnaires ont été en mesure de prendre des décisions saines concernant le moment et la nature des changements qui avaient besoin d'être effectués.

Assurer l'intégrité commémorative

Nos lieux historiques nationaux sont menacés tous les jours. Contrairement aux écosystèmes, les lieux historiques nationaux ne peuvent se régénérer. En l'absence d'un effort conscient et soutenu, ils sont constamment à risque de détérioration, de subir les effets d'un aménagement adjacent qui ne sied pas, d'être mal compris, ou de subir un désastre naturel ou provoqué par l'homme. L'incendie criminel allumé par des vandales qui a ravagé le lieu historique national du Canada de l'Église anglicane St. John's à Lunenburg, à l'automne 2001, ou la démolition du lieu historique national du Canada du Théâtre-Capitol, à Winnipeg, témoignent de la fragilité de notre patrimoine. Le lieu historique national du Canada de l'Étable-Ewen a été détruit par une tempête de vent au début février 1999.

« C'est une catastrophe lorsqu'un édifice du patrimoine disparaît. Un lieu historique est plus qu'un élément du passé recomposé. Il s'agit d'un entrepôt de souvenirs et, en tant que tel, il sert à garder notre culture vivante.»

– Merilyn Simonds dans une allocution devant la National Historic Sites Alliance of Ontario, le 23 octobre 2001.

Parcs Canada/P. Kell

Des vandales ont incendié l'Église anglicane St. John.

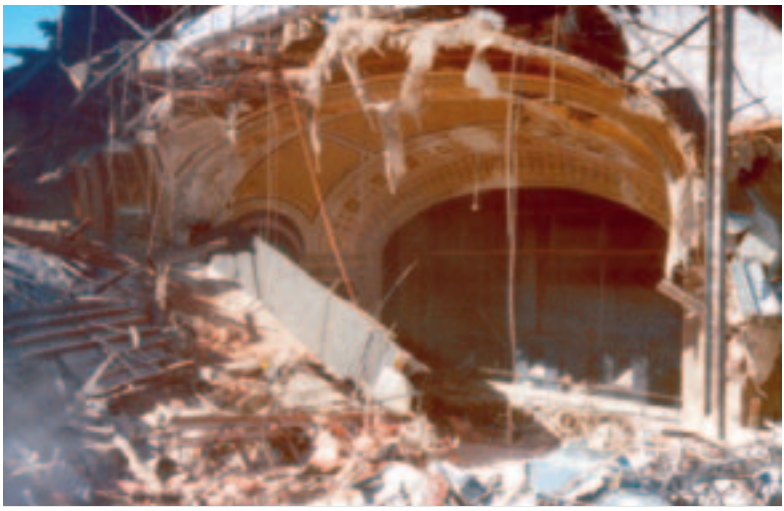

James Wagner, Cohlmeyer Architects, Winnipeg

Le LHNC du Théâtre-Capitol a été démoli afin d'y ériger un nouveau développement.

Parcs Canada/Graham Turnbull

Le LHNC de l'Étable-Ewen a été détruit lors d'un vent violent.

Parcs Canada/Ray Fidler

D'importantes ressources culturelles ont glissé dans la rivière Saskatchewan-Sud.

Les lieux qu'administre Parcs Canada ne sont pas à l'abri : des restes archéologiques d'importance nationale subissent l'érosion et s'effondrent dans la rivière Niagara au lieu historique national du Canada de l'Île-Navy plus rapidement qu'il n'est possible de les sauvegarder. À la mi-septembre 2000, un glissement important (d'une largeur de 60 à 70 mètres avec un champ de débris se prolongeant de 35 mètres dans le lit de la rivière) s'est produit le long de la rive est de la rivière Saskatchewan Sud au lieu historique national du Canada de Batoche. Le glissement a emporté une partie des trous de tirailleurs des North West Field Forces, qui avaient été creusés pour la Bataille de Batoche en 1885. Les trous de tirailleurs qui demeurent sont toujours menacés par l'érosion. En juin 2001, des opérations de sauvetage archéologique ont été menées.

Le combat doit être mené en permanence afin de devancer la détérioration et l'indifférence. Dans les

Parcs Canada/Michael Gates

LHNC S.S. *Keno.*

Parcs Canada/Rod Won

Restauration de la peinture murale au LHNC du Manoir-Papineau

pages qui suivent, certaines des mesures concertées prises par l'Agence Parcs Canada afin de maintenir des ressources, de communiquer des messages et de prendre des mesures de gestion positives et innovatrices sont mises en relief.

DES RESSOURCES QUI NE SONT NI DÉTÉRIORÉES NI MENACÉES

La notion d'un lieu historique est axée sur l'existence d'un lieu physique qui possède une relation concrète avec un événement, une personne ou un thème d'importance historique. Souvent la relation concrète est valorisée par la survie de ressources culturelles qui se rapportent directement aux motifs pour lesquels le lieu a été désigné à titre de lieu historique national. l'Agence Parcs Canada est mandatée afin de conserver ces endroits dans un état intact « pour les générations futures ». Il s'agit de l'un des objectifs fondamentaux de l'Agence. Dans les exemples qui suivent, nous faisons état de certaines des multiples façons dont Parcs Canada cherche à protéger nos trésors nationaux.

Le lieu historique national du Canada S.S. *Keno* est commémoré à titre de représentant des bateaux vapeur à roue arrière qui circulaient sur les lacs et les rivières du Yukon. Vers la fin des années 1980, son état s'était à ce point détérioré qu'il a été fermé au public pour des raisons de sécurité. Une intervention physique a débutée en 1990 et, depuis lors l'amiante a été extraite, une nouvelle fondation a été construite et un système de gicleurs installé. Depuis 1995, un charpentier de marine professionnel a retiré et remplacé méti-culeusement le bois et les planches pourries, laissant intact le tissu historique. La roue à aubes originale a été restaurée en 1999. Le vaisseau a ensuite été peint en utilisant les teintes de peinture originale et un système de sécurité et d'éclairage a été installé. En août 2001, le S.S. *Keno* a de nouveau accueilli des visiteurs à son bord qui avaient confiance en leur sécurité et en la survie du vaisseau.

Au lieu historique national du Canada du Manoir-Papineau, les restaurateurs ont fait face au défi de stabiliser les murs intérieurs du deuxième étage d'un grenier à céréales non chauffé qui était utilisé par l'artiste Napoléon Bourassa, beau-fils de Louis-Joseph Papineau, comme studio entre 1858 et 1871. Un consolidant a été injecté dans les interstices entre le plâtre qui se détériorait et le placage afin de préserver les peintures faites directement sur la surface de plâtre par Bourassa. Le papier peint dans le salon du manoir a également été nettoyé et restauré. Les traces de fumée et la saleté accumulées ont été enlevées, des déchirures ont été réparées et les éléments manquants ont été recréés en utilisant la photographie numérique afin de faire des pochoirs d'acétate. Ces travaux garantiront la survie de ces souvenirs fragiles de notre passé et aideront à les

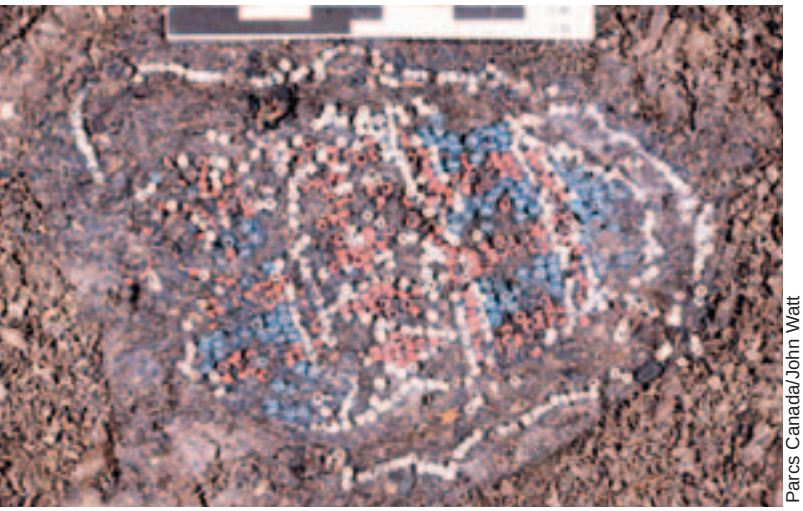

Parcs Canada/John Watt

Des fouilles et une conservation consciencieuses ont préservé cet amas de perles provenant d'un mocassin au LHNC York Factory.

Parcs Canada/George Vandervlugt

Un habitacle du 16e siècle récupéré du LHNC de Red Bay

rendre plus visibles et compréhensibles aux visiteurs.

Au lieu historique national du Canada York Factory, le principal dépôt du commerce de la fourrure de la Compagnie de la Baie d'Hudson de 1684 jusqu'aux années 1870, un amas de perles a été récupéré du plancher du dépôt. Cet amas, qui est formé de belles petites perles blanches, rouges et bleues arrangées dans un motif géométrique, fournit une preuve concrète de la conception régionale de la broderie perlée à la fin des 18e et 19e siècles. Pour préserver cette conception, une colle blanche diluée a été appliquée sur place afin de consolider les perles et la matrice qui l'entoure. Elles ont été relevées du sol comme une pièce unique. Les perles ont été laissées dans le matériel support, puisque leur retrait aurait compromis l'intégrité de la conception. L'étude des perles et de ce qu'elles nous disent au sujet du mocassin qu'elles ont autrefois décoré se poursuit.

Parmi les éléments récupérés du lieu historique national du Canada Red Bay au Labrador il y a l'habitacle d'un vaisseau du 16e siècle. L'habitacle était situé sur le pont d'un navire, près de la roue du gouvernail et protégeait les instruments de navigation des intempéries. L'habitacle trouvé à Red Bay est unique puisqu'il s'agit de celui qui est le plus complet et le mieux préservé de son genre au monde de cette période. L'artefact, qui a été récupéré sous l'eau, a été traité afin de préserver le bois puis a été monté sur une forme de plexiglass, en utilisant les trous de vis existants comme points de stabilisation. L'habitacle est présentement physiquement stable et exposé, partageant son histoire remarquable avec le public.

Un partenariat a été établi entre Parcs Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada sous la désignation *The Establishment of Life Cycle and Risk Assessment of Historic Timber Structures*, afin d'élaborer des lignes directrices pour les spécialistes de la conservation à l'égard de l'inspection, de l'analyse et la réparation de structures et charpentes historiques faites en bois. Les lignes directrices aideront les spécialistes à établir la durée de vie optimale et à évaluer les risques associés aux structures et charpentes en bois.

LES MOTIFS DE LA DÉSIGNATION DU LIEU SONT COMMUNIQUÉS DE FAÇON EFFICACE

Pour qu'un lieu historique national soit en état d'intégrité commémorative, les motifs de son importance historique nationale doivent être communiqués. Les lieux historiques nationaux du Canada jouent un rôle essentiel en nous aidant à comprendre qui nous sommes en tant que Canadiennes et Canadiens et comment nous sommes parvenus au stade actuel. Chaque lieu raconte une partie de cette histoire, et n'est qu'un élément du récit complet. Les éléments qui suivent illustrent certaines des manières novatrices qu'emploient ces lieux afin que les Canadiennes et les Canadiens partagent leur importance.

Le lieu historique national du Canada Fortifications-de-Québec rappelle le réseau étendu de fortifications qui autrefois protégeait la Ville de Québec. Même si une bonne partie des défenses ne font plus partie du paysage urbain visible, la réalité virtuelle permet aux visiteurs de « voir » certains de ces ouvrages militaires maintenant enfouis. Un vidéo, fondé sur la recherche archéologique et une conception assistée par ordinateur, montre les défenses extérieures telles que vues par les yeux d'un officier britannique en 1815. Avec l'aide de la technologie informatique, les visiteurs comprennent non seulement ce qui reste aujourd'hui, des murs mais peuvent s'imaginer les défenses encore plus imposantes qui entouraient autrefois la ville.

Au lieu historique national du Canada de la Tour-Martello-de-Carleton à Saint-John au Nouveau-Brunswick, les besoins des nouveaux auditoires occupent une place primordiale. La croissance des visiteurs provenant de bateaux de croisière et de circuits touristiques en autocar ont mis le lieu au défi de faire comprendre ses messages clés au cours de courts laps de temps pendant lesquels de tels groupes imposants se trouvent sur les lieux. Afin d'appuyer son programme de mise en valeur patrimoniale, le lieu a conçu une brochure qui met en lumière les motifs pour lesquels cet endroit est d'importance nationale et explique son histoire. Cette brochure renforce les messages communiqués sur le lieu même, lorsque les visiteurs sont de retour sur leur bateau ou qu'ils feuillettent chez eux leur album de vacances.

Le lieu historique national du Canada Gulf of Georgia Cannery est l'un des lieux les plus récents de Parcs Canada et est administré par la Gulf of Georgia Cannery Society, un organisme sans but lucratif. Entre 1992 et 2001, des expositions ont été conçues et installées. Le lieu fait maintenant l'objet d'une interprétation intégrale, avec des panneaux et expositions interprétatifs, des stations audio et des éléments interactifs. Comme plusieurs lieux historiques nationaux de par le pays, le lieu historique national du Canada Gulf-of-Georgia-Cannery a également élaboré un programme pour les écoliers. Les programmes comprennent des explications sur la physique et la chimie du processus de diminution du hareng, ainsi que l'histoire sociale de l'industrie de la pêche. De même, des lieux en Ontario, comme le lieu historique national du Canada du Fort-Malden et le lieu historique national du Canada de la Villa-Bellevue, ont élaboré une programmation qui s'adapte au nouveau programme d'études de la province. En faisant concorder les motifs pour lesquels un lieu est d'importance nationale avec les objectifs du programme d'études, des occasions importantes d'apprentissage sont créées.

Discussions avec les Américains

Une étroite collaboration a été crée entre le LHNC du Fort-George et le Fort Niagara à Youngstown, dans l'état de New-York afin de proposer des programmes conjoints pour les deux forts. Un programme pilote, couronné de succès, permet aux visiteurs d'acheter un laissez-passer pour visiter les deux forts et de traverser la frontière sur un bateau à vapeur historique. Le programme sera élargi en 2002. Cette initiative touristique binationale s'appelle le Tour des Forts du Niagara.

« From Meeting Place to Metropolis » est une visite théâtrale à pied guidée présentée au lieu historique national du Canada de la Fourche à Winnipeg. Même si la Fourche ne possède presque aucune ressource culturelle en surface qui peut être interprétées, la visite a animé le passé de la Fourche, en donnant un aperçu historique d'événements. En faisant intervenir un dialogue en français et en anglais tout au long du programme, il s'agit d'une expérience compréhensible, divertissante et agréable dans l'une ou l'autre langue. En 2001, Parcs Canada a conclu un partenariat pour deux autres visites à pied guidées au centre-ville y compris une qui se rapporte au lieu historique national du Canada du Quartier Exchange, un arrondissement historique récemment désigné.

LES VALEURS PATRIMONIALES DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES DANS L'ENSEMBLE DES DÉCISIONS ET MESURES PRISES

La sauvegarde des ressources et l'explication de leur importance sont l'aboutissement d'une façon disciplinée

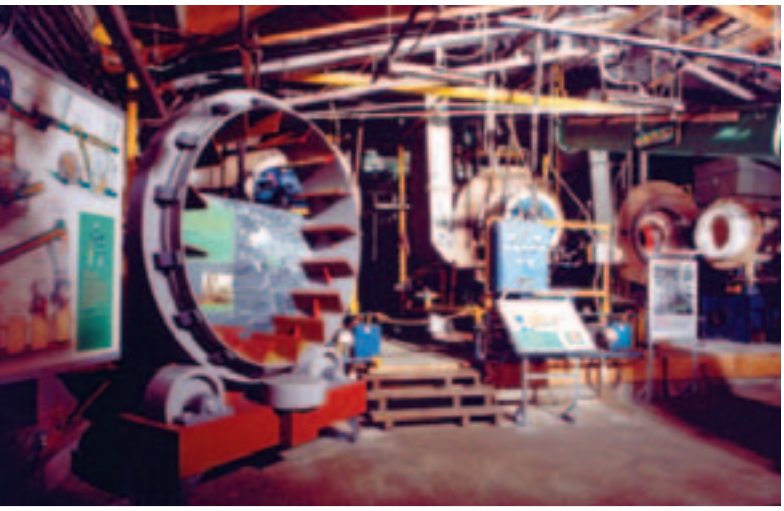

Parcs Canada/Anders Galasso

Les expositions aident à comprendre l'histoire du LHNC Gulf of Georgia Cannery.

Parcs Canada/Doug Dealey/courtesy Brian Richardson/CAEA

L'évolution d'un lieu de rencontre est une visite théâtrale à pied guidée au LHNC de la Fourche.

Parcs Canada/B. Morin

Les groupes scolaires sont d'importants et d'enthousiastes auditoires dans plusieurs lieux historiques nationaux, y compris au LHNC Woodside.

Parcs Canada/B. Morin

Reliant Ottawa et Kingston sur une distance de 200 km de terre agricoles, d'espaces récréatifs et urbains, le LHNC du Canal-Rideau fait face à de nombreux défis en regard de la protection des valeurs historiques.

d'aborder la gestion des ressources culturelles. Cette discipline va au-delà des décisions concernant les ressources elles-mêmes. Elle implique que toutes les décisions concernant un lieu sont examinées à la lumière de la valeur historique et des ressources. La valeur historique comprend non seulement les motifs pour lesquels un endroit est un lieu historique national mais également d'autres critères historiques, esthétiques et environnementaux. Les exemples qui suivent font état de ce processus décisionnel en action et du rôle que les collectivités y jouent.

Septembre 2000 a marqué le début du premier processus de planification de la gestion pour le lieu historique national du Canada de L'Anse-aux-Meadows. Des activités traditionnelles sur terre et sur mer se sont poursuivies depuis la création du lieu. Les résidents de la localité, toutefois, ont initialement perçu le plan directeur comme étant l'outil par lequel leur accès à ces activités viendrait à échéance. Une équipe de représentants de la communauté a été formée afin de travailler de concert avec Parcs Canada sur le plan directeur. Parcs Canada a écouté les préoccupations

Parcs Canada/Suzanne Plousos

Des restes de vaisselle du LHNC Woodside peuvent maintenant servir à la recherche, à l'exposition et à la formation du personnel.

Parcs Canada/B. Townsend (2000)

Le LHNC de la Tour-Martello-de-Carleton est d'importantce nationale car la tour fut construite pour défendre St-John durant la guerre de 1812-1814 et parce qu'elle représente un type d'architecture militaire.

formulées par la collectivité. L'équipe a élaboré une entente commune à l'égard des valeurs patrimoniales du lieu par l'entremise de l'énoncé d'intégrité commémorative. Le plan qui en a découlé assure la protection et la mise en valeur du lieu historique national tout en appuyant les activités rurales traditionnelles. La représentation et la participation de la part des résidents de la localité dans l'élaboration du plan directeur a non seulement donné une voix au public dans la gestion, mais a également permis au plan de recueillir son aval.

Au lieu historique national du Canada du Canal-Rideau, la protection de la valeur historique pose un défi particulier en raison de l'incidence que les multiples instances compétentes, propriétaires fonciers privés et ineerêts opposés ont sur sa gestion. La protection des ressources et valeurs historiques associées à ce lieu historique national exige de travailler de concert. Les activités consistant à faire participer cette communauté plus vaste ont englobé l'examen de politiques de planification municipales et des projects en matière d'aménagement territoriale en vue d'influencer les décisions en matière d'aménagement territorial. Cette influence est venue d'une équipe faisant intervenir plusieurs organismes, de soutien manifesté pour le Rideau Waterway Land Trust ainsi que des contacts permanents avec les planificateurs municipaux, les promoteurs immobiliers et les groupes d'intervenants. Ces activités se sont soldées par une sensibilisation accrue aux valeurs culturelles et naturelles du canal et une meilleure protection de celles-ci.

A travers tout le pays, des objets archéologiques excavés sont récupérés dans le cadre de projets visant à préserver les collections menacées. Parcs Canada prend soin de millions d'artefacts qui ont été excavés, répertoriés et placés en entreposage stable mais n'ont jamais fait l'objet d'une conservation. Des projets passent en revue les collections afin de rationaliser leur contenu et établir les besoins en matière de conservation, l'accent étant placé sur la création de conditions environnementales stables plutôt que de traitements en matière de conservation qui sont propres à l'objet. Les éléments qui doivent servir à la recherche, à l'exposition ou à la formation du personnel sont recensés. Une telle collection a été excavée au lieu historique national du Canada Woodside. Le projet visant la collection menacée a transformé les 38 boîtes, renfermant 36 856 spécimens, en une archive historique d'objets de la fin de l'ère victorienne. Des restes de couverts en porcelaine peints main de la famille du Roi, des statues et des becs de plume témoignent de la vie d'une famille lettrée de classe moyenne. Les objets ont été nettoyés et répertoriés et un nombre limité a été choisi afin de prendre des mesures supplémentaires (ex., restauration ou photographie). Un rapport d'interprétation met la collection à la

disposition de chercheurs, ainsi qu'à des fins d'interprétation. Les connaissances acquises par l'analyse des collections archéologiques menacées amélioreront la qualité de la mise en valeur patrimoniale et permettront également d'assurer la protection de ces ressources.

Parcs Canada évalue systématiquement les interventions majeures projetées afin de protéger des ressources culturelles et elle consacre le financement important nécessaire afin de les conserver en état de santé et d'intégralité. Parmi les projets importants en cours on compte les suivants : le remplacement de toits en ardoise sur le Bastion du roi au lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg et au lieu historique national du Canada de la Maison-Laurier; le renforcement de la structure et la réinstallation du support du gui sur la proue du lieu historique national du Canada de la Drague-Numéro-Quatre; des améliorations au réseau d'aqueduc du lieu historique national du Canada de Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais; et la protection des ressources archéologiques de l'érosion par l'installation d'une barrière protectrice au lieu historique national du Canada Fort Rodd Hill.

Malgré les travaux réalisés à travers le pays afin d'assurer l'intégrité commémorative de nos lieux historiques nationaux, plusieurs défis demeurent. Les résultats des évaluations d'intégrité commémorative menées en 1997 et en 1999 font état de déficiences et les évaluations entrprises en 2001 confirment qu'elle n'ont pas disparu. Des problèmes graves subsistent en ce qui concerne l'état et la communication dans plusierus de nos lieux historiques nationaux.

Au lieu historique national du Canada du centre d'Accueil-du-Parc Jasper, les dommages causés à la structure du deuxième étage par des rénovations faites au début des années 1970 afin de créer un espace ouvert sur le lieu principal pour les visiteurs n'ont pas encore été réparés. Au lieu historique national du Canada du Cap-Spear, le programme d'interprétations n'aborde pas les motifs pour lesquels ce lieu est constamment mis au défi de se conformer à son image populaire comme le point le plus oriental de l'Amérique du Nord. Au lieu historique national du Canada des Casernes-de-Butler, aucun message n'est communiqué. Au lieu historique national du Canada du Fort-Kitwanga, il n'y a aucun système de surveillance ou d'examen des ressources culturelles. Au lieu historique national du Canada du Canal-de-Saint-Ours, les structures historiques sont fortement menacées par la pourriture du bois au niveau de l'eau et par l'effet du cycle du gel/dégel saisonnier sur la maçonnerie historique. Au lieu historique national du Canada de la Tour-Martello-de-Carleton, l'ajout d'un poste de commandement pour les incendies au cours de la Seconde Guerre mondiale a causé des problèmes récurrents avec l'infiltration d'eau dans la structure du début du 19e siècle, problèmes à ce point extrêmes que des stalactites se formaient à l'intérieur de l'édifice. Des efforts récents ont fortement ralenti le rythme de la pénétration de l'eau, mais les effets à long terme de l'humidité constante devront être traités soigneusement au cours des années à venir.

Les ressources culturelles situées sur nos lieux historiques nationaux ne peuvent se réparer d'elles-mêmes ni ne peuvent-elles, pour la majorité des visiteurs, parler d'elles-mêmes. Notre engagement à préserver, protéger et mettre en valeur ces lieux exige un dévouement et un renouvellement constants. Une fois qu'elle est perdue, une ressource culturelle est perdue à tout jamais, une constatation absolue qui inspire ce qu'il y a de mieux lorsque la gestion des ressources culturelles est menée de façon saine, mais qui souligne également la tragédie qui se produit lorsque cette norme n'est pas respectée.

Au-delà des lieux historiques nationaux du Canada

En plus du réseau des lieux historiques nationaux, Parcs Canada est responsable d'un certain nombre d'autres programmes et initiatives de protection du patrimoine. Ces programmes appuient et bonifient la protection d'un éventail de ressources patrimoniales d'importance historique.

INITIATIVE DES ENDROITS HISTORIQUES

Après avoir mentionné que le Canada a perdu plus d'un cinquième de son patrimoine bâti au cours des 30 dernières années, le premier ministre et la ministre du Patrimoine canadien ont annoncé en mai 2001 un

David Henderson

LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent, un édifice fédéral du patrimoine classé.

engagement financier de la part du gouvernement fédéral de l'ordre de 24 millions de dollars sur trois ans afin de motiver les partenaires canadiens provenant d'autres paliers gouvernementaux et des secteurs privé et bénévole en vue de travailler à la préservation des lieux historiques du Canada, y compris les lieux, édifices et monuments historiques nationaux et les lieux archéologiques sur terre et sous l'eau. « Nous nous devons d'agir maintenant au bénéfice des générations futures de jeunes Canadiens », a déclaré la ministre.

Le mois suivant, la ministre a lancé l'Initiative des endroits historiques en annonçant que le montant de 24 millions de dollars serait consacré à la création d'un Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, à l'élaboration de normes et de lignes directrices pour la conservation des lieux historiques au Canada et à la conception d'un processus de certification afin de décider quelles dépenses seraient admissibles à des incitatifs financiers à l'avenir. La ministre a alors déclaré ce qui suit : « Il s'agit de la première phase d'une stratégie plus vaste qui vise à sauvegarder nos lieux historiques et à encourager la réhabilitation des édifices historiques afin de protéger le patrimoine que nous avons bâti. »

Afin de donner suite à ces engagements, la Direction du programme des lieux patrimoniaux a été établie au sein de Parcs Canada à l'automne 2001. Des discussions ont eu lieu avec les provinces et les territoires et les travaux sont bien avancés en vue de la réalisation des objectifs gouvernementaux. Parallèlement, Parcs Canada travaille étroitement avec le ministère du Patrimoine canadien et d'autres conservateurs en chef fédéraux afin d'élaborer une loi visant à célébrer et à protéger les lieux historiques canadiens.

ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE

À titre de propriétaire foncier le plus important au Canada, le gouvernement fédéral joue un rôle primordial afin d'assurer la protection continue du patrimoine architectural du pays. En reconnaissant sa responsa-bilité, le gouvernement a adopté en 1982 la *Politique sur les édifices fédéraux à valeur patrimoniale* qui a été publiée à titre de politique d'administration des biens immobiliers par le Conseil du Trésor en 1987. Aux termes de cette politique, les ministères fédéraux sont censés acquérir, utiliser et aliéner des édifices d'une façon qui protège leur cachet patrimonial.

Parcs Canada est responsable du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP), le bureau qui aide les ministères fédéraux à établir l'état patrimonial des édifices qu'ils administrent. Avec l'aide d'un comité interministériel formé de représentants des ministères, le Bureau évalue la valeur patrimoniale d'un édifice à partir de critères reconnus à

Édifices appartenant au gouvernement fédéral	Totaux indiqués entre 1982 et 1999[3]	Totaux indiqués entre 1999 et 2002	TOTAL[4]
Nombre évalué	6 332	13 725	19 538
Désignés comme classés	277 (4%)	12 (0.1%)	266 (1%)
Désignés comme reconnus	1 138 (18%)	65 (0.5%)	1 100 (6%)
Non désignés	4 917 (78%)	13 648 (99.4%)	18 172 (93%)

[3] Un examen des dossiers du BEÉFP s'est soldé par des changements au nombre déclaré de désignations d'édifices avant mars comparativement aux données déclarées dans le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées – 1999*.

[4] Les totaux sont déclarés en date du 31 mars 2002.

l'échelle internationale. Selon le résultat de l'évaluation définitive, la ministre peut accorder à l'édifice la mention « classé », soit le degré le plus élevé d'importance, la mention « reconnu » ou aucune mention. Depuis le lancement de la politique en 1982, presque 20 000 édifices fédéraux ont été évalués. Le nombre d'édifices évalués et désignés depuis le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées – 1999* est énuméré dans le tableau de la page précédente.

Présentement, la liste des édifices fédéraux du patrimoine comprend 266 structures qui sont « classées » et 1 100 qui sont « reconnues ». Afin de comprendre ces chiffres dans leur contexte, il convient de préciser que le gouvernement fédéral administre un total de 47 181 édifices. Les structures désignées représentent donc environ 2,8 % des édifices gouvernementaux.

À ce jour, plus de 40 % de la liste d'édifices appartenant au gouvernement fédéral a fait l'objet d'une évaluation. Tous les édifices ne seront pas évalués aux termes de la politique. Les édifices âgés de moins de 40 ans sont exclus ainsi que le sont ceux qui appartiennent à des sociétés d'État, à l'exception de la Commission de la capitale nationale. Les édifices fédéraux du patrimoine sont situés dans 321 agglomérations de. Ils incluent le phare de l'île Coffin en Nouvelle-Écosse, le manège militaire Les Voltigeurs sur la Grande-Allée à Québec, les édifices du Parlement à Ottawa, le manège militaire de Yorktown en Saskatchewan, le musée du Parc-Banff dans le parc national du Canada Banff et l'édifice des douanes à Osoyoos en Colombie-Britannique. Outre leur contribution à la richesse patrimoniale de leur localité, les édifices fédéraux du patrimoine assurent une présence fédérale continue dans des petits et grands centres partout au Canada.

Vingt-et-un ministères, sociétés d'État et organismes se partagent la responsabilité de l'entretien continu des édifices fédéraux du patrimoine. Parcs Canada administre le nombre le plus important d'édifices fédéraux du patrimoine, soit 126 qui sont classés et 381 qui sont reconnus. D'autres instances importantes ont sous leur tutelle des édifices fédéraux du patrimoine : le ministère de la Défense nationale (50 édifices classés, 247 reconnus), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (36 édifices classés, 146 reconnus), Pêches et Océans Canada (20 édifices classés, 115 reconnus) et la Commission de la capitale nationale (13 édifices classés, 62 reconnus).

GARES FERROVIAIRES PATRIMONIALES

La *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*, proclamée en 1990, affirme l'engagement du gouvernement fédéral envers la préservation de cette partie du patrimoine bâti de notre pays. L'administration de la loi relève de Parcs Canada.

Aux termes de la loi, une gare ferroviaire patrimoniale est désignée par la ministre du Patrimoine canadien sur recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Jusqu'à présent, la ministre a désigné 176 gares ferroviaires. La loi exige que les sociétés de chemins de fer réglementées sur le plan fédéral obtiennent une autorisation avant de déplacer, de détruire, de modifier ou d'aliéner une gare ferroviaire patrimoniale. La loi permet également une participation de la part du public qui peut s'opposer aux interventions qui pourraient éventuellement être perçues comme préjudiciables à une gare ferroviaire patrimoniale ou à ses éléments patrimoniaux. La loi prévoit des amendes jusqu'à concurrence de 1 million de dollars.

Parcs Canada/B. Morin

La gare Union à Toronto est à la fois un lieu historique national du Canada et une gare ferroviaire patrimoniale.

Entre décembre 1999 et octobre 2001, le gouverneur en conseil, conformément à la loi, a approuvé la vente de 13 gares ferroviaires et un bail emphytéotique pour une gare ferroviaire. Des modifications conformes aux éléments patrimoniaux ont été approuvées pour deux gares ferroviaires. Parcs Canada a fait l'acquisition

des gares ferroviaires patrimoniales de Jasper et de Churchill afin de rencontrer ses propres besoins (bureaux d'administration du parc et centre d'accueil des visiteurs). Une initiative de conservation patrimoniale novatrice a été approuvée par décret en juin 2000, aux termes de laquelle l'Agence s'est vue octroyer la servitude de conservation patrimoniale pour la protection de la gare Union Station à Toronto, lieu historique national et gare ferroviaire patrimoniale.

Depuis 1994, Parcs Canada veille à la conformité du règlement d'application pris aux termes de la loi, passe en revue les interventions projetées et veille à ce que les travaux soient menés conformément aux modalités et conditions autorisées par le gouverneur en conseil. Lorsqu'une gare ferroviaire désignée est vendue à une partie qui n'est pas assujettie à la loi, Parcs Canada a travaillé avec succès avec la province ou le territoire dans laquelle ou lequel la gare ferroviaire est située afin de faire appliquer à celle-ci sa propre loi en matière de protection des ressources historiques. Parcs Canada élabore présentement un processus plus officiel afin de surveiller l'état patrimonial des gares ferroviaires désignées.

PROGRAMME NATIONAL DES LIEUX DE SÉPULTURE DES PREMIERS MINISTRES DU CANADA

La préoccupation à l'égard de l'entretien et de la conservation à long terme des lieux de sépulture des premiers ministres du pays a mené le gouvernement du Canada à instaurer un programme destiné à protéger et à honorer les lieux où reposent les anciens chefs du Canada. *Le Programme national des lieux de sépulture des premiers ministres du Canada* a été lancé en février 1999 et relève de Parcs Canada.

L'objectif principal du programme consiste à veiller à ce que les lieux de sépulture des premiers ministres du Canada soient préservés avec respect. Un deuxième objectif consiste à fournir aux Canadiens des renseignements sur la vie et les réalisations de nos anciens premiers ministres et de faire connaître aux Canadiennes et aux Canadiens les lieux où ils sont inhumés. Le programme comporte ce qui suit :

- l'élaboration de plans de conservation, l'amélioration du paysage, l'installation d'une plaque commémorative et d'un drapeau canadien aux lieux de sépulture;
- l'organisation de cérémonies à chaque lieu d'inhumation afin de rappeler la mémoire des premiers ministres qui y reposent;
- la production d'un livret mettant en valeur les apports de chaque premier ministre;
- l'élaboration d'un site Web à l'égard du programme qui fournit des renseignements pertinents et des liens vers d'autres sites pertinents.

Parcs Canada a consulté les représentants des familles et les responsables des cimetières afin de s'assurer que tous les aspects du programme jouissent de leur appui et soient mis en oeuvre avec la déférence requise. La réaction du public a été positive : la demande à l'égard du dépliant a mené à la production d'une nouvelle brochure en couleur publiée par la ministre du Patrimoine canadien le 1er juillet 2001. Les cérémonies individuelles ont attiré de nombreuses personnes, le programme a suscité une couverture médiatique importante et le site Web a reçu de nombreuses visites.

À ce jour, onze cérémonies visant la reconnaissance des premiers ministres décédés ont été tenues. Depuis 1999, des cérémonies ont été organisées pour Sir Wilfrid Laurier, John George Diefenbaker et Lester Bowles Pearson. Pierre Elliott Trudeau étant décédé le 28 septembre 2000, quatre cérémonies visant la reconnaissance doivent encore avoir lieu. Les cérémonies à l'égard de Sir John Joseph Caldwell Abbott, Louis Stephen St-Laurent et Richard Bedford Bennett doivent avoir lieu en 2002 et 2003.

PROGRAMME FÉDÉRAL D'ARCHÉOLOGIE

Le Programme fédéral d'archéologie fournit des renseignements spécialisés aux gestionnaires de terres fédérales sur la protection et la gestion des sites archéologiques et des objets archéologiques situés sur les terres fédérales et les terres fédérales sous-marines. Le programme relève de Parcs Canada. L'autorité pour ce rôle provient du *Cadre de la politique sur le patrimoine archéologique du gouvernement du Canada*. Le Programme fédéral d'archéologie a publié un guide des lois archéologiques au Canada sous le titre *Quand*

il faut déterrer la loi et, de concert avec le ministère de la Défense nationale, un document intitulé *Guide de référence concernant la négociation de contrats archéologie terrestres.*

Le programme des lieux de sépulture des premiers ministres du Canada protège et honore les sépultures des anciens dirigeants du Canada.

3 RASSEMBLER LES CANADIENNES ET LES CANADIENS

Certes, les Canadiennes et les Canadiens apprennent à mieux se connaître les uns les autres de maintes façons. Mais s'il en est une susceptible de nous forger un sentiment commun de notre identité, c'est le sentiment d'appartenance que nous éprouvons à l'égard des parcs nationaux, des lieux historique nationaux et des aires marines nationales de conservation du Canada, qui constitue l'un des liens les plus forts qui nous unissent.

Ce sont des endroits exceptionnels auxquels nous accordons une reconnaissance formelle à titre d'élément de notre patrimoine et nous avons institué ces réseaux nationaux aux fins de leur désignation, de leur préservation et de leur entretien.

Ces sites et ces réseaux patrimoniaux participent à la définition du Canada et nous projettent une image de nous, à nous-mêmes et au monde entier.

Parcs Canada/J. Pleau

Parc national du Canada de la Mauricie - Grâce à la connaissance de ces endroits, les visiteurs deviennent partenaire de sa gérance, aidant ainsi à protéger la fragilité de ces précieuses et irremplaçables ressources naturelles et culturelles.

Conjuguer les richesses de notre passé aux promesses de l'avenir et rassembler tous les Canadiennes et Canadiens

En préservant ces aires patrimoniales pour l'éternité et en les célébrant, les Canadiens démontrent quelque chose de leurs valeurs communes, la foi qu'ils ont les uns dans les autres et leur confiance en leur avenir commun. Ces lieux sont le reflet de notre engagement : envers notre passé, en honorant et respectant notre patrimoine naturel et culturel dans toute son ampleur et sa diversité; envers le présent, en nous procurant à nous-mêmes et à ceux qui visitent le Canada des expériences naturelles et culturelles sans pareil; et envers l'avenir, en protégeant notre patrimoine naturel et culturel pour les générations à venir.

Parcs Canada/M. Beedell

Chutes Virginia - Réserve de parc national du Canada Nahanni

Parcs Canada/J. Pleau

Les activités de communication de Parcs Canada génèrent compréhension et respect quant à l'intégrité écologique et commémorative.

Peu de Canadiennes et Canadiens peuvent laisser errer leur regard sur la Promenade des Glaciers dans les Rocheuses sans tirer fierté du magnifique paysage qui s'offre à eux, ou encore contempler les chutes Virginia dans Nahanni ou la Piste Cabot au Cap-Breton sans être émus. Grâce à notre réseau de parcs nationaux, les Canadiennes et Canadiens profitent d'occasions presque illimitées de vivre des expériences semblables. Cependant, compte tenu des nombreux défis environnementaux auxquels nous faisons face, il échappe à peu de Canadiennes et Canadiens que nous devons nous charger d'une responsabilité redoutable afin de s'assurer que ces lieux demeurent aussi vierges que possible pour les générations futures.

La plupart, des visiteurs qui se rendent à l'un des quelque 860 lieux historiques nationaux du Canada emportent avec eux des connaissances qu'ils ne possédaient pas avant d'y arriver. Il repartent également avec un sentiment plus fort et plus personnel des sacrifices et réalisations individuels qui ont permis d'édifier le Canada. Au fur et à mesure que nous devenons une société plus complexe et plus axée sur le monde, la nécessité de préserver ces lieux exceptionnels augmente. Il en va de même de notre désir de garantir que nos enfants auront toujours un endroit où aller afin de vivre les histoires que nous leur racontons, de pouvoir juger des obstacles qu'ont surmonté ceux qui les ont précédés et de nous rappeler ce qui nous distingue aujourd'hui en tant que Canadienne ou Canadien.

Il importe que les Canadiennes et les Canadiens sachent pourquoi ces aires patrimoniales revêtent de l'importance afin d'assurer la santé et la viablilité à long terme de ces aires. Cet objectif se trouve au coeur des activités de communication de Parcs Canada : susciter auprès du public un sentiment de compréhension et d'appréciation de l'existence à l'échelle du Canada de réseaux de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation dont il peut profiter, tout en témoignant du respect pour l'intégrité écologique et commémorative. Plus les Canadiennes et Canadiens en apprennent au sujet de ces lieux exceptionnels, plus ils sont susceptibles d'apprécier leur importance, de s'engager à les préserver et d'appuyer les mesures nécessaires afin de les entretenir. Plus les visiteurs en savent, plus on peut s'attendre à ce qu'ils utilisent nos parcs et nos lieux de manière responsable et plus ils se serviront de leurs visites afin d'apprendre tout ce qu'ils peuvent. Ainsi, ils deviendront des partenaires dans l'intendance et aideront à protéger la fragilité des ressources naturelles et culturelles si précieuses et irremplaçables.

De 1999 à 2001, Parcs Canada a axé ses activités de communication sur l'atteinte de ces buts et objectifs. *Engager les Canadiens*, la stratégie de communication externe de Parcs Canada, fait état de trois axes en rapport avec les activités de communication externe de l'Agence :

- Les communications de l'Agence se concentrent

sur l'explication du mandat de Parcs Canada comme organisme gouvernemental et fait des rapports en ce sens, aidant ainsi l'Agence à s'acquitter de son obligation d'être responsable envers le Parlement et les Canadiennes et Canadiens.

- La communication des services et des programmes comportent, entre autres, la communication avec les visiteurs, les Canadiens intéressés et l'industrie du voyage et le secteur du tourisme.

- Les communications éducatives comportent la prestation de ressources de grande qualité en matière d'éducation du public et d'interprétation informative, lesquelles sont fournies aux visiteurs, aux enseignants et au grand public.

Des travaux dans les trois secteurs ont été entrepris au sein de toutes les instances de l'organisation. L'importance des communications pour l'Agence ressort de sa Charte. Ce document qualifie Parcs Canada et les membres de son personnel de gardiens, de guides, de partenaires et de conteurs. Parcs Canada est profondément engagée à présenter les valeurs et les merveilles de la nature et à faire état des exemples remarquables de la détermination, de la fierté et de l'ingéniosité humaines qui ont permis de former notre nation.

Au cours des années 1999 à 2001, l'Agence s'est efforcée d'améliorer sa capacité de transmettre des messages uniformes et cohérents aux Canadiennes et aux Canadiens dans chaque secteur. Les projets dont il est question ci-dessous sont des exemples de la démarche stratégique préconisée par Parcs Canada dans les trois axes relatifs à ses activités de communication. L'objectif ultime est de faire participer les Canadiennes et Canadiens plus pleinement à sa mission et de favoriser une meilleure compréhension du public à l'égard de son mandat et d'avoir son appui.

Les communications de l'Agence

La première Table ronde de la Ministre sur Parcs Canada, du 1er au 4 avril, 2001

B. Stevens

L'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, fait la connaissance de Stefanie Arrand et d'Alexandra Crowder de l'Académie canadienne du voyage et du tourisme lors de la Table ronde de la Ministre sur Parcs Canada en avril 2001.

La création de l'Agence Parcs Canada en 1999 a suscité plusieurs innovations parmi lesquelles la plus importante était l'exigence formelle d'entreprendre des consultations tous les deux ans, de sorte que les Canadiennes et Canadiens qui sont préoccupés par la protection du patrimoine naturel et culturel du Canada puissent prodiguer des conseils directement à la ministre responsable de Parcs Canada sur le rendement de l'Agence dans le cadre de l'exécution de son mandat. Ces consultations augmentent l'imputabilité de l'Agence envers les Canadiennes et Canadiens, en particulier ceux qui consacrent temps et énergie, souvent à titre de bénévoles, à la préservation et à la protection des lieux historiques et écologiques. Elles favorisent également la possibilité

pour Parcs Canada de tirer parti de leur expertise. La première Table ronde a été tenue à Hamilton en Ontario en avril 2001. Elle a fourni une occasion d'augmenter la sensibilisation à l'égard du réseau des aires patrimoniales nationales du Canada, d'en faire l'éloge et d'explorer des orientations stratégiques pour l'avenir.

Quatre-vingt-dix intervenants canadiens ont été invités à participer. Ils représentaient un large éventail d'organisations et de collectivités ayant un intérêt à l'égard des réseaux d'aires patrimoniales nationales du Canada.

Les participants ont déclaré que la Table ronde avait été une expérience intéressante, enrichissante et riche d'information. Ils sont repartis avec une compréhension du fait que, même si Parcs Canada est disposée à changer, l'intégrité écologique et commémorative constituent et demeureront les priorités principales. Ils ont également noté le message clair voulant que les partenariats, les alliances et une vision partagée soient importants pour la réussite à long terme de la gestion des parcs et des lieux.

La Table ronde a donné lieu à un total de 45 recommandations en vue d'améliorer l'imputabilité, la consultation et la célébration des lieux exceptionnels du Canada dont plusieurs sont axées particulièrement sur le besoin de renseigner et de motiver le public ainsi que de le faire participer au processus. En octobre 2001, Parcs Canada a fourni une réponse officielle à ces recommandations. Y étaient inclus des engagements visant à faire entendre de nouvelles voix dans les parcs et sur les lieux, à faire des démarches auprès des collectivités autochtones, de jeunes et ethnoculturelles, à avoir une incidence sur le secteur du tourisme et à le faire participer en assurant la promotion de l'utilisation raisonnable et responsable des parcs et des lieux, à communiquer des messages plus uniformes, à renforcer les expériences d'apprentissage et à mieux faire participer les collectivités en périphérie des parcs et des lieux. Les engagements pris en réponse aux délibérations de la Table ronde sont en voie de réalisation par la mise en oeuvre de la stratégie de communication externe de Parcs Canada intitulée *Engager les Canadiens*, laquelle énonce les objectifs précis et les résultats souhaités afin de guider les efforts de communication à tous les niveaux partout dans l'organisation.

Deux étudiantes ont participé à la Table ronde de la Ministre sur Parcs Canada. En vertu d'une entente de partenariat intervenue avec l'Académie canadienne du voyage et du tourisme. La mission de l'Académie consiste à présenter et promouvoir les carrières dans le secteur du tourisme. En 2001, quelque 600 étudiants d'une vingtaine d'écoles secondaires canadiennes y ont pris part.

Les étudiants ont présenté, à la Table ronde, les résultats d'un sondage mené auprès de 90 étudiants. Les personnes interrogées dans le cadre du sondage ont indiqué que la publicité et la participation directe des étudiants dans les travaux des conseils et comités constituaient les meilleures façons d'intéresser les jeunes aux travaux de Parcs Canada. La publicité, les sorties scolaires et les programmes scolaires aux parcs et lieux historiques étaient les meilleures façons de transmettre aux jeunes des messages au sujet de leur patrimoine.

Les étudiants qui assistaient à la Table ronde ont pu constater le lien important entre les travaux de Parcs Canada et l'identité canadienne. Alexandra Crowder a dit de son expérience : « Les mots qui m'ont le plus marquée étaient au sujet de la diversité et de la beauté de notre pays et de ce qui nous permet de nous définir en tant que Canadiens — notre pays, c'est notre histoire, nos animaux, et nos cours d'eau. Ce sont toutes choses qui, collectivement, nous rappellent qui nous sommes et ce que nous sommes. »

Sa consoeur, Stéphanie Arrand, a reconnu l'importance de faire participer les jeunes aux discussions des problèmes auxquels Parcs Canada est confrontée et dans la fixation des priorités. « Avant tout, cette conférence m'a ouvert les yeux sur l'importance de l'intégrité écologique. Avant de venir, je ne savais pas la moitié des renseignements dont je dispose actuellement, mais je vois à présent à quel point il est important pour les jeunes de connaître leur passé et leur présent afin de pouvoir prendre de meilleures décisions pour l'avenir. »

Parcs Canada/W. Lynch

Lieu historique national du Canada de l'Hôtel-Prince-de-Galles situé dans le parc national du Canada des Lacs-Waterton.

LA COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES NATIONAUX : ENTENTE DE COLLABORATION ENTRE L'ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE DU CANADA ET PARCS CANADA

Afin de favoriser et d'encourager le tourisme viable, Parcs Canada s'efforce de donner une impulsion à ses relations de travail avec le secteur du tourisme et à les renforcer. Les endroits naturels et historiques du Canada sont de puissants éléments d'actif pour le secteur du tourisme : celui-ci estime que les aires patrimoniales naturelles et culturelles comptent pour 75 % des attraits touristiques du Canada. La conservation de ces lieux aide à protéger la viabilité à long terme du secteur, ainsi que des centaines de milliers d'emplois et les millions de dollars d'investissement qui en dépendent. Parcs Canada reconnaît que le secteur du tourisme joue un rôle interactif avec des centaines de milliers de Canadiennes et de Canadiens et d'innombrables visiteurs étrangers, ce qui en fait le partenaire idéal pour la communication de renseignements sur l'importance du respect des valeurs de l'intégrité écologique et commémorative. l'Agence est également consciente que l'expérience des visiteurs en soi peut être grandement enrichie par le renforcement des connaissances du secteur du tourisme à l'égard de nos parcs nationaux, de nos aires marines nationales de conservation et de nos lieux historiques nationaux, de sorte que les renseignements puissent être communiqués aux visiteurs avant qu'ils n'arrivent sur un lieu donné.

À l'automne 2000, l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC) et Parcs Canada ont entamé des discussions officielles afin de mettre au point de nouvelles façons d'assurer un tourisme viable dans ou près des parcs nationaux et lieux historiques nationaux, l'accent étant mis sur la planification, l'élaboration et la gestion. Le 4 janvier 2001, les parties ont signé une entente contenant sept principes devant guider leurs efforts en vue de la protection des aires patrimoniales canadiennes et la promotion du tourisme viable.

L'entente envisage de nombreux résultats clés, entre autres, une augmentation des pratiques de tourisme viable, la croissance des voyages éducatifs axés sur le patrimoine, un marché naissant qui recèle un potentiel considérable non exploité au Canada, la participation proactive des éléments de soutien sectoriel dans l'expansion des réseaux de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux, le soutien sectoriel pour le maintien et la mise en valeur de l'intégrité écologique et commémorative, la prestation améliorée des services, des voyageurs mieux renseignés, une réduction des incidences négatives que peuvent avoir les voyageurs sur les ressources naturelles et culturelles, ainsi qu'un plus grand partage de renseignements et de connaissances entre Parcs Canada et le secteur touristique.

En avril 2001, un comité a été mis sur pied afin de superviser la mise en oeuvre de l'entente et de repérer des occasions particulières en vue de la collaboration. Ce comité est formé de représentants de l'AITC et de Parcs Canada, ainsi que des penseurs stratégiques

Entente de collaboration entre l'AITC et Parcs Canada : les principes du partenariat

- favoriser le tourisme viable;
- appuyer la mise en valeur des réseaux;
- préserver l'intégrité écologique et commémorative;
- innover dans la gestion de la demande et influencer les attentes;
- innover dans l'atténuation des incidences;
- bonifier la programmation pour les visiteurs;
- offrir des renseignements précis en vue de la planification et de la gestion.

provenant du secteur du tourisme, des groupes de conservation des ressources naturelles et culturelles et du secteur des magazines et du film. À sa réunion inaugurale en mai 2001, le comité a repéré le besoin de transmettre les messages véhiculés par l'entente au secteur du tourisme, aux collectivités des parcs et aux autres intervenants. Une stratégie de communication a été mise au point en septembre de cette même année. Cette stratégie renferme des méthodes en vue de la promotion de l'entente et de ses principes par l'entremise des publications et conférences du secteur touristique, ainsi que par l'ensemble du réseau de Parcs Canada et au moyen des supports de communication principaux de l'Agence, comme son site Internet. Les représentants de Parcs Canada et de l'AITC sont à l'oeuvre sur plusieurs projets conjoints, dont un programme des jeunes ambassadeurs et l'examen de mécanismes d'agrément afin de repérer les membres du secteur touristique qui mettent en application et respectent les principes du tourisme viable.

Parcs Canada/B. Townsend

Le personnel de Parcs Canada informe les visiteurs du centre d'accueil du parc national et du lieu historique national du Canada Kejimkujik. Plus il y aura de visiteurs informés sur ces endroits spéciaux, plus ils seront en mesure d'apprécier leur signification. Ainsi, les visiteurs s'impliqueront dans la conservation de ces endroits et appuieront les mesures nécessaires à leur viabilité.

La communication des services et des programmes

FAIRE PARTAGER AU PUBLIC L'EXPÉRIENCE DES PARCS ET DES LIEUX : LES CENTRES DE DÉCOUVERTES DE PARCS CANADA

Ceux et celles qui s'intéressent aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation et aux lieux historiques nationaux du Canada n'ont pas tous l'occasion d'explorer personnellement ces lieux exceptionnels et il arrive parfois que ces aires protégées soient tout simplement trop fragiles pour accueillir des visiteurs. Qui plus est, la population du Canada est de plus en plus concentrée dans des zones urbaines, bien éloignées de la plupart de nos parcs et lieux historiques, qui eux ont tendance à être situés dans des zones rurales et reculées du pays.

Afin d'augmenter chez les Canadiennes et Canadiens et l'appréciation et la compréhension de nos vastes réseaux d'aires patrimoniales protégées et afin d'obtenir leur appui à l'égard de l'utilisation viable, Parcs Canada met au point l'idée d'un réseau de « centres de découvertes » qui pourraient éventuellement être situés en zones urbaines à travers le Canada. Il s'agirait de centres multimédia, qui s'adresseraient aux Canadiennes et aux Canadiens en leur procurant des expériences informatives, stimulantes et éducatives. Ils permettraient aux invités de faire des séjours virtuels partout dans les réseaux des aires patrimoniales nationales du Canada et se sentir ainsi plus près du patrimoine commun à tous les Canadiennes et Canadiens, dans toute sa profondeur et sa diversité. En outre, pour ce qui est des lieux historiques nationaux ou des parcs nationaux qui possèdent déjà des centres d'interprétation et des centres d'accueil, des composantes reliées aux centres des découvertes pourraient être utilisées afin d'augmenter la programmation existante et raconter l'histoire nationale du réseau patrimonial auquel appartient ce lieu ou ce parc.

En 2001, Parcs Canada a lancé avec succès le prototype d'un concept de centre national de découvertes au Centre d'interprétation Greenwich du Parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. Les éléments structurels du centre de découvertes mettent en évidence trois

Parcs Canada/J. Sylvester

Le projet pilote pour le concept du Centre national des découvertes à été lancé en 2001 au Centre d'interprétation de Greenwich du parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard.

Parcs Canada/W. Lynch

Une ourse Grizzly et son ourson dans le parc national du Canada Kluane.

champs d'information qui fournissent des explications au sujet des réseaux de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation; des interconnexions entre ces réseaux ainsi que l'apport naturel et culturel unique de Greenwich; et des relations qui existent entre Greenwich et les autres aires patrimoniales locales et régionales.

En avril 2001, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé que le premier centre de découvertes en milieu urbain de Parcs Canada serait situé à Hamilton en Ontario. Ce centre doit voir le jour à l'automne 2004 et sera situé près du port de Hamilton. Le centre jouera un rôle important dans l'interprétation du patrimoine marin du Canada et soutiendra les efforts déjà entrepris par divers paliers du gouvernement ainsi que le secteur privé afin de faire du secteur riverain de Hamilton un lieu dynamique et écosensible que le public peut visiter et dont il peut profiter.

LE RAPPROCHEMENT DE NOS PAYSAGES ET DE NOTRE HISTOIRE : LES CÉLÉBRATIONS DU PATRIMOINE SUR LES LIEUX — L'ANNÉE DU GRAND OURS

Les parcs des montagnes, ainsi que les collectivités avoisinantes en Alberta, en Colombie-Britannique et au Montana, ont désigné l'an 2001 l'Année du Grand Ours. Les régions montagneuses de l'Ouest du Canada et du nord-ouest des États-Unis accueillent des millions de visiteurs chaque année. Leur croissance rapide a entraîné un aménagement à un rythme jamais vu, ce qui accroît la pression sur l'habitat dont dépendent les ours noirs et les grizzlis afin de survivre. L'initiative que vise l'Année du Grand Ours est de sensibiliser le public en ayant recours à l'ours comme symbole de la faune nord-américaine et comme indicateur de la santé de l'écosystème. Des centaines d'activités et d'événements ont été organisés par plus de 70 partenaires qui ont entrepris ensemble le projet d'éducation le plus important rassemblant les secteurs public et privé de l'histoire des parcs des montagnes.

La portée géographique du projet s'étendait du parc national du Canada Jasper au nord, au parc provincial Mount Robson et au parc national du Canada du Mont-Revelstoke à l'ouest, à la région de Kananaskis et parc provincial Peter Lougheed à l'est, jusqu'au Parc international de la paix Waterton-Glacier au sud. Il englobait les communautés de Jasper, Lake Louise, Field, Golden, Revelstoke, Banff, Canmore, Pincher Creek et Waterton, ainsi que des collectivités de la Passe du Nid de corbeau. Parcs Canada a appuyé le projet dans le cadre de son engagement à protéger l'intégrité écologique et à favoriser le tourisme patrimonial viable.

Un site Web a été mis sur pied afin de diffuser des renseignements concernant l'initiative dont ses buts et objectifs, un calendrier complet des événements ainsi qu'un numéro sans frais. Dans un objectif de sensibilisation, des affiches, chevalets, cartes postales, babillards, brochures, présentoirs portatifs et banderoles publicitaires ont été produits en vue d'être utilisés dans le réseau des parcs et les communautés, ainsi que par des exploitants d'entreprises touristiques oeuvrant dans ce secteur. Des organisations importantes de commercialisation de destinations ont promu l'Année du Grand Ours dans leur documentation de mise en marché, dont Travel Alberta, Brewster, Rocky Mountain Railtours, Canadian Mountain Holidays et Fairmont Hotels. Des forfaits de voyages spéciaux ont été offerts et promus par les partenaires du secteur du tourisme et les autobus des compagnies Brewster et Laidlaw ont même arboré des plaques d'immatriculation commémoratives spéciales.

Tout au long de l'année, des randonnées d'interprétation, des voyages de recherche dans l'arrière-pays, des expositions informatives, des programmes exploités sur les aires de camping ainsi que des présentations théâtrales ont permis aux visiteurs et aux résidents de profiter d'une gamme très diversifiée d'expériences axées sur leur apprentissage et leur divertissement. Des vidéos ont également été produits afin de fournir des renseignements précis destinés à réduire les conflits entre être humain et ours. Par exemple, la Safety in Bear Country Society, de concert avec la International Association for Bear Research and Education, ont réalisé deux vidéos intitulés *Staying Safe in Bear Country* et *Working Safe in Bear Country*.

Des séances de formation spéciales ont également été fournies au personnel et aux employés du secteur dans l'ensemble des collectivités situées en montagne, grâce à un partenariat entre le comité directeur de l'Année du Grand Ours, la Mountain Parks Heritage Interpretation Association, Parcs Canada et le musée Whyte.

L'initiative a donné lieu à une couverture médiatique importante dont des articles qui ont paru dans des journaux locaux, des quotidiens canadiens importants et des journaux aux États-Unis, notamment le New York Times. Les publications du secteur du tourisme comme la revue Where et des publications d'intérêt général telles que Châtelaine ont publié des articles sur l'initiative. Les médias électroniques locaux et nationaux ont fait état de la programmation et des événements et la chaîne BBC World News a rapporté l'histoire. La réussite de cette entreprise menée par de multiples partenaires a donné lieu à une collaboration permanente soit « L'héritage du Grand Ours ».

Les communications éducatives

JEUNES REPORTERS DU CANADA

Parcs Canada/I. Tremblay

De gauche à droite: Tu Ahn Nguyen, Marie-Berline Deschêne, Rana Atie, Marie-Erika Gutt, Micheline Nguyen, Alan Sahran, Bianca Brandt-Rousseau

L'une des priorités en matière d'éducation du public que vise Parcs Canada consiste à communiquer aux collectivités de jeunes et ethnoculturelles qui ne connaissent peut-être pas les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada. Afin d'atteindre cet objectif, l'unité de gestion de l'Ouest du Québec, de Parcs Canada, a mis sur pied une initiative unique en son genre : les Jeunes reporters du Canada. Le programme était destiné aux collectivités haïtiennes, vietnamiennes et libanaises à Montréal. Les « jeunes reporters », sept étudiants en

RAPPORT DES JEUNES REPORTERS

Un voyage entre deux âges
Rana Atie

Alors que ciel et mer se confondaient dans l'horizon bleu, le soleil irradiait les Appalaches. Les montagnes dominaient fièrement les paysages verdoyants. J'ai été ébahie devant un spectacle si saisissant. Mais j'ai dû le quitter car le lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche nous attendait. En chemin, nous nous sommes arrêtés brièvement afin d'admirer le Rocher Percé.

Ristigouche, nous y étions : l'équipe vidéo. Nous avons connu certains problèmes techniques avec le son et l'éclairage mais cela ne nous a pas découragés. Notre situation était compliquée par le fait que nous devions filmer à l'intérieur d'un musée sombre. Toutefois, ce site éloigné renfermait une collection magnifique d'artefacts découverts au cours de fouilles archéologiques sous-marines. Il nous semblait que chaque objet avait des secrets à dévoiler, le secret de la vie de quelqu'un, peut-être celle de la vie d'un capitaine ou d'un soldat ou encore d'un marin. Peut-être s'agissait-il des secrets d'un peuple qui tient encore à ses traditions et à ses espoirs?

Je me sentais perdue entre passé et présent et les deux périodes dans le temps étaient aussi gaies qu'elles étaient mélancoliques. Le point tournant a été 1970, année qui a marqué la jonction des deux ères. Qui plus est, nous avons la preuve que ces histoires se sont bel et bien produites, parce que les lambeaux de chapeaux ou de chaussettes ont été trouvés ainsi qu'une hache qui semble être rongée par le temps. Et que dire de ces nombreux fusils et de la porcelaine chinoise? À qui appartenaient-ils?

Les jours passent et mes pensées sont perturbées, il ne reste plus de temps. À peine étions-nous arrivés à Ristigouche qu'il fallait déjà partir. En quittant, nous laissons derrière nous les Acadiens, les Mi'kmaq et un soldat français dont l'esprit hante encore le musée...

Lisez l'histoire complète sur le site Internet de Parcs Canada au *www.parcscanada.gc.ca*

communications, ont été tirés de ces communautés cibles. Pendant des périodes de dix semaines au cours des étés 2000 et 2001, ils ont eu l'occasion de voyager dans un certain nombre de sites de Parcs Canada au Québec et dans les provinces de l'Atlantique et de vraiment s'en imprégner.

Au fur et à mesure qu'ils apprenaient de nouvelles choses, ils racontaient leurs histoires aux médias locaux, et, qui plus est, à leurs propres collectivités. Pour eux, Parcs Canada est devenu une réalité qu'ils ont partagée généreusement avec d'autres. Les journaux locaux, Radio-Gaspé, Radio-Canada Charlottetown, RDI, Radio-Canada et TVA Gaspésie ont tous diffusé les histoires des Jeunes reporters. Les étudiants ont également monté le site Web des Jeunes reporters du Canada, lequel est hébergé par Parcs Canada, et ils ont produit un enregistrement vidéo de leur périple.

Les artistes résidants

L'un des avantages inattendus découlant du Programme des artistes résidants du parc national du Canada du Gros-Morne a été l'intérêt qu'il a suscité au sein des collectivités locales. Les résidants de cette région avaient eu tendance à penser que les programmes d'interprétation du parc étaient destinés uniquement aux visiteurs. Toutefois, lorsqu'il y a eu une exposition des oeuvres des

Parcs Canada/S. Stone

L'artiste résidant participant Bill Ritchie au parc national du Canada du Gros-Morne.

artistes, ils s'y sont rendus en masse afin de constater la manière dont leur paysage et leur littoral avait été saisis sur toile, dans des photographies, dans des présentations multimédia et dans des sculptures.

Le Programme des artistes résidants est issu d'un partenariat entre l'Art Gallery of Newfoundland and Labrador et le parc national du Gros-Morne. Fondé en 1998, il invite des artistes à participer de par le Canada et de partout dans le monde. La galerie, qui finance sa participation au programme grâce à une subvention de fonctionnement accordée par le Conseil des Arts du Canada, administre le processus de sélection des artistes et paye les honoraires des artistes. Le parc fournit des lieux d'hébergement et de travail et fait la liaison avec le personnel du parc et des chercheurs qui étudient l'écosystème du parc.

En 2001, plus de 27 000 personnes ont assisté à l'exposition d'été au Centre de découvertes du parc à Woody Point, et la popularité du programme a entraîné la création d'une galerie permanente située au centre. Par l'intermédiaire de ce programme de Parcs Canada, les résidents locaux ont découvert une nouvelle façon d'apprécier le lieu où ils viennent.

BILL RITCHIE

Peinture sur les monts Long Range, Parc national du Canada du Gros-Morne
A participé au programme en 1998

J'étais assis près du ruisseau devant le chalet pendant de longues journées et je peignais : l'eau me racontait ses histoires, les arbres se révélaient et les rochers devenaient des personnes, chacune dotée d'une personnalité gigantesque. Passer de longs moments seul permet de faire abstraction des nombreuses clameurs et exigences du monde moderne et ce qui demeure, c'est vraiment qui vous êtes, que cela vous plaise ou non. Il est rare de nos jours de se voir accorder l'occasion de faire l'expérience du monde de cette manière si élémentaire. Il est important que ces lieux sauvages soient protégés car, au fil du temps, il en restera de moins en moins alors que nous en aurons de plus en plus besoin.

Les artistes participants passent de trois à six semaines dans le parc. Une fois par semaine, ils participent aux programmes publics du parc grâce à des activités telles que des présentations animées de diapositives, des ateliers, des projets orchestrés avec des écoles locales et des après-midis de visite libre du studio. L'incidence du programme a de loin dépassé les attentes. Les perspectives stimulantes que fournissent les artistes permettent à tous de mieux apprécier le parc. En 2000 et 2001, les oeuvres artistiques issues de ce partenariat ont fait partie de plus de neuf expositions au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Angleterre.

En 2001, le Programme d'artistes résidants a été élargi afin d'inclure le Parc national du Canada Terra-Nova, sur la côte est de Terre-Neuve. Deux artistes ont passé plusieurs semaines à travailler dans la nature et à vivre dans une petite maisonnette du parc. Deux autres ont été invités à participer en 2002.

BARB DANIELL

Travaillant dans son studio de Woody Point à Terre-Neuve
A participé au programme en 1999

Gros-Morne est un endroit où l'on peut véritablement entendre parler la terre. Ce langage est si complexe, mystérieux et enrichissant que je sens qu'il habitera mes travaux pendant des années à venir et de façon que je ne comprendrai peut-être jamais complètement.

Le SFAC envahit Fort Rodd Hill

Le lieu historique national du Canada de Fort Rodd Hill commémore la défense de Victoria, la base navale d'Esquimalt et la côte ouest du Canada des années 1870 jusqu'à 1956. En 2001, un nouveau programme d'interprétation y a été lancé. Celui-ci met en valeur une histoire importante mais auparavant négligée de l'époque dangereuse de la Seconde Guerre mondiale.

Parcs Canada/B. Campbell

Des interprètes, dans des uniformes reproduits du Service féminin de l'Armée canadienne (SFAC), expliquent à des visiteurs la restauration d'un jeep modèle 1942 au LHNC Fort Rodd Hill. Durant la Seconde Guerre mondiale, plusieurs femmes du SFAC ont fait du service en tant que conductrices, parmi d'autres rôles importants.

Au fur et à mesure que l'effort de guerre du Canada prenait de l'ampleur et attirait un nombre croissant d'hommes dans les rangs des combattants, les insuffisances du personnel de soutien ont été fortement ressenties. Malgré les préoccupations qui existaient concernant la participation des femmes dans un rôle non traditionnel, le gouvernement fédéral a autorisé la formation du Service féminin de l'Armée canadienne (connu sous son sigle anglais (CWAC) afin de répondre aux besoins. En août 1941, le premier bureau du SFAC a été ouvert à Esquimalt. En plus d'occuper des fonctions administratives, les soldates canadiennes se chargeaient d'un nombre varié d'occupations, par exemple celles de télégraphiste, opératrice radio, mécanicienne, technicienne et autres. Pendant les cinq ans de son existence, 21 624 femmes ont servi dans les rangs du SFAC à Fort Rodd Hill, au Canada et outre-mer.

À l'été 2001, deux interprètes féminines ont revêtu des uniformes reproduisant ceux du Service. Dans le cadre de leur formation, elles ont assisté à des présentations d'anciennes membres du SFAC qui vivaient dans la région et qui leur ont fait part de récits de leurs expériences dont elles se souviennent encore comme étant la plus grande aventure de leur vie. Le personnel technique sur place a restauré une jeep de 1942 au cours des mois d'hiver et l'a remise en état de fonctionnement. De nombreuses membres du SFAC avaient agi comme conductrices, et les nouvelles recrues de Fort Rodd Hill ont bientôt eu raison de la transmission compliquée à trois vitesses du véhicule historique. Comme par le passé, la jeep donnait de la mobilité aux membres du SFAC sur le vaste territoire du fort. Des visiteurs de tous âges, hommes et femmes, ont été intrigués par l'histoire des membres du SFAC et les services distingués qu'elles ont rendus au Canada.

Les récits des Autochtones

Depuis la publication du *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées – 1999*, l'augmentation de la qualité et de la quantité des récits des autochtones commémorés dans les lieux historiques nationaux et dans les parcs nationaux du Canada est devenue une plus grande priorité pour Parcs Canada. À cette fin, trois ateliers de présentation du patrimoine national autochtone ont été organisés. Chacun a mis en valeur des interprètes autochtones, des aînés respectés ainsi que des employés de Parcs Canada. Il en a résulté une grande récolte d'histoires de réussites dans tous les parcs et lieux administrés par Parcs Canada.

Le lieu historique national du Canada de Fort-Témiscamingue en est un exemple. Ce poste de traite de la Baie d'Hudson, vieux de 200 ans, se trouve dans le territoire traditionnel de la Première nation algonquine et l'habitation par les humains dans cette région remonte à quelque 6 000 ans. « Mini Pijawok » est un nouveau programme parrainé par le Fonds de mise en valeur du patrimoine autochtone de Parcs Canada. Entrepris à l'occasion de la Journée nationale des Autochtones de 2001, le programme a permis aux visiteurs d'assister directement à la construction, étape par étape, d'un canoë traditionnel de cinq mètres fait d'écorce de bouleau par des membres de la Première nation algonquine locale.

Le lieu historique national du Canada du Fort-Témiscamingue a également inauguré une nouvelle exposition et a réimprimé certains de ses documents afin de mieux mettre en évidence les récits autochtones.

Un effort de classe — Enseigner aux enseignants

Parcs Canada au bas mot, a des milliers d'histoires à raconter, histoires qui portent sur la nature, la culture et l'histoire du Canada et de sa population. Les enseignants à travers le pays recherchent constamment du contenu canadien afin de les aider à illustrer leurs sujets. En conséquence, il existe un potentiel considérable pour que Parcs Canada puisse communiquer avec les jeunes en travaillant de concert avec les enseignants. La réalisation de ce potentiel est une priorité pour Parcs Canada et de nombreuses histoires de réussite à travers le pays peuvent être citées.

Prenons par exemple le travail de Dorothy Parsons. En août 2001, l'unité de gestion de l'Ouest de Terre-Neuve-et-du-Labrador de Parcs Canada a permis à 28 enseignants dans les domaines des études sociales et des sciences de profiter d'une expérience sans pareil en formation continue. Grâce à une initiative appelée Travelling Institute for Teachers — Science and Social Studies on Location, les enseignants ont visité des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux de la région pendant six jours dans le patrimoine culturel et naturel diversifié de Terre-Neuve-et-du-Labrador.

ÉVALUATION D'UN ENSEIGNANT

Je tiens à vous remercier vous et votre personnel de m'avoir fait participer à la meilleure activité de formation continue à laquelle j'ai assisté au cours de mes vingt-huit années d'enseignement. En ma qualité de président du Newfoundland and Labrador Humanities Council, j'ai assisté à de nombreuses activités dans le cadre de mon service et en ai mis plusieurs sur pied et j'ai participé à de nombreuses assemblées générales annuelles. Le Travelling Teachers Institute a été de loin la meilleure et la plus mémorable de ma carrière.

M. Gerald C. Butt
Instituteur (classe-foyer)

Des membres du personnel affectés aux présentations patrimoniales et du personnel scientifiques de l'Agence, se spécialisant, dans les écosystèmes ont travaillé sur la façon de créer de meilleurs liens avec les programmes d'enseignement des écoles élémentaires et secondaires et d'enrichir les plan de cours utilisés dans les salles de classes à travers la province. Dorothy, la spécialiste en éducation du public qui a orchestré l'événement, a déclaré que les objectifs permanents consistaient à « transmettre la merveille du riche patrimoine qui existe dans notre arrière-cour aux salles de classe et de faire vivre l'histoire et la science de manière nouvelle et intéressante aux étudiants ».

Les partenaires participant au programme comprennent le Department of Education de Terre-Neuve-et-du-Labrador, les districts scolaires 2 et 3, la Newfoundland and Labrador Teachers'Association, le Red Ochre Regional Economic Development Board, la Gros Morne Cooperating Association et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Parcs Canada/H. Oxman

Des professeurs participant au « Travelling Institute for Teachers - Science and Social studies on location », visitent le parc national du Canada du Gros-Morne.

APPRENTISSAGE PAR LA CRÉATIVITÉ

Justin Kovacs, qui fait partie du cours de géographie de 9e année de Mlle Beckett à l'École secondaire de Mayfield à Brampton en Ontario, a créé l'affiche ci-contre sur le du parc national du Canada de la Pointe-Pelée afin d'illustrer le concept de l'intégrité écologique. L'affiche de Justin a été jugée la meilleure sur un total exceptionnellement élevé de 145 participations.

Le concours des affiches constitue l'une des idées créatrices qu'a conçu le personnel de Parcs Canada en Ontario afin d'intéresser les enfants d'âge scolaire par le biais de leur programme d'enseignement, du travail de concert avec les associations d'enseignants et d'une collaboration avec les facultés des sciences de l'éducation des universités. Ainsi, les parcs nationaux du Canada et les activités de Parcs Canada constituent un élément important du programme d'enseignement de la géographie en 9e année en Ontario, ce qui permet chaque année à quelque 200 000 étudiants d'en apprendre davantage sur leur patrimoine.

Interprétation dans les hauteurs

Les randonneurs qui empruntent la piste populaire de Skyline dans le Parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton font de nouveau la rencontre d'interprètes de parcs. Les interprètes aident les utilisateurs de la piste à découvrir davantage de secrets de la région, à voir plus de faune et à apprendre comment protéger la région.

L'impulsion pour cette nouvelle programmation est venue du cours de formation et d'orientation sur l'intégrité écologique auquel ont assisté presque tous les employées et employés de Parcs Canada. Les interprètes de parcs désiraient voir leur travail contribuer davantage à l'objectif d'atteindre l'intégrité écologique. Il s'agissait donc de cibler la programmation vers les auditoires qui ont la plus grande incidence sur l'environnement. Même si la programmation est axée sur les merveilles de la région, les interprètes peuvent également faire état de l'incidence humaine et décrire les mesures extraordinaires que le parc doit prendre afin de réparer les dégâts une fois qu'ils ont eu lieu. Pour les utilisateurs des sentiers, les leçons sont parfois lourdes de conséquences.

Conséquence inattendue de cette modification de la programmation, les membres du personnel eux-mêmes ont acquis une connaissance plus intime de l'écosystème du parc et de son fonctionnement. Les interprètes ont également recueilli des données sur la façon dont les utilisateurs ont interagi avec l'environnement, ont observé des phénomènes naturels et ont consigné leurs conclusions ainsi que les incidences sur l'écosystème ou les installations. Ces observations ont fait l'objet d'une cartographie au moyen d'un système d'information géographique et ont permis d'élaborer des données considérablement plus détaillées que ce que possédait le parc auparavant sur l'utilisation de la région et sur les incidences qu'elle subit. Cela a également permis au parc de réagir plus rapidement à l'évolution de situations et à contrecarrer les incidences avant qu'elles ne dégénèrent en de graves problèmes.

Parcs Canada poursuivra ce type de programmation qui a été couronné de succès.

Pacs Canada/P. St-Jacques

Le sentier Skyline - Parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton.

Susciter davantage de compréhension, une meilleure appréciation et le divertissement

Les activités de communication de Parcs Canada, qu'il s'agisse de documents d'information destinés aux visiteurs ou de programmes diffusés à la télévision nationale, permettent d'assurer que la population canadienne puisse bénéficier des ressources que gère Parcs Canada en leur nom. Ces activités permettent également d'inclure les partenaires de Parcs Canada et de satisfaire leurs besoins ou de communiquer avec ceux qui ne pourront jamais véritablement visiter en personne un parc national ou un lieu historique national.

Grâce à la vaste gamme de ses activités de communication bien ciblées afin de tenir compte des besoins d'auditoires différents, Parcs Canada permet aux Canadiennes et Canadiens d'enrichir leur compréhension et leur appréciation de notre magnifique patrimoine naturel et culturel. Il est prévu que le résultat cumulatif de ces activités donnera lieu à une amélioration de la compréhension et du soutien du mandat et du travail de Parcs Canada. En outre, les communications qu'entretient Parcs Canada avec les Canadiennes et les Canadiens devraient permettre de réaliser, et ce considérablement, l'objectif recherché par Parcs Canada, soit une responsabilité partagée et réussie à l'égard de la protection et de la mise en valeur des parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation du Canada.

ANNEXE

Annexe 1 Nombre d'espèces dans chaque parc national du Canada
(Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre d'espèces exotiques;
les chiffres qui ne sont pas entre parenthèses correspondent au total d'espèces indigènes et exotiques.)

	Amphibiens	Reptiles	Oiseaux	Mammifères	Poissons	Plantes
AULAVIK	0 (0)	0 (0)	41 (0)	11 (0)	4 (0)	157 (3)
AUYU	0 (0)	0 (0)	40 (0)	21 (0)	13 (0)	119 (0)
BANFF	4 (0)	1 (0)	262 (5)	55 (1)	25 (11)	904 (77)
BRUCE	16 (0)	14 (0)	276 (5)	43 (2)	40 (4)	891 (188)
HTCB	12 (0)	6 (2)	193 (4)	51 (2)	12 (2)	692 (112)
ELK IS	4 (0)	1 (0)	222 (5)	41 (1)	4 (0)	426 (61)
FIVE	16 (0)	13 (0)	277 (5)	43 (2)	58 (6)	
FORILLON	11 (0)	1 (0)	244 (3)	41 (2)	47 (0)	635 (125)
FUNDY	13 (0)	4 (1)	256 (5)	29 (2)	6 (1)	617 (128)
ÎBG	16 (0)	18 (0)	233 (3)	54 (3)	9 (0)	880 (158)
GLACIERS	3 (0)	2 (0)	169 (2)	50 (0)	6 (3)	550 (65)
PRAIRIES	5 (0)	10 (0)	200 (5)	54 (5)	19 (1)	410 (62)
GROS	0 (0)	0 (0)	227 (0)	23 (8)	11 (0)	739 (96)
GWAII	2 (0)	1 (0)	232 (4)	42 (3)	303 (5)	726 (135)
IVVAVIK	0 (0)	0 (0)	142 (0)	39 (0)	46 (0)	246 (4)
JASPER	6 (0)	1 (0)	233 (4)	53 (1)	28 (9)	879 (113)
KEJI	12 (0)	8 (0)	165 (3)	45 (2)	15 (3)	570 (96)
KEJA	9 (0)	3 (0)	140 (1)	28 (0)	13 (0)	
KLUANE	3 (0)	1 (0)	165 (1)	45 (0)	18 (1)	877 (53)
KOOT	4 (0)	3 (0)	189 (1)	54 (0)	11 (5)	702 (61)
KOUC	14 (0)	7 (0)	222 (4)	53 (2)	27 (0)	663 (144)
MAURICIE	13 (0)	5 (0)	187 (3)	50 (0)	31 (18)	464 (36)
MINGAN	7 (0)	2 (0)	217 (1)	38 (0)	4 (0)	453 (43)
REVEL	4 (0)	3 (0)	147 (2)	52 (0)	6 (4)	401 (53)
NAHANNI	2 (0)	0 (0)	181 (1)	42 (0)	18 (0)	620 (23)
PAC RIM	8 (0)	6 (0)	255 (3)	56 (5)	262 (1)	436 (100)
PELÉE	12 (0)	22 (1)	367 (5)	48 (5)	34 (2)	838 (246)

Annexe 1 suite

	Amphibiens	Reptiles	Oiseaux	Mammifères	Poissons	Plantes
PR ALB	5 (0)	1 (0)	236 (2)	60 (2)	21 (0)	622 (58)
Î.-P.-É.	9 (0)	3 (0)	259 (5)	42 (6)	12 (0)	503 (116)
PUKASKWA	11 (0)	4 (0)	237 (4)	50 (2)	55 (5)	527 (45)
QUTT	0 (0)	0 (0)	45 (0)	16 (0)	16 (0)	134 (0)
MONT-RID	6 (0)	6 (0)	231 (4)	58 (2)	27 (1)	728 (106)
SAGUENAY	0 (0)	0 (0)	84 (0)	14 (0)	90 (1)	35 (4)
SIRMILIK	0 (0)	0 (0)	60 (0)	20 (0)	19 (0)	123 (0)
ÎSL 17	17 (0)	17 (0)	239 (5)	53 (3)	98 (8)	814 (191)
NOVA	1 (1)	8 (0)	186 (5)	46 (8)	8 (0)	518 (86)
TUKTUT	0 (0)	0 (0)	78 (0)	33 (0)	21 (0)	229 (1)
UKKU	0 (0)	0 (0)	69 (0)	25 (0)	16 (0)	110 (0)
VUNTUT	0 (0)	0 (0)	59 (0)	35 (0)	13 (0)	350 (12)
WAPUSK	2 (0)	0 (0)	167 (3)	48 (0)	21 (0)	638 (84)
WATERTON	7 (0)	2 (0)	264 (5)	61 (0)	23 (5)	975 (88)
WOOD	4 (0)	1 (0)	224 (3)	44 (0)	32 (3)	600 (68)
YOHO	5 (0)	2 (0)	208 (3)	57 (2)	13 (6)	674 (87)